

La Duchère
LYON

PROJET

DE TERRITOIRE LYON LA DUCHÈRE

2016 | 2020



Préambule

ŒUVRER POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA DUCHÈRE

Quel chemin parcouru depuis le démarrage du Grand Projet de Ville Lyon La Duchère. En 2003, sous l'impulsion du Grand Lyon, de la Ville de Lyon et de l'ANRU, plus de 13 partenaires publics unissaient leurs forces, dans une stratégie d'agglomération fondée sur la solidarité entre les territoires et la lutte contre la précarité, afin de transformer durablement cette cité HLM du 9^e arrondissement de Lyon.

Articulant de manière coordonnée les deux leviers de la Politique de la Ville - l'urbain à travers un Projet de Renovation Urbaine ambitieux et l'humain grâce au Contrat Urbain de Cohésion Sociale -, le Projet Lyon la Duchère a relevé le défi. En 2016, ce « grand ensemble » qui pouvait être perçu comme une banlieue est désormais reconnu comme un quartier de Lyon à part entière, mais aussi l'un des premiers écoquartiers labellisés en France.

Une mixité retrouvée

Le projet de renouvellement urbain a engagé une mutation profonde du quartier, avec la démolition de plus de 1700 logements sociaux des années 60-70 et la construction de 1200 logements diversifiés et de qualité. Le taux de logement social est passé de 80% à 58%. Parallèlement, des équipements culturels, sportifs et éducatifs de proximité ou rayonnant à l'échelle de l'agglomération se sont développés. De nouveaux espaces publics ont été créés et le parc du Vallon a été réaménagé. Une nouvelle centralité est née, autour de la place Abbé Pierre, avec l'implantation de commerces et le développement d'activités tertiaires. Cette dynamique de changement s'est

accompagnée de nombreuses actions en direction des habitants, afin de renforcer la cohésion sociale, l'accès à la culture, réduire les inégalités d'accès à la santé, mais aussi faciliter l'insertion et l'emploi et encourager le développement économique. Une vigilance est également maintenue sur la tranquillité des résidents et l'amélioration de leur cadre de vie.

Un projet urbain à étendre sur les secteurs Sauvegarde et Château

La Duchère s'est transformée, c'est indéniable. Et son changement d'image se fait progressivement. Pour autant, la persistance d'un certain nombre de fragilités nécessite de maintenir l'ambition pour ce quartier de Lyon en actualisant le Projet de Territoire sur la période 2016-2020. Cette mise à jour s'inscrit dans le cadre du Contrat de Ville de la Métropole de Lyon (signé en juillet 2015) et de la Convention locale d'application de la Ville de Lyon (délibérée en novembre 2015). Il s'agit dans un premier temps de parachever le premier programme de rénovation urbaine, avec encore 650 logements à livrer d'ici 2019, des espaces publics structurants à réaliser (sud du Plateau, secteur Balmont, etc) et plusieurs programmes économiques à concrétiser (hôtel, pôle entrepreneurial, immeuble de bureaux...). Mais la métamorphose du quartier amorcée sur le Plateau n'aura de sens que si les secteurs Sauvegarde et Château, qui concentrent aujourd'hui de nombreuses fragilités sociales et urbaines, sont intégrés dans cette dynamique. C'est pourquoi les projets urbains actuellement en phase d'étude sur ces deux secteurs, inscrits en priorité

nationale dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, sont au cœur de ce nouveau Projet de Territoire.

Des cohésions sociales et territoriales à renforcer

Dans le contexte de telles mutations urbaines, l'enjeu pour les prochaines années sera d'accompagner la mixité sociale, de favoriser la rencontre, le dialogue afin de mieux vivre ensemble. De nombreuses énergies positives existent sur le quartier et seront mobilisées dans ce sens : habitants, équipements socioculturels, clubs sportifs, associations de proximité, acteurs culturels... Dans l'optique d'une cohésion sociale et territoriale toujours à renforcer, une attention particulière sera portée aux publics les plus fragiles, notamment ceux résidant à la Sauvegarde, au Château, mais aussi aux habitants de Balmont et du Plateau. Encourager la maîtrise de la langue, faciliter l'accès aux droits, soutenir la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes, développer le pouvoir d'agir des habitants, favoriser l'insertion et l'emploi, la santé, promouvoir l'éducation et l'émancipation par le sport, favoriser les pratiques

culturelles, proposer des actions d'accompagnement au changement... : toutes les thématiques d'intervention seront menées de concert. Enfin, la jeunesse, qui doit devenir une véritable richesse de La Duchère, fera l'objet d'une attention toute particulière, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Les moyens de la Politique de la Ville mais aussi du droit commun renforcé seront mobilisés afin de donner leurs chances aux jeunes : encouragement à la réussite éducative, soutien à la parentalité, diversification des activités péri et extra scolaires, prévention du décrochage scolaire, actions pilotes visant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes... Toutes ces questions demeurent à l'ordre du jour du Projet de Territoire 2016-2020.

Réaffirmant la nécessité d'une complémentarité entre l'urbain et l'humain et d'une co-construction avec les habitants, ce nouveau Contrat de Ville confirme, pour La Duchère, la valeur ajoutée d'un projet intégré. La concertation qui s'est tissée depuis 12 ans sur le territoire, a permis de réfléchir le projet de territoire avec les habitants. Elle sera sans conteste un atout, au cours des 4 prochaines années, pour franchir un pas de plus avec le Conseil Citoyen dans la co-élaboration du Projet.



Sommaire

1 PRÉAMBULE

5 CONTEXTE ET ENJEUX

- 5 La Duchère aujourd'hui : Portrait socio-économique du territoire en 2016
- 7 Un projet de territoire co-construit avec le Conseil Citoyen de La Duchère
- 10 Plan du projet de territoire et Plan du quartier politique de la ville de La Duchère

11 LE PROJET DE TERRITOIRE LA DUCHÈRE LYON 2016 - 2020

- 11 Synthèse des 4 piliers

13 PILIER 1 : CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

15 Volet Renouveau urbain

- 17 Enjeu 1 : Poursuivre et achever l'actuel Projet de Renouveau Urbain
- 19 Enjeu 2 : Engager le Nouveau Programme de Renouveau Urbain sur la Sauvegarde
- 21 Enjeu 3 : Engager le Nouveau Programme de Renouveau Urbain sur le Château

23 Volet Habitat

- 25 Enjeu 1 : Favoriser la mixité sociale en diversifiant l'offre de logement
- 27 Enjeu 2 : Conforter l'attractivité du parc existant (privé et public) et assurer la veille et la prévention des copropriétés anciennes et récentes
- 29 Enjeu 3 : Favoriser la mobilité et les parcours résidentiels, tout en veillant à la mixité sociale

31 Volet Gestion sociale et urbaine de proximité

- 33 Enjeu 1 : Améliorer de manière durable la gestion urbaine du quartier
- 35 Enjeu 2 : Renforcer le pouvoir d'agir des habitants mobilisés sur leur cadre de vie
- 37 Enjeu 3 : Améliorer la qualité de service au sein du parc locatif social

39 PILIER 2 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

41 Volet Développement Economique

- 43 Enjeu 1 : Développer la mixité fonctionnelle du quartier en attirant des entreprises et des salariés
- 45 Enjeu 2 : Conforter l'offre commerciale de proximité
- 47 Enjeu 3 : Favoriser la création d'entreprises et d'activités

49 Volet Emploi et Insertion professionnelle

- 51 Enjeu 1 : Faciliter l'accès au service public de l'emploi et à l'offre d'accompagnement pour les habitants demandeurs d'emploi
- 53 Enjeu 2 : Mobiliser les entreprises du territoire au profit des demandeurs d'emploi
- 55 Enjeu 3 : Développer la formation et la qualification des publics

- 57 Enjeu 4 : Agir sur les difficultés « périphériques » qui freinent l'accès à l'emploi
- 59 Enjeu 5 : Proposer un accompagnement renforcé pour les 16-25 ans en difficulté

61 PILIER 3 : COHÉSION SOCIALE

63 Volet Lien social

- 65 Enjeu 1 : Faire vivre la mixité et cultiver le vivre ensemble
- 67 Enjeu 2 : Raccrocher les secteurs Sauvegarde et Château à la dynamique du Projet de Territoire Duchère
- 69 Enjeu 3 : Développer le pouvoir d'agir des habitants

71 Volet Culture

- 73 Enjeu 1 : Encourager le développement du quartier par l'accompagnement artistique et culturel du projet urbain en priorité sur les secteurs Sauvegarde et Château
- 75 Enjeu 2 : Accompagner la mixité sociale et culturelle
- 77 Enjeu 3 : Favoriser l'expression des habitants par le levier culturel

79 Volet Santé

- 81 Enjeu 1 : Accompagner les habitants à être acteurs de leur santé
- 83 Enjeu 2 : Réduire les inégalités sociales et territoriales dans l'accès aux soins et à la santé
- 85 Enjeu 3 : Poursuivre une approche globale des questions de santé mentale

87 Volet Education

- 89 Enjeu 1 : Encourager la mixité à l'école et au collège
- 91 Enjeu 2 : Soutenir les parents dans leur fonction parentale
- 93 Enjeu 3 : Favoriser la réussite éducative
- 95 Enjeu 4 : Promouvoir le vivre ensemble et la citoyenneté à l'école

97 Volet Sécurité et prévention de la délinquance

- 99 Enjeu 1 : Poursuivre l'amélioration de la tranquillité publique
- 101 Enjeu 2 : Prévenir la délinquance des jeunes 11-25 ans
- 103 Enjeu 3 : Prévenir la radicalisation

105 PILIER 4 : GOUVERNANCE, INFORMATION, PROMOTION DU PROJET ET DU TERRITOIRE

107 Volet Gouvernance du Projet de territoire

- 109 Enjeu 1 : Instances de pilotage
- 111 Enjeu 2 : Equipe Projet territoriale
- 113 Enjeu 3 : Renforcer la Participation des habitants au Projet

115 Volet La communication au service du Projet et du Territoire

- 117 Enjeu 1 : Poursuivre la pédagogie du projet et l'accompagnement au changement
- 119 Enjeu 2 : Promouvoir les atouts de la destination « La Duchère – Lyon »

121 ANNEXE : L'APPORT DU CONSEIL CITOYEN DE LA DUCHÈRE AU PROJET DE TERRITOIRE

CONTEXTE ET ENJEUX

LA DUCHÈRE AUJOURD'HUI : PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE EN 2016

Une population en hausse depuis 2009 après une décennie de forte baisse

De 12.400 habitants lors du recensement INSEE de 1999, la population de La Duchère a depuis régulièrement baissé, en grande partie suite aux différentes opérations de relogement préalables aux démolitions. La Duchère est ainsi passée de 10.130 habitants en 2006 à seulement 9.205 habitants en 2009. Cependant, avec les livraisons de nombreux programmes neufs depuis 2008, le recensement de la population 2011 (collectes partielles des années 2009 à 2013) fait état d'une remontée à 9.690 habitants qu'il est poursuivi jusqu'à aujourd'hui.

Une population qui reste très jeune, avec sur certains secteurs plus de 30 % de moins de 18 ans - Selon le recensement INSEE 2011, la part des moins de 18 ans parmi la population s'élevait à 32 % sur l'îlot IRIS Sauvegarde et 26 % sur l'îlot IRIS Balmont Le Fort, contre une moyenne de 18 % sur la Ville de Lyon.

La Duchère comptait ainsi 570 enfants de moins de 2 ans, 480 enfants de 3 à 5 ans, 630 enfants de 6 à 10 ans, 500 adolescents de 11 à 14 ans, 340 jeunes 15-17 ans et 1.060 jeunes 18-24 ans.

Des situations de précarité persistantes, hormis sur le secteur rénové du Plateau

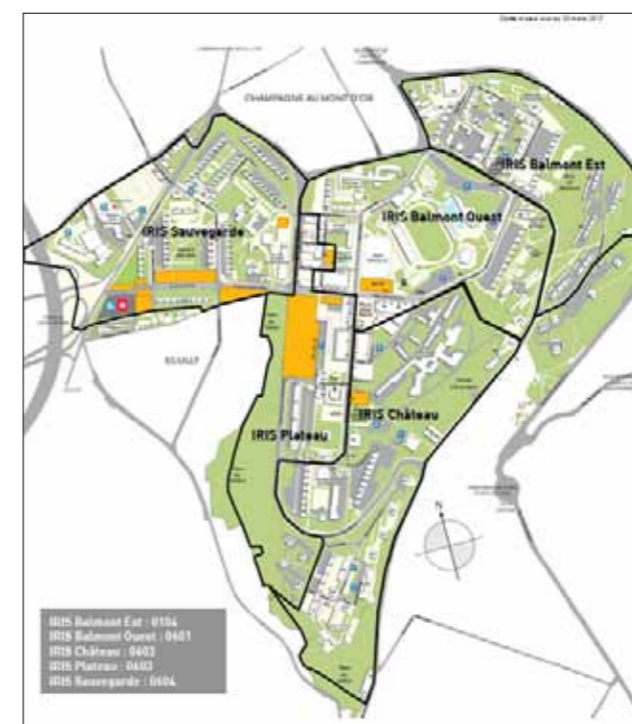
Dans l'ensemble, le quartier de La Duchère reste caractérisé par sa part élevée de ménages à très bas revenus, avec néanmoins une évolution très positive du secteur du Plateau, effet direct du renouvellement urbain. La part d'allocataires de la CAF à bas revenus

sur l'îlot IRIS du Plateau est ainsi passée de 33,7 % à en 2009 à 17,4 % en 2013 alors que la moyenne de La Duchère reste à 28 % et que la moyenne Métropolitaine s'établit à 15,5 % en 2013. La part des ménages allocataires du RSA sur le secteur du Plateau est également passée de 16,9 % en 2009 à 11,8 % en 2013, tandis que la moyenne Duchéroise progressait sur la même période de 14,1 % à 21,6 % (avec une moyenne d'agglomération à 7,8 % en 2013).

Des fragilités familiales qui restent élevées - La proportion de familles monoparentales à La Duchère se situe bien en deçà de la moyenne Lyonnaise (16%) et peut s'élever jusqu'à 34 % sur la Sauvegarde et 28 % sur les îlots IRIS Balmont Le Fort et Château.

Une mixité sociale qui reste relativement faible au sein du collège Schoelcher, malgré une légère évolution - Les écarts à la moyenne sont significatifs concernant le collège public du quartier avec un taux d'élèves boursiers qui s'élevait à 70 % en 2015 contre 27 % en moyenne dans l'agglomération lyonnaise et une part d'enfants de cadres, professions intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires réduite à 12 % contre 36% en moyenne dans l'agglomération. Cependant, cette part est en hausse constante depuis le début du Projet de rénovation urbaine : en 2003, la part d'enfants de cadres et professions intermédiaires n'était que de 6 %.

Une très forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi depuis 2008, sauf sur le Plateau. Malgré la progression du nombre d'établissements économiques implantés sur La Duchère, et dans un



Evolution du taux de chômage INSEE 2009 / INSEE 2011

Balmont Est
13,5% / 15%

Balmont Le Fort
26,5% / 27%

Le Château
18% / 24%

Le Plateau
24,5% / 21%

La Sauvegarde
34% / 37%

Total Duchère
23,8% / 25,56%

Métropole de Lyon
11,6% / 12,9%

contexte national très dégradé, de fin 2008 à fin 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C est passé sur la Duchère de 742 à 1 100 (soit une hausse exceptionnelle de 48 %). Le taux de chômage au sens du recensement (part des demandeurs d'emploi sur la population active de 15 à 64 ans) s'établissait selon les données INSEE 2011 à environ 25,5 % alors qu'il s'élevait à 22,0 % fin 2008.

La progression du nombre de demandeurs d'emploi s'est poursuivie entre le 3^e trimestre 2014 et le 3^e trimestre 2015, avec une nouvelle hausse de presque 7 %.

Selon les secteurs, les taux de chômage au sens du recensement (part des chômeurs sur les actifs 15-64 ans) varient très fortement (voir chiffres ci-dessus)

2 IRIS apparaissent en grande difficulté : l'IRIS La Sauvegarde avec un taux 3 fois plus élevé que la moyenne de la Métropole de Lyon et l'IRIS Balmont le Fort avec un taux 2 fois plus élevé que la moyenne de la Métropole de Lyon (pour mémoire, cet IRIS comprend la résidence Alyzé de GLH, la barre 310 de la SACVL et certains nouveaux immeubles du Plateau

Nord). L'IRIS du Château voit la situation se dégrader et, avec un taux de non-emploi de 24 %, se rapproche des secteurs les plus en difficulté.

L'IRIS Plateau commence à connaître une évolution favorable, le taux de non-emploi passant de 24,5 % à 21 % en lien avec la livraison des nouveaux logements aux statuts d'occupation très diversifiés sur ce secteur.

Des données complémentaires issues du traitement du recensement INSEE 2013 devraient être exploitées durant l'année 2016, et viendront compléter ce portrait socio-économique du territoire. Cela permettra de mesurer avec plus d'acuité l'état des évolutions les plus récentes sur La Duchère, dans le contexte d'une très forte mutation urbaine et sociale.

UN PROJET DE TERRITOIRE CO-CONSTRUIT AVEC LE CONSEIL CITOYEN DE LA DUCHÈRE

A La Duchère, une culture de la concertation s'est tissée au fil des ans, depuis la mise en place du Grand Projet de Ville en 2003 : démarches participatives sur le cadre de vie, concertations thématiques sur les principaux aménagements d'espaces publics (place centrale et square Averroès, parc du Vallon, espaces publics tranche 2, parvis de la tour panoramique), démarches de concertation innovantes (choix d'une compagnie artistique en résidence, travail sur l'art urbain, dénomination des rues avec le Conseil de quartier...), appui à la constitution de collectifs de locataires, concertations sur le Projet de territoire dans ses différentes dimensions (« Pour moi La Duchère » en 2005 donnant suite à 252 propositions des habitants et 60 engagements des élus, mais aussi « La Duchère, c'est l'affaire de tous » en 2011-2012 donnant lieu à 87 propositions des habitants), soutien aux démarches ascendantes telles que le GTI...



Depuis 2005, dans le respect des préconisations de la Charte de la Participation du Grand Lyon, les habitants sont également associés à la gouvernance du Projet

La Duchère Lyon grâce à un Comité de Suivi Participatif. Cette instance tripartite (élus, techniciens, représentants de la société civile) se réunit trois ou quatre fois par an pour faire le point sur l'avancée du Projet, définir et évaluer les démarches de concertation et faire remonter les préoccupations des habitants. Le collègue « société civile » du Comité de Suivi Participatif a ainsi préfiguré la mise en place du Conseil Citoyen ; son « avis sur le bilan à mi-parcours du Projet La Duchère Lyon » rédigé en 2009 a par exemple joué un rôle important dans la priorité mise dans le NPRU sur les secteurs Sauvegarde et Château.

C'est sur ce terreau particulièrement riche en matière de participation citoyenne, qu'est venue s'inscrire la loi du 21 février 2014 de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine, soucieuse de promouvoir une démarche de co-construction des Contrats de Ville avec les habitants grâce à la mise en place des Conseils Citoyens. Dans le respect des instances et espaces de démocratie participative déjà existants, la Ville de Lyon a souhaité avec le concours de l'État répondre à l'esprit de la loi pour susciter, à La Duchère comme dans les autres quartiers prioritaires, une participation nouvelle, notamment de la part d'habitants non engagés jusqu'à présent dans les cadres formels.

2015 : Une mobilisation nouvelle des Duchérois pour identifier les défis prioritaires pour les 5 prochaines années

A La Duchère, tous les habitants (qu'ils soient déjà engagés ou pas) ont été invités dès l'hiver 2015 à former un groupe de travail pour participer à l'élaboration du Projet de Territoire. Cet appel à candidatures



a été fortement relayé par les habitants déjà impliqués et le bouche-à-oreille a fonctionné. Cette phase de mobilisation (3 ateliers de janvier à mai 2015) a permis de sensibiliser les Duchérois aux enjeux du nouveau Contrat de Ville de la Métropole de Lyon et de faire émerger les principaux défis à relever, selon eux, pour les prochaines années. Environ 80 habitants ont participé aux ateliers de travail, pilotés et animés dans un 1^{er} temps par la Mission Lyon La Duchère. En juin 2015, un atelier de dialogue public en présence des élus d'arrondissement, de la Ville de Lyon et des partenaires, a permis d'enclencher un dialogue sur ces défis et leur prise en compte dans la convention locale d'application de la Ville de Lyon. Une rencontre inter-quartier à l'échelle de la Ville a permis d'échanger sur les enjeux transversaux et d'initier du lien entre les territoires. La Convention locale d'application a été présentée à l'automne. Le groupe habitants de la Duchère a ensuite souhaité mener son travail de manière autonome pour élaborer une contribution habitante indépendante. Il s'est ainsi fixé une méthode de travail pour le premier semestre 2016.

2016 : Le Conseil Citoyen prend corps

Le groupe (environ 50 membres) s'est positionné en tant que « Conseil Citoyen de La Duchère » de fait, sans attendre la labellisation officielle. Parmi les thèmes identifiés comme prioritaires en 2015, 4 ont été retenus comme objets de travail par le Conseil Citoyen : la mixité sociale, l'éducation/la jeunesse et la parentalité, l'emploi et le développement économique et enfin l'urbain. Pour chacun, un groupe de travail a été créé, réunissant un dizaine de personnes en moyenne et animé par au moins deux habitants référents. Chacun de ces groupes a rencontré des habitants, des personnes ressources, des acteurs locaux, les chargés de développement thématiques de la Mission Duchère... Cela lui a permis de bâtir un diagnostic territorial et d'identifier progressivement des orientations stratégiques et des propositions d'actions. Parallèlement à ces quatre groupes de travail, des membres du Conseil Citoyen ont participé à des groupes techniques sur les questions liées à la santé et à la culture. Deux assemblées plénières du Conseil Citoyen ont permis au groupe d'avancer progressivement vers une contribution collective.

Durant tout le premier semestre 2016, la Mission Duchère a apporté un soutien logistique (envoi des invitations, mise à disposition de salles de réunions, création d'un espace de partage de documents sur internet...) et méthodologique en fonction de leurs demandes, et une assistance à maîtrise d'ouvrage financée par la Ville de Lyon a aidé le groupe à s'autonomiser très rapidement dans son organisation, l'animation des réunions, la rédaction des comptes rendus... Plusieurs réunions du Comité de Suivi Participatif ont permis aux représentants du Conseil Citoyen (les référents des 4 GT) d'échanger directement avec les élus sur l'avancée de leurs travaux. En mai, le Conseil Citoyen a remis à la Mission Duchère son rapport intermédiaire et dans le même temps la Mission Duchère lui a remis un premier document de travail du projet de territoire. Les documents ont ainsi pu être analysés de part et d'autre, débattus en réunions techniques et discutés avec les élus en Comité de Suivi Participatif.

Un Projet réellement co-élaboré

La contribution finale du Conseil Citoyen est proposée (texte intégral) en annexe du présent document. Cet « Apport » a évolué et s'est affiné au fil des échanges et des rencontres ; de même, les fiches-actions élaborées par la Mission Duchère en lien avec les partenaires ont été enrichies par les échanges avec le Conseil Citoyen. Ainsi, même si les termes utilisés diffèrent, les orientations stratégiques convergent à plus de 90% entre le Conseil Citoyen, les techniciens et les élus et les propositions se complètent. Le Projet de Territoire La Duchère – Lyon 2016-2020 est réellement le fruit d'une élaboration partenariale et d'un large consensus. Afin de souligner ce qui caractérise la richesse de la contribution habitante, certaines propositions opérationnelles du Conseil Citoyen (qui n'avaient pas été identifiées par les partenaires mais qui méritent d'être mises en œuvre) sont mises en exergue dans le Projet de Territoire sous forme des « Idées en + du Conseil Citoyen ». Ont également été mis en valeur certains éclairages complémentaires sur la formulation des enjeux.

L'avenir du Conseil Citoyen

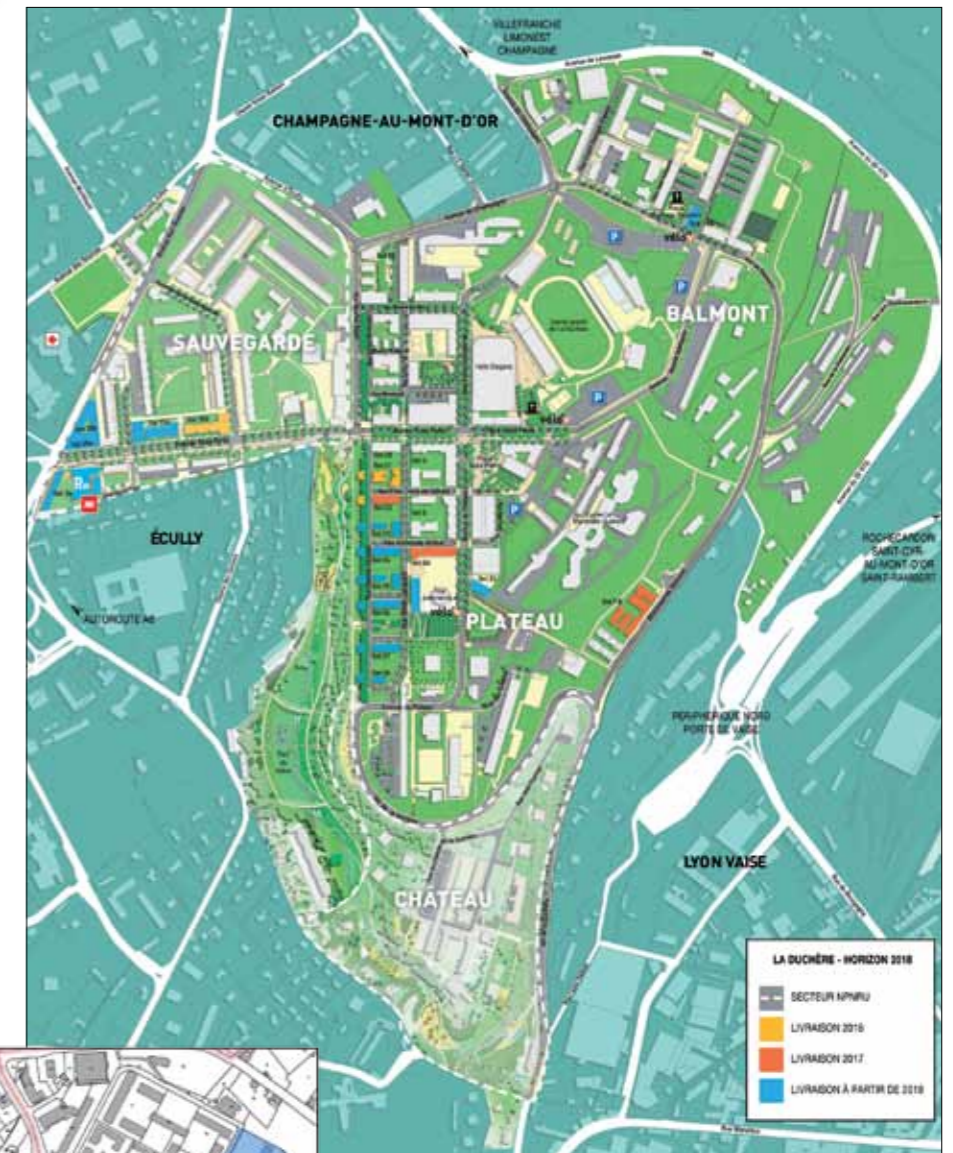
S'étant concentré sur le fond du Projet avant de réfléchir à sa forme (structuration, nombre de participants, règles de fonctionnement, labellisation...), le Conseil Citoyen de La Duchère constitue néanmoins un groupe actif, solide et reconnu par les partenaires. Les modalités de travail et d'organisation au sein du Conseil Citoyen mais aussi entre le Conseil Citoyen,

les techniciens et les élus pour les prochaines années restent encore à définir, en intégrant la volonté du Conseil Citoyen de rester un groupe ouvert. C'est l'un des chantiers qu'il reste à mener au second semestre 2016.

« Notre parole n'est pas une parole d'expert, mais notre expertise du territoire en tant qu'habitants a vraiment enrichi le Projet de Territoire, où des propositions concrètes émanent des Duchérois ».

Le Conseil Citoyen

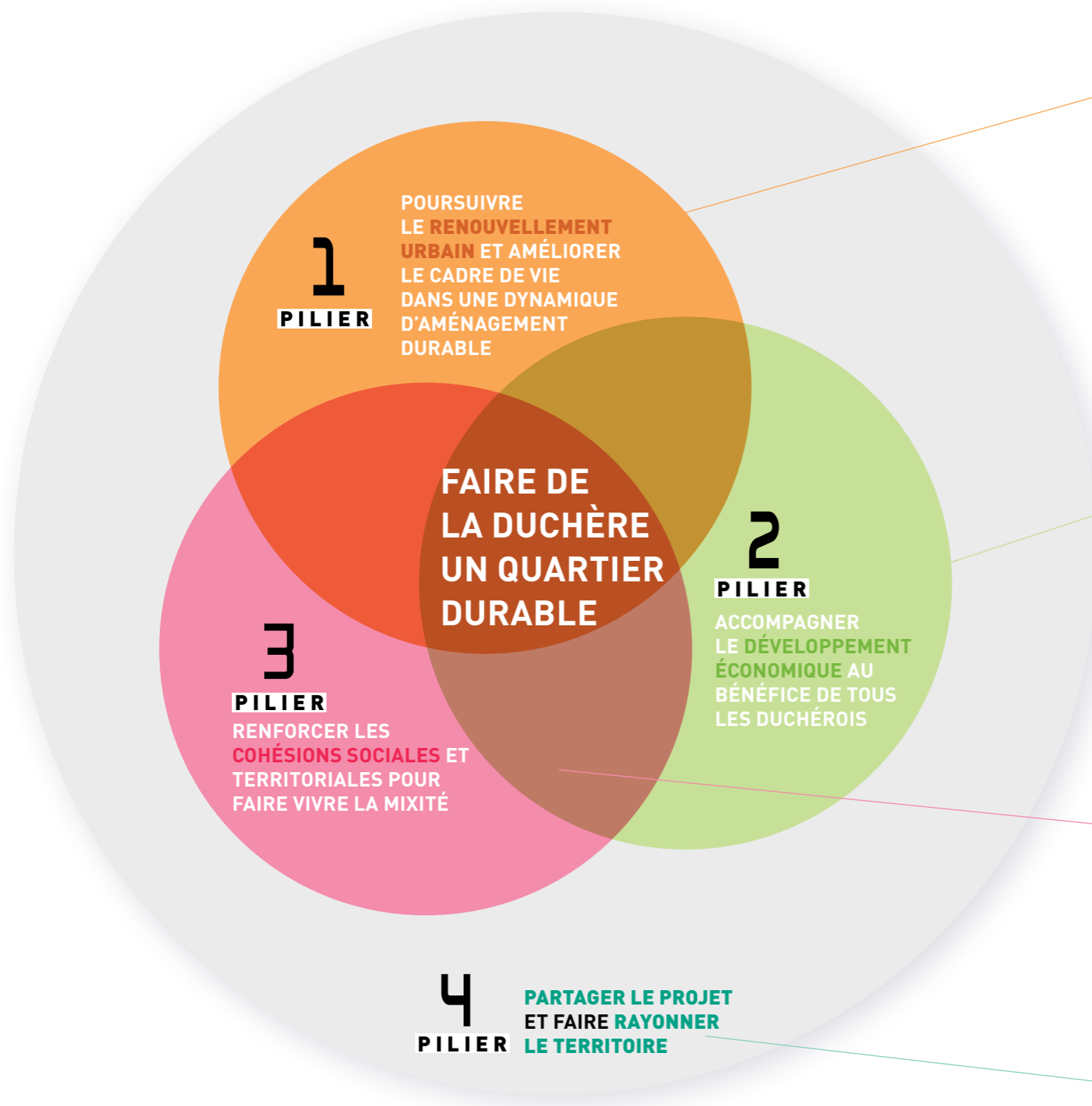
PLAN DU PROJET DE TERRITOIRE DE LA DUCHÈRE



PLAN DU QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) DE LA DUCHÈRE

Le projet de territoire

La Duchère LYON 2016-2020



- ↑ enjeux
- Poursuivre et achever l'actuel Projet de Renouvellement Urbain
 - Engager le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain sur la Sauvegarde
 - Engager le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain sur le Château
 - Favoriser la mixité sociale en diversifiant l'offre de logement
 - Conforter l'attractivité du parc existant (privé et public) et assurer la veille et la prévention des copropriétés anciennes et récentes
 - Favoriser la mobilité et les parcours résidentiels, tout en veillant à la mixité sociale
 - Améliorer de manière durable la gestion urbaine du quartier
 - Renforcer le pouvoir d'agir des habitants mobilisés sur leur cadre de vie
 - Améliorer la qualité de service au sein du parc locatif social

- ↑ enjeux
- Développer la mixité fonctionnelle du quartier en attirant des entreprises et des salariés
 - Conforter l'offre commerciale de proximité
 - Favoriser la création d'entreprises et d'activités
 - Faciliter l'accès au service public de l'emploi et à l'offre d'accompagnement pour les habitants demandeurs d'emploi
 - Mobiliser les entreprises du territoire au profit des demandeurs d'emploi
 - Développer la formation et la qualification des publics
 - Agir sur les difficultés « périphériques » qui freinent l'accès à l'emploi
 - Proposer un accompagnement renforcé pour les 16-25 ans en difficulté

- ↑ enjeux
- Faire vivre la mixité et cultiver le vivre ensemble
 - Raccrocher les secteurs Sauvegarde et Château à la dynamique du Projet de Territoire Duchère
 - Développer le pouvoir d'agir des habitants
 - Encourager le développement du quartier par l'accompagnement artistique et culturel du projet urbain en priorité sur les secteurs Sauvegarde et Château
 - Accompagner la mixité sociale et culturelle
 - Favoriser l'expression des habitants par le levier culturel
 - Accompagner les habitants à être acteurs de leur santé
 - Réduire les inégalités sociales et territoriales dans l'accès aux soins et à la santé
 - Poursuivre une approche globale des questions de santé mentale
 - Encourager la mixité à l'école et au collège
 - Soutenir les parents dans leur fonction parentale
 - Favoriser la réussite éducative
 - Promouvoir le vivre ensemble et la citoyenneté à l'école
 - Poursuivre l'amélioration de la tranquillité publique à la Duchère
 - Prévenir la délinquance des jeunes 11-25 ans
 - Prévenir la radicalisation

- ↑ enjeux
- Instances de pilotage
 - Équipe Projet territoriale
 - Renforcer la Participation des habitants au projet
 - Poursuivre la pédagogie du projet et l'accompagnement au changement
 - Promouvoir les atouts de la destination « La Duchère - Lyon »

Pilier 1

CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN



Volet

RENOUVELLEMENT URBAIN



ENJEU 1 POURSUIVRE ET ACHEVER L'ACTUEL PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Bilan de la Convention ANRU 2005-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Création d'une nouvelle centralité sur le Plateau, à l'intersection des nouvelles voiries Nord-Sud (avenue du Plateau) et Est-ouest (avenue Rosa Parks), avec la réalisation de la Place Abbé Pierre autour de laquelle se retrouvent les commerces et les services publics → Désenclavement complet du quartier par la création de l'avenue Est-Ouest Rosa Parks et d'un site propre de transports en commun reliant Vaise, la Duchère et Ecully → Valorisation des qualités paysagères du site par le réaménagement complet du Parc du Vallon → Création et/ou Requalification des espaces publics, par l'aménagement du square Averroès, le réaménagement de l'avenue de Champagne, du boulevard de Balmont et de l'avenue Sakharov → Réhabilitation ou réalisation de nombreux équipements publics de proximité mais aussi de rayonnement régional : deux crèches, deux écoles, une bibliothèque, un gymnase, un stade de foot, une halle d'athlétisme d'envergure régionale, une Maison des Fêtes et des Familles, le regroupement des services sociaux de la Métropole → Diversification de l'habitat (voir fiche Habitat 1) → Développement de la mixité fonctionnelle du quartier en attirant des entreprises et des salariés (voir fiche Développement Economique 1) 	<ul style="list-style-type: none"> → Terminer la requalification et les aménagements urbains, conforter la mixité fonctionnelle et d'habitat, sur le secteur Ouest du Plateau (ancien foncier de la barre 230 et du centre administratif) et sur les secteurs Sauvegarde Sud et Balmont Nord
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<p>Dans le cadre de la 2^e tranche de la Zone d'Aménagement Concertée</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aménager les derniers espaces publics sur le secteur Ouest du Plateau : parvis de la Tour Panoramique, square des Marronniers, maillage viaire autour des îlots 21 à 28, jardins partagés (2 000 m²) → Aménager les espaces publics sur le secteur Sauvegarde Sud, en accompagnement des îlots 15 A, 34, 35 A et 35 B → Aménager la place Bachaga Boualem, sur le secteur Balmont Nord → Commercialiser les derniers îlots d'habitat et tertiaires 	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuite des travaux d'aménagement des espaces publics du secteur Plateau Ouest : réseaux et voiries (2016-2018) → Poursuite des travaux d'aménagement sur le secteur Sauvegarde Sud (2018) au fur et à mesure de la livraison des îlots 15 A, 34, 35 A et 35 B) → Travaux d'aménagement du parvis de la Tour Panoramique (fin 2017-2018) → Travaux d'aménagement de la place Bachaga Boualem (2016) → Travaux d'aménagement du nouveau square des Marronniers (2018) → Finalisation de la définition et des travaux de construction des îlots d'habitat : 16, 21 à 28, 7/8, 15A, 42 et 19A → Finalisation de la définition puis des travaux de construction des îlots tertiaires : 33, 34, 35A et 35

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → ZAC Duchère 	
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Métropole de Lyon, Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie, Direction de l'Aménagement en lien avec la Mission Lyon La Duchère → Comité Technique Opérationnel de la Zone d'Aménagement Concertée - ZAC 	<ul style="list-style-type: none"> → Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine → Etat, Direction Départementale des Territoires → Région Auvergne Rhône-Alpes → Ville de Lyon – Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme → SERL Aménageur de la ZAC → Promoteurs et bailleurs sociaux
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Le Conseil Citoyen attire l'attention sur un risque de décrochage social et urbain sur le quartier de Balmont malgré la réhabilitation de la barre 320 	

ENJEU **IN** **ENGAGER LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN SUR LA SAUVEGARDE**

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>→ Des indicateurs sociaux préoccupants et des dysfonctionnements urbains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un réseau de rues qui fragmente le quartier, avec de nombreuses voiries en impasse • des espaces cloisonnés qui contribuent au morcellement de l'espace urbain • une trame verte peu structurante qui accentue les coupures au sein du quartier • un quartier bien pourvu en équipements, mais peu mis en lien et peu valorisés par les espaces publics <p>→ Un renouvellement urbain qui s'est amorcé au sud de la Sauvegarde et le long de l'avenue Ben Gourion, avec quelques opérations de construction</p> <p>→ Une très faible diversité de l'habitat avec 91 % de logements sociaux fin 2015 : 931 logements locatifs sociaux dont 3 nouvelles résidences (GrandLyon Habitat, Lyon Métropole Habitat), 40 logements en copropriété La Chaumine, 48 logements dans une nouvelle copropriété Les Rives de Champagne, livrée en 2007</p>	<p>→ Eviter le décrochage social et spatial avec les secteurs déjà renouvelés dans le cadre du PRU 1 (Plateau, Sauvegarde Sud)</p> <p>→ Achever la mutation engagée pour faire de la Duchère un pôle de développement résidentiel et économique à l'échelle du bassin de vie, doté d'un fort niveau d'équipements et de services</p> <p>→ Les premiers axes identifiés pour le futur projet urbain :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désenclaver le quartier en interne et le relier au Plateau, à Champagne et à Ecully • Diversifier l'habitat dans la suite du PRU 1, pour ramener la part du logement social à 60%, requalifier le parc social ancien maintenu • Favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques sur le secteur de l'avenue Ben Gourion et soutenir le commerce de proximité • Poursuivre les améliorations du cadre de vie
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<p>→ Signer le Protocole de Préfiguration avec l'ANRU afin d'entériner les opérations urgentes de relogement et de démolition engagées et d'autoriser les études préalables à d'autres opérations de réhabilitations et/ou de démolitions</p> <p>→ Achever les études préparatoires au projet de renouvellement urbain</p> <p>→ Choisir un mode d'aménagement pour le secteur Sauvegarde et choisir un aménageur</p> <p>→ Elaborer un calendrier prévisionnel des opérations</p>	<p>→ Signature du Protocole de préfiguration avec l'ANRU, validant l'opération urgente de la démolition des immeubles 520 et 530 (fin 2016)</p> <p>→ Etude sociologique sur les espaces publics et à usage public, confiée au groupement WZ Associés et BazarUrbain) (2016)</p> <p>→ Etude déplacements – circulations confiée à EGIS Conseil (2016)</p> <p>→ Etudes internes sur la diversification économique et sur la diversification de l'habitat (2016)</p> <p>→ Stabilisation d'un pré-projet urbain (programmation, calendrier des opérations, plan de financement...) (2017)</p> <p>→ Consultation d'un aménageur (2017)</p> <p>→ Signature d'une Convention pluriannuelle avec l'ANRU (2017)</p> <p>→ Désignation d'un aménageur (2018)</p> <p>→ Désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine (2018)</p> <p>→ Début des chantiers d'aménagement (2019)</p>

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>→ Protocole de préfiguration</p>	
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>→ Métropole de Lyon, Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie, Direction de la Politique de la Ville, en lien avec la Mission Lyon La Duchère</p>	<p>→ Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine</p> <p>→ Etat, Direction Départementale des Territoires</p> <p>→ Région Auvergne Rhône-Alpes</p> <p>→ Métropole de Lyon, Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie, Direction de l'Aménagement</p> <p>→ Ville de Lyon – Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme, service Habitat</p> <p>→ Futur aménageur</p> <p>→ Promoteurs et bailleurs sociaux</p>

IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

- **Valoriser le quartier sur le modèle d'une « cité jardin » : conserver, protéger et requalifier tous les espaces verts.**
- **Inscrire les nouvelles constructions, comme la trame viaire et d'espaces publics, dans ce modèle de « cité jardin »**
- **Renforcer la végétalisation et redéfinir la continuité des cheminements piétons à l'intérieur de la Sauvegarde et en connexion avec les autres territoires de la Duchère, avec le concours des habitants.**
- **Eviter les risques de « cloisonnement » pour préserver le grand paysage et être vigilant sur les projets de « résidentialisation »**
- **Prévoir un traitement « apaisé » de l'avenue Ben Gourion**
- **Créer un espace de respiration à l'entrée de l'école des Géraniums, une place ouverte à tous les publics**
- **Créer des équipements sportifs extérieurs pour les jeunes**

+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ENJEU



ENGAGER LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN SUR LE CHÂTEAU

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>→ Des indicateurs sociaux préoccupants et des dysfonctionnements urbains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une rupture topographique qui contribue à l'isolement du quartier • un accès unique et une desserte en boucle du quartier • des cheminements peu confortables car en forte déclivité • un boulevard de la Duchère au caractère très routier, dont les traversées sont insécurisantes • un écrin végétal de qualité, mais qui peut contribuer à l'isolement du quartier • l'absence de traitement paysager de l'esplanade de la barre 110 • l'isolement de l'immeuble de bureaux Lyon Ouest • un centre commercial qui décline • des équipements publics vecteurs d'animation mais aux espaces extérieurs pauvres et peu conviviaux • des problématiques de stationnement mal réparti sur le quartier • un parc d'habitat ancien, dont les performances énergétiques sont à améliorer 	<p>→ Eviter le décrochage social et spatial avec les secteurs déjà renouvelés dans le cadre du PRU 1 (Plateau, Sauvegarde Sud)</p> <p>→ Achever la mutation engagée pour faire de la Duchère un pôle de développement résidentiel et économique à l'échelle du bassin de vie, doté d'un fort niveau d'équipements et de services</p> <p>→ Les premiers axes identifiés pour le futur projet urbain :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rompre l'isolement du Château en améliorant les liens avec le Plateau et le Parc du Vallon • Améliorer le cadre de vie (espaces publics, déplacements, devenir du centre commercial...) • Améliorer les équipements publics existants • Réhabiliter le parc social et privé
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<p>→ Signer le Protocole de Préfiguration avec l'ANRU</p> <p>→ Achever les études préparatoires au projet de renouvellement urbain</p> <p>→ Elaborer un calendrier prévisionnel des opérations (aménagement des espaces publics, rénovation des équipements publics)</p>	<p>→ Signature du Protocole de préfiguration avec l'ANRU (fin 2016)</p> <p>→ Etude sociologique sur les espaces publics et à usage public, confiée au groupement WZ Associés et BazarUrbain (2016)</p> <p>→ Etude déplacements – circulations confiée à EGIS Conseil (2016)</p> <p>→ Etudes internes sur la diversification économique et sur la diversification de l'habitat (2016)</p> <p>→ Stabilisation d'un pré-projet urbain (programmation, calendrier des opérations) (2017)</p> <p>→ Signature d'une Convention pluriannuelle avec l'ANRU (2017)</p>

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>→ Métropole de Lyon, Direction de l'Aménagement</p>	
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>→ Métropole de Lyon, Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie, Direction de la Politique de la Ville, en lien avec la Mission Lyon La Duchère</p>	<p>→ Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine</p> <p>→ Etat, Direction Départementale des Territoires</p> <p>→ Région Auvergne Rhône-Alpes</p> <p>→ Métropole de Lyon, Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie, Direction de l'Aménagement</p> <p>→ Ville de Lyon – Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme, service Habitat</p> <p>→ Bailleurs sociaux</p>

IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

- **Concevoir des liaisons attractives et pratiques en direction du Plateau, de Vaise et d'Ecully**
- **Relier de manière très lisible les espaces du Château avec les équipements tels que la MJC, le centre social Duchère Plateau, l'école des Anémones et le cœur du quartier de la Duchère : créer une continuité paysagère entre le parc du Vallon, le Château et le Plateau**
- **Mieux ouvrir les différents équipements du quartier (école des Fougères, crèche ARIMC, Maison de l'Enfance, immeuble de bureaux Lyon Ouest) sur l'ensemble des espaces publics et constituer un vrai cœur de quartier**
- **Avoir une attention particulière aux transports en commun et envisager une navette pour desservir le quartier le plus enclavé de la Duchère**

+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Volet HABITAT



ENJEU



FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE EN DIVERSIFIANT L'OFFRE DE LOGEMENT

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Part du logement social ramenée de 80% au début des années 2000 à 58 % à fin 2015. Objectif : 55% à la fin du PRU (horizon 2018-2019). → 1711 logements sociaux démolis à fin 2015 → 1194 logements neufs livrés à fin 2015 : <ul style="list-style-type: none"> • Accession : 453 logements • Locatif libre ou intermédiaire : 170 • Logements sociaux intermédiaires : 88 (PLS) • Logements sociaux : 340 • Logements étudiants : 143 	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre le développement d'une offre d'habitat diversifiée sur le quartier : accession abordable (libre ou sécurisée), locatif libre ou intermédiaire, logements étudiants → Proposer des programmes d'habitat alliant de fortes qualités environnementales et d'usages qui s'appuient sur les atouts du quartier et renforcent son attractivité → Proposer des logements en accession abordable répondant aux besoins des primo-accédants, des jeunes actifs et des ménages issus de la Duchère et du bassin d'habitants
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de diversification de l'habitat validée pour la période 2003-2018 → Définir et valider la stratégie de diversification de l'habitat à poursuivre sur le secteur de la Sauvegarde, dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) → Contrôler la qualité des nouvelles opérations : qualité de la construction, qualité d'usage, respect de la réglementation thermique, innovation environnementale et sociale, qualité du montage juridique et anticipation de la gestion future → Reconstituer l'offre locative sociale démolie sur la Duchère, dans tous les quartiers insuffisamment pourvus de la Ville de Lyon, dans un objectif de rééquilibrage pour une ville plus mixte. 	<ul style="list-style-type: none"> → Achèvement du programme de reconstruction de la convention ANRU de 2005 sur le Plateau sud (îlot 16, îlots 24 à 28) la Sauvegarde sud (îlot 15A) et Balmont (îlot 19A), dans le cadre de la ZAC en cours 2005-2018 → Définition d'une programmation immobilière de diversification sur la Sauvegarde pour la période 2018-2030 → Veille sur les projets hors secteurs opérationnels → Renforcement des mécanismes de suivi et de contrôle qualité, à piloter par l'aménageur de la ZAC actuel et le futur (Sauvegarde) → Pilotage de la reconstitution au titre de la convention Habitat PRU et fléchage de la reconstitution de l'offre démolie dans le cadre de la future convention NPRU

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → PTZ+ (Prêt à taux Zéro +) → Mesures de défiscalisation → Aides à la pierre → TVA taux réduit → Plan 3A de la Métropole de Lyon 	<ul style="list-style-type: none"> → Parts respectives du logement social et du logement privé à l'échelle de La Duchère et de chaque secteur → Part des propriétaires occupants dans les nouvelles copropriétés → Part des primo-accédants dans les programmes neufs → Nombre de primes Plan 3A mobilisées
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Mission Lyon La Duchère → Comité stratégique Habitat du Projet de Territoire Duchère → Comité Technique Opérationnel de la Zone d'Aménagement Concertée 	<ul style="list-style-type: none"> → Métropole de Lyon – Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie – Direction de l'Aménagement → Métropole de Lyon – Délégation Développement Solidaire et Habitat – Direction Habitat et Logement → Ville de Lyon – Direction de l'Aménagement Urbain, Service Habitat → Etat – Direction Départementale des Territoires → Région Auvergne Rhône-Alpes → SERL Aménageur de la ZAC → Futur aménageur → Promoteurs et bailleurs sociaux
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<p>+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	

ENJEU **IN** **CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ DU PARC EXISTANT (PRIVÉ ET PUBLIC) ET ASSURER LA VEILLE ET LA PRÉVENTION DES COPROPRIÉTÉS ANCIENNES ET RÉCENTES**

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → 901 logements sociaux réhabilités et/ou résidentialisés dans le cadre du PRU 2005-2018 → Des réhabilitations et résidentialisations réalisées sur le parc social à poursuivre dans le cadre du NPNRU (Sauvegarde et Château) et hors NPNRU (Balmont et Plateau Sud) → Bilan des dispositifs d'intervention sur le parc des copropriétés : 7,5M€ de travaux réalisés de 2004 à 2012 sur les 13 copropriétés anciennes (Plan de Sauvegarde, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Programme d'Intérêt Général), soit 1134 logements concernés. → Une mission de veille et d'accompagnement des copropriétés neuves et anciennes dès 2009, POPAC expérimental (Programme Opérationnel Préventif d'Accompagnement des Copropriétés) 2013-2015 sur les copropriétés neuves et anciennes 	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre la requalification du patrimoine bâti : réhabilitations et/ou résidentialisations → Favoriser les projets d'éco-rénovation dans le parc ancien, social et privé pour viser de meilleures performances énergétiques et contribuer à limiter l'évolution des charges pour les locataires et les copropriétaires. → Veiller sur les copropriétés récentes et anciennes et conforter les instances de gestion → Accompagner l'installation des copropriétaires et pérenniser les nouvelles copropriétés
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Définir une stratégie d'intervention globale sur le parc locatif social de la Duchère pour les années 2016-2020 → Décliner cette stratégie dans le cadre du NPRU sur la Sauvegarde (GrandLyon Habitat), le Château (ALLIADE) et hors NPRU sur Balmont et Plateau Sud (SACVL) → Définir une stratégie d'intervention sur le parc des copropriétés de la Duchère, maintenir les outils de veille et d'accompagnement → Accompagner les locataires dans l'appropriation des logements fortement rénovés (performances énergétiques et environnementales). 	<ul style="list-style-type: none"> → Définition d'un programme de réhabilitation et de résidentialisation sur la Sauvegarde et le Château pour la période 2017-2030 → Définition d'un programme de réhabilitation sur le reste du parc social (notamment sur le patrimoine SACVL Balmont et Plateau Sud) à l'horizon 2018-2020 → Mise en place de missions d'accompagnement et d'outils de suivi et d'évaluation des coûts énergétiques (parc social/parc privé) → Poursuite de la mission de veille sur les copropriétés neuves et anciennes dans le cadre du futur POPAC d'agglomération → Accompagnement des copropriétés anciennes de la Duchère pour mobiliser la plate-forme éco-rénovation de la Métropole → Proposition aux nouveaux copropriétaires de formations leur permettant de maîtriser le fonctionnement et les rouages d'une copropriété.

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Plateforme éco-rénovation de la Métropole de Lyon → Aides de l'ANAH → Aides à la réhabilitation du parc social → POPAC d'Agglomération 	<ul style="list-style-type: none"> → Evolution du marché immobilier (volume des ventes, prix) → Nombre de résidences et logements réhabilités ou résidentialisés → Maîtrise des charges, dont les dépenses énergétiques
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Mission Lyon La Duchère → Comité stratégique Habitat du Projet de Territoire Duchère 	<ul style="list-style-type: none"> → Métropole de Lyon – Délégation Développement Solidaire et Habitat – Direction Habitat et Logement → Ville de Lyon – Direction de l'Aménagement Urbain, Service Habitat → Etat – Direction Départementale des Territoires / Agence Nationale de l'Habitat - ANAH → Promoteurs et bailleurs sociaux → Europe → Agence Locale de l'Energie → Région Auvergne Rhône-Alpes → Bailleurs : Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, SACVL, ALLIADE, SOLLAR → Conseils syndicaux et syndicats des copropriétés

IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

Pour le secteur Sauvegarde :

- **Au côté des démolitions, poursuivre activement les réhabilitations, particulièrement pour les barres qui le justifient le plus, en concertation avec les locataires**
- **Veiller au même niveau de qualité architecturale pour les nouveaux et les anciens immeubles**

+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ENJEU



FAVORISER LA MOBILITÉ ET LES PARCOURS RÉSIDENTIELS TOUT EN VEILLANT À LA MIXITÉ SOCIALE

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>→ En 2012,</p> <ul style="list-style-type: none"> • 71% des locataires du parc HLM avaient un niveau de ressources inférieur à 60% des plafonds PLUS (proportion similaire à celle des 3 autres GPV de l'agglomération), avec une situation plus précaire pour le secteur de la Sauvegarde (74%) • 55% seulement des actifs avaient un emploi stable (60% pour les 4 GPV) • Des emménagés récents en situation précaire. <p>→ Sur les 1567 familles Duchéroises relogées entre 2003 et 2014, des parcours résidentiels positifs dans le cadre de ce relogement opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 81% des ménages ont été relogés à Lyon, dont 47% sur le quartier • 25% de ménages ont été relogés dans le parc HLM neuf ou de moins de 5 ans, 15% dans le parc social réhabilité, 1,6% de ménages relogés ont accédé à la propriété • A fin 2015, 14% des accédants habitant les nouvelles copropriétés étaient déjà Duchérois 	<p>→ Favoriser les mobilités résidentielles des Duchérois</p> <p>→ Veiller à ne pas fragiliser l'occupation sociale du parc HLM de la Duchère</p> <p>→ Faire d'un relogement opérationnel une opportunité pour le parcours résidentiel des ménages concernés par les opérations de démolition et ou de réhabilitation lourde avec relogement</p> <p>→ Utiliser tous les leviers permettant de renforcer l'attractivité du parc d'habitat social et privé (réhabilitation, qualité de service, Gestion Sociale et Urbaine de Proximité, tranquillité publique...)</p>
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<p>→ Contribuer à la déclinaison à l'échelle locale de la Convention d'équilibre territorial de la Métropole (2017)</p> <p>→ Respecter la Charte du Relogement de la Métropole, associer les habitants de la Duchère à la déclinaison locale des modalités de relogement</p> <p>→ Accompagner la mise en œuvre de la « location choisie » expérimentée par la Ville de Lyon et la Métropole</p> <p>→ Promouvoir la commercialisation des logements locatifs sociaux de la Duchère</p> <p>→ Poursuivre la mise en œuvre de la convention « Santé psychique et Logement » à l'échelle du 9^e arrondissement de Lyon</p> <p>→ Suivre l'occupation sociale des logements: parc existant / programmes neufs et récents</p>	<p>→ Création d'une instance partenariale permettant : d'améliorer la connaissance de l'occupation sociale du parc HLM (à partir des outils existants : enquête Occupation du Parc Social, observatoire des attributions, analyse des effets de la délégation du contingent préfectoral prioritaire dans le cadre de la Zone de Sécurité Prioritaire) et d'engager une réflexion sur les équilibres à rechercher</p> <p>→ Suivi des relogements dans le cadre du NPRU : Groupe Trimestriel, Groupe Mensuel, Groupe de suivi social, Groupe opérationnel, puis bilan des relogements</p> <p>→ Coordination du groupe ressources « Santé psychique et logement » du 9^{ème} arrondissement par le CCAS sous le pilotage du Conseil Local de Santé Mentale du 9^{ème}</p>

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>→ Groupes de travail ILHA - Instance Locale de l'Habitat et des Attributions (demandes prioritaires, mutations)</p> <p>→ CLOA - Commission Locale d'Orientation des Attributions sur les programmes neufs</p> <p>→ Attributions des logements sociaux</p>	<p>→ Bilans des attributions de logements dans les programmes sociaux neufs</p> <p>→ Fonctionnement social des résidences HLM</p> <p>→ Taux de satisfaction des ménages relogés</p> <p>→ Caractéristiques de l'occupation du parc HLM, des programmes locatifs intermédiaires et en accession</p>
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>→ Mission Lyon La Duchère</p> <p>→ Conférence Intercommunale du Logement</p> <p>→ Comité stratégique Habitat du Projet de Territoire Duchère</p> <p>→ AG de l'Instance Locale de l'Habitat et des Attributions du 9^e arrondissement</p>	<p>→ Métropole de Lyon – Délégation Développement Solidaire et Habitat –Direction Habitat et Logement</p> <p>→ Métropole de Lyon – Délégation Développement Solidaire et Habitat - Territoire 5-9, service social</p> <p>→ Ville de Lyon – Direction de l'Aménagement Urbain, Service Habitat</p> <p>→ Etat - Direction Départementale des Territoires</p> <p>→ Etat - Direction Départementale de la Cohésion Sociale / Service Inter-Administratif du Logement</p> <p>→ Association des Bailleurs et Constructeurs HLM du Rhône - ABC HLM</p> <p>→ Bailleurs : Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, SACVL, ALLIADE, SOLLAR</p>

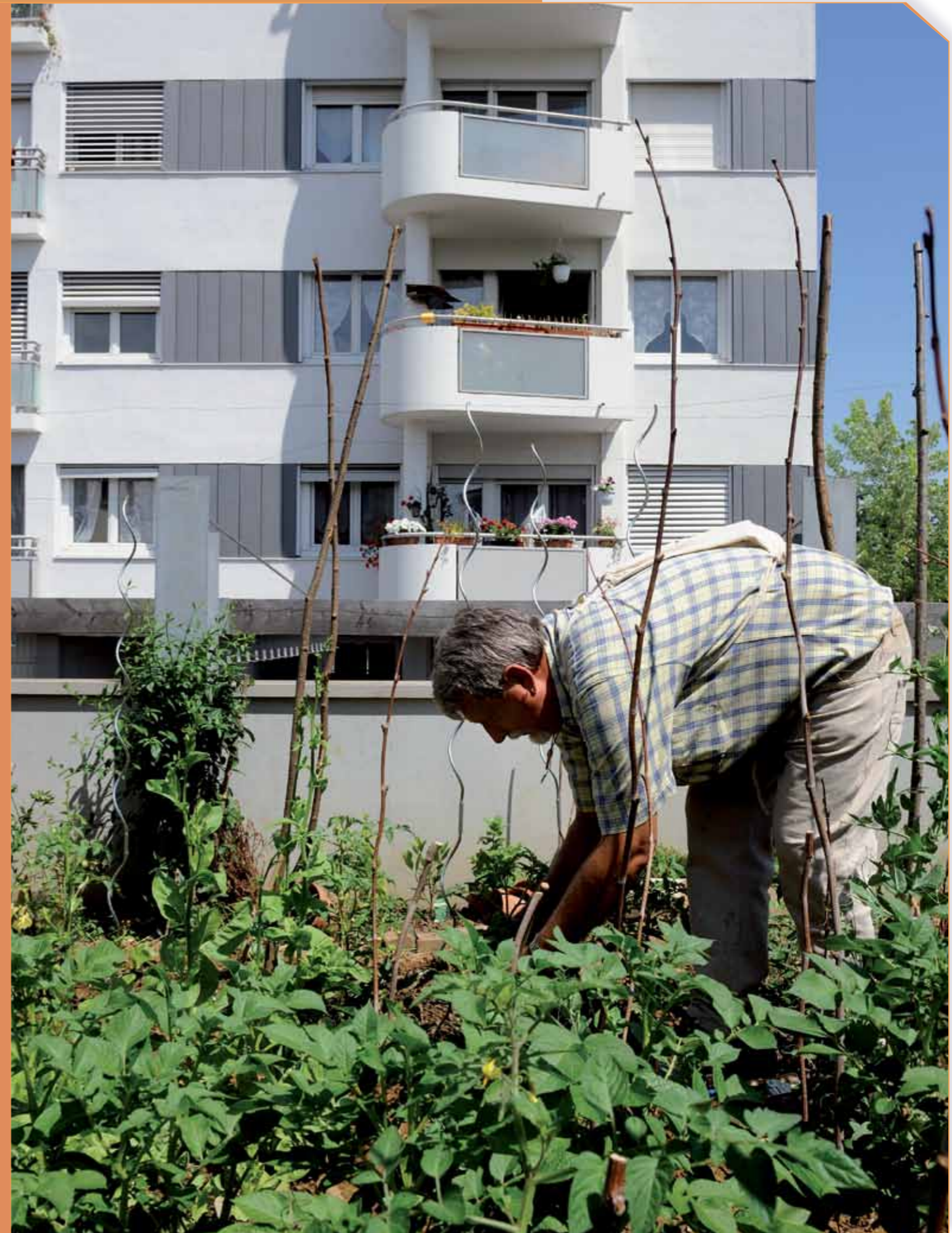
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

→ Promouvoir la mixité sociale à l'échelle de chaque résidence

+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Volet

GESTION SOCIALE ET URBAINE DE PROXIMITÉ



ENJEU



AMÉLIORER DE MANIÈRE DURABLE LA GESTION URBAINE DU QUARTIER

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Bilan : Les actions menées dans le cadre des conventions de Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (Veille technique régulière, Dispositif Propreté, Fonds de Petits travaux) sur les périodes 2007-2011 puis 2012-2014 ont permis de maintenir un bon niveau de satisfaction des habitants (74% pour le niveau de propreté du quartier et 63 % pour des réparations jugées rapides après dégradations selon l'Enquête Ecoute Habitants 2015). → Malgré cela, des dysfonctionnements persistent en particulier quant au mauvais usage de certains silos enterrés. 	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre le partenariat avec les services urbains (Métropole/Ville) pour veiller à la qualité du service rendu sur le quartier, en particulier la propreté des espaces extérieurs (domaine public, domaine privé ouvert au public) → Assurer une coordination de la gestion quotidienne du quartier avec les services urbains (Métropole/Ville) et les bailleurs sociaux → Améliorer la gestion des déchets, du tri sélectif et des encombrants → Revoir certaines répartitions foncières ou échanges fonciers entre les collectivités locales, les bailleurs sociaux ou les copropriétés, dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain sur les secteurs du Château et de la Sauvegarde
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Accompagner l'évolution du financement du dispositif propreté (nettoyement mutualisé et renforcé des espaces extérieurs privés ouverts au public) → Améliorer l'utilisation des silos enterrés et la propreté aux abords, → Proposer de nouvelles modalités de gestion des encombrants, expérimenter le réemploi et la valorisation : contribuer aux projets de recyclerie et de « donnerie » de la Métropole de Lyon → Poursuivre le « Fonds de Petits Travaux » Ville de Lyon et Métropole de Lyon sur les espaces extérieurs → Maintenir un cadre de vie satisfaisant pour les habitants pendant la durée des chantiers du NPNRU sur les secteurs Sauvegarde et Château 	<ul style="list-style-type: none"> → Renouvellement du marché pluriannuel global de propreté au 1^{er} trimestre 2017 par la Métropole de Lyon, → Actions de sensibilisation des bénéficiaires de silos enterrés et de tous les usagers du tri sélectif à programmer : porte à porte par les messagers de la Métropole, manifestations et temps festifs en lien avec la commission Développement durable du Festival d'Art et d'Air et le Centre Social Sauvegarde → Communication et sensibilisation sur les collectes dédiées à l'électroménager. → Prolongation du budget annuel du « Fonds de Petits Travaux » en réponse aux besoins repérés dans le cadre des Commissions Cadre de Vie en Marchant → Initier une démarche de « marché propre » pour le marché de Balmont

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Métropole de Lyon : Délégation du Développement Urbain et du Cadre de Vie, Direction de la Propreté et Direction de la Voirie → Ville de Lyon : Direction des Espaces Verts, Direction de l'Éclairage Public 	<ul style="list-style-type: none"> → Taux de satisfaction des habitants sur la propreté du quartier (Enquête Ecoute Habitants) → Taux de personnes estimant les réparations rapides après dégradations (Enquête Ecoute Habitant) → Données sur la qualité du tri sélectif
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Mission Lyon La Duchère : <ul style="list-style-type: none"> • Commissions Cadre de Vie en Marchant • Groupe de Travail trimestriel GSUP (à mettre en place) → Centre Social Sauvegarde et MJC (Commission Développement Durable du Festival d'Art et d'Air) 	<ul style="list-style-type: none"> → Etat, Direction Départementale des Territoires → Métropole de Lyon, Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie / services urbains → Ville de Lyon, services espaces verts, éclairage public → Bailleurs sociaux : Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, SACVL, ALLIADE, SOLLAR → Copropriétés : syndics et conseil syndicaux → Gestionnaires de résidences locatives privées : PROMELIA, Nexity résidence étudiante...
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Développer des actions collectives pour et avec les habitants tout au long de l'année (travaux de recyclage, remise en état de petit mobilier...) → Restaurer et promouvoir les cheminements piétons existants, en prenant en compte les personnes à mobilité réduite → Améliorer la signalétique 	
<p>+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	

ENJEU **IN** RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS MOBILISÉS SUR LEUR CADRE DE VIE

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Bilan : Création de nouvelles associations de locataires sur la période 2012-2015 : Trait d'Union Duchère (immeubles SACVL Plateau Sud et Balmont), Association « Vivre au Château » → Expérimentation de nombreuses démarches visant à favoriser l'émergence de collectifs de locataires : <ul style="list-style-type: none"> • Grand Lyon Habitat par le recours à des prestataires : Jardin des Jumelles (2012-2013), barre 540 (2015), L'Alyzé (2014-2015) • Expérimentation d'un jardin partagé à l'arrière de la résidence « Jardins Jumelles » (GLH, ex barre 420) à la Sauvegarde, comme support de mobilisation des locataires (2012-2013) • Centre social Duchère Plateau : Collectif 230 (jusqu'à fin 2014) puis sur les Dominos (SOLLAR), Marie Curie (LM Habitat ex OPAC du Rhône), Natura et Bois d'Argent (GLH) 	<ul style="list-style-type: none"> → Accompagner les dynamiques d'habitants - locataires mobilisés sur leur cadre de vie et / ou leur relogement → Soutenir les actions innovantes en faveur du vivre ensemble dans les résidences locatives sociales → Sensibiliser les habitants aux enjeux du développement durable
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Mobiliser les habitants sur leur cadre de vie à travers les Commissions Cadre de Vie en Marchant → Soutenir l'émergence, la structuration et la qualification des collectifs ou associations de locataires → Développer et structurer les actions de sensibilisation à la propreté et au tri sélectif mais aussi aux économies d'énergie → Mobiliser auprès des bailleurs sociaux et des collectifs de locataires les associations intervenant dans le cadre du Plan d'Education au Développement Durable de la Métropole de Lyon → Soutenir l'émergence de projets de jardins collectifs, composts, balcons jardinés, pour favoriser le lien social 	<ul style="list-style-type: none"> → Animation par la mission Duchère de 8 Commissions Cadre de Vie en Marchant par an (Sauvegarde Nord + Alyzé, Sauvegarde Sud, Château, Les Erables, La Piémonte, SACVL Plateau Sud et Balmont, accessibilité PMR) → Action d'accompagnement de projets de jardins et développement de projets sur le thème « nature et environnement » en partenariat avec les bailleurs, les collectifs de locataires et les habitants → Projets d'animations portés par la Commission Développement Durable du Festival d'Art et d'Air → Redéfinition de la mission d'accompagnement des collectifs de locataires portée par le Centre social Duchère Plateau (convention Adulte relais) → Mobilisation et autonomisation du collectif « Les investis de l'Alyzé » (prestataire de GLH) et appui au collectif "Espoir des 500" (relogement Sauvegarde 520-530) → Projet soutenu par Promélia et Lyon Métropole Habitat de jardins partagés entre les locataires des résidences neuves Le Park et La Vallonnière → Soutien au cas par cas des projets d'animation développés par des associations ou collectifs de locataires dans le cadre du Fonds Associatif Local

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Deux Centres sociaux → Métropole de Lyon, service vie associative → Métropole de Lyon – Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie - Plan d'Education au Développement Durable (PEDD) 	<ul style="list-style-type: none"> → Aménagement de nouveaux sites de jardins partagés → Création de nouveaux collectifs d'habitants → Nouveaux partenariats avec des associations du Plan d'Education au Développement Durable → Participation de membres des collectifs de locataires aux travaux du Conseil Citoyen
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Mission Lyon La Duchère → Groupe de Travail trimestriel GSUP (à mettre en place) → Commission Développement Durable du Festival d'Art et d'Air, co-animée par les acteurs du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> → Métropole de Lyon, Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie → Ville de Lyon, Direction du Développement Territorial → Bailleurs sociaux : Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, SACVL, ALLIADE et PROMELIA, SOLLAR → Centre social Duchère Plateau, Centre social Sauvegarde, MJC Duchère → Collectifs et associations de locataires → ALTM

IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

- **Développer l'information sur les actions programmées en GSUP et renouveler / développer les modes de participation des habitants**
- **Développer les jardins collectifs et la prise en charge par les habitants des espaces de résidentialisation (bas d'immeubles)**

+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ENJEU **AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE AU SEIN DU PARC LOCATIF SOCIAL**

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Bilan : Une partie du parc locatif social a été remis aux normes (barre 110 Château - Lyon Métropole Habitat) voire complètement rénové (L'Alyzé, barres 410 et 420 / Jardin des Jumelles - GrandLyon Habitat) ou totalement métamorphosé (barre 320 Balmont - SACVL et pignon de l'Alyzé - GrandLyon Habitat). → Le reste du parc locatif social nécessiterait une réhabilitation. Cependant, des opérations régulières de remise à niveau ou de sécurisation des parties communes ont pu être engagées ces dernières années sur la Sauvegarde et le Château, financées dans le cadre des programmations annuelles de GSUP (crédits Etat, Métropole et Ville). → Diagnostic : 79 % des habitants de la Sauvegarde sont satisfaits de leur logement, 77 % au Château contre 82 % sur Balmont et 89 % sur le Plateau (Enquête Ecoute Habitants 2015) → L'appréciation sur les logements est globalement positive. Néanmoins, certaines parties communes (halls, escaliers, paliers d'étage) subissent un niveau élevé de dégradations. 	<ul style="list-style-type: none"> → Conserver une qualité de gestion locative → Veiller à la tranquillité au sein du parc locatif social, afin de conserver son attractivité → Favoriser l'insertion par l'activité économique
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Contribuer à un entretien régulier des parties communes des immeubles locatifs sociaux dans le cadre des programmations annuelles de GSUP et des conventions pluriannuelles d'exonération partielle de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) → Encourager les opérations de travaux sur parties communes ou logements vacants en recourant à l'insertion par l'activité économique ou aux chantiers jeunes → Poursuivre et améliorer les dispositifs de médiation sociale, de prévention et de sécurisation au sein du parc locatif social, dans le cadre du partenariat local de la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) et de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) 	<ul style="list-style-type: none"> → Programmation annuelle de travaux, par exemple : réparations rapides suites à dégradations, travaux de sécurisation de parties communes, remise en état de parties communes ou de logements vacants à travers des chantiers d'insertion, etc... → Rencontres régulières avec les bailleurs sociaux afin de suivre la qualité de gestion de proximité (intérieur et abords des résidences) → Poursuite et coordination des interventions des bailleurs sociaux (GLH, Lyon Métropole Habitat, ALLIADE et SACVL) visant à faire respecter le règlement intérieur au sein de leurs résidences avec, en tant que de besoins une présence humaine de 17 h à 23h (entreprise ZEUS) → Renforcement de la médiation sociale (ALTM) au sein du parc locatif social sur la Sauvegarde, le Château, Balmont, Plateau Sud et l'Alyzé, en partenariat avec la SACVL, GLH et Lyon Métropole Habitat → Intervention renforcée sur le Château

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Subvention aux bailleurs Lyon Métropole Habitat et GrandLyon Habitat 	<ul style="list-style-type: none"> → Baisse des réclamations des habitants → Diminution des dégradations, → Satisfaction du Logement, selon Enquête écoute habitants → Baisse des squats des halls d'immeubles et des incivilités
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Mission Lyon La Duchère → Groupe de Travail trimestriel GSUP (à mettre en place) → Métropole de Lyon, Délégation Développement Solidaire et Habitat, Direction Habitat et Logement, en lien avec la Mission Habitat 	<ul style="list-style-type: none"> → Etat, Direction Départementale des Territoires → Métropole de Lyon, Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie, Direction Politique de la Ville → Ville de Lyon, Direction du Développement Territorial → Bailleurs sociaux : Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, SACVL, ALLIADE, SOLLAR → Associations et collectifs de locataires

IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

- **Demande d'être mieux informés et davantage associés aux actions programmées en GSUP**
- **Demande d'intégrer le Groupe de Travail trimestriel GSUP (à mettre en place)**
- + PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

Pilier 2

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI



Volet DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



ENJEU 1 DÉVELOPPER LA MIXITÉ FONCTIONNELLE DU QUARTIER EN ATTIRANT DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Historiquement le quartier disposait de deux parcs d'activités mixtes (Village d'entreprise de Balmont et Vallon de la Sauvegarde) et d'un bâtiment de bureaux (Lyon Ouest). → Depuis le début du Projet Lyon la Duchère, deux bâtiments de bureaux ont vu le jour au cœur de quartier : l'îlot 31 (Yellow square - 2 200 m² - 95% d'occupation) et l'îlot 32 (Médicentre, professions médicales - 1 400m² - 50% d'occupation). Ils ont permis d'apporter une diversité fonctionnelle intéressante sur le site et de nouveaux services pour les habitants. → Un 3e programme de bureaux (îlot 33) a échoué. 	<ul style="list-style-type: none"> → Ouvrir le quartier sur la dynamique économique de l'Ouest lyonnais (Techlid) → Développer une offre immobilière attractive, complémentaire aux pôles économiques de Vaise et de Techlid (prix abordable, locaux très divisibles, locaux à la vente, locaux d'activité) → Intégrer dans la programmation immobilière l'enjeu d'accès à l'emploi des habitants de la Duchère (notamment pour les personnes peu ou pas qualifiées)
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Terminer la programmation de la Zone d'Aménagement Concertée de La Duchère : Ilot 33 (immobilier de bureaux à destination de PME - vente à la découpe, ou à un organisme de formation) ; Ilot 34 (Programme mixte Ateliers/bureaux) ; Ilot 35 A (Hôtel) ; Ilot 35B (3 500m² de bureaux clé-en main) → Préparer l'implantation du Pôle entrepreneurial de l'ouest lyonnais sur La Duchère → Préparer la programmation immobilière du nouveau Programme de Renouvellement Urbain sur Sauvegarde (façade le long de l'avenue Ben Gourion) et Château (réhabilitation ou reconversion du Centre commercial) → Promouvoir l'offre immobilière de La Duchère à l'échelle de l'ouest lyonnais en tant qu'offre complémentaire de Techlid 	<ul style="list-style-type: none"> → Commercialisation (auprès d'un promoteur ou d'un utilisateur) des îlots 33 et 35B et suivi du projet d'hôtel sur l'îlot 35A → Accompagnement du projet de Pôle entrepreneurial avec le volet pépinière (Métropole de Lyon) et accompagnement du projet privé post-pépinière → Organisation d'une offre immobilière à prix d'accès abordable (avec les bailleurs) permettant d'accueillir des projets aux faibles moyens (création d'activités, économie sociale et solidaire...) → Réalisation d'une étude de programmation et d'implantation des activités économiques dans le cadre du nouveau Programme de Renouvellement Urbain sur la Sauvegarde → Accompagnement à la reconversion du centre commercial du Château → Production d'une plaquette de promotion de l'immobilier d'entreprise à la Duchère → Recherche d'un partenariat sur la promotion de l'offre immobilière dans le cadre de Techlid - Pôle économique ouest du Grand Lyon

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Investissement métropolitain sur le pôle entrepreneurial → Accompagnement des entreprises par le développeur économique de la Métropole 	<ul style="list-style-type: none"> → Commercialisation des îlots économiques → Taux d'occupation des bâtiments construits ou restructurés → Réalisation du projet de pôle entrepreneurial
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Mission Lyon La Duchère, en lien avec la Métropole de Lyon (Direction de l'Aménagement et Délégation Développement Economique Emploi et Savoirs, Direction de l'Innovation et de l'Action Economique) → Comité Technique Opérationnel de la Zone d'Aménagement Concertée → Gouvernance des pôles entrepreneuriaux 	<ul style="list-style-type: none"> → Etat - Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine Investissement → SERL Aménageur → Futur aménageur Sauvegarde → Techlid, pôle économique ouest du Grand Lyon → MDEF pour le lien emploi, → Bailleurs (centre commercial / locaux pieds d'immeuble)

IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

- **Encourager l'installation de grandes entreprises ou institutions, comme autant de « locomotives » et moteurs de rayonnement pour La Duchère**
- **Valoriser l'installation d'une entreprise à La Duchère comme un atout en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**

+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ENJEU **IN** CONFORTER L'OFFRE COMMERCIALE DE PROXIMITÉ

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Sur le quartier du Plateau, le projet de renouvellement urbain a permis l'implantation de 7 890 m² de commerces en rez-de-chaussée (24 cellules dont 15 commerces aujourd'hui en activité). L'offre commerciale de base est donc satisfaisante mais 9 cellules commerciales restent vacantes et plusieurs commerces demeurent fragiles. → Le dispositif FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) a permis d'accompagner l'installation de 15 commerçants dont 13 au Plateau (424 k€ de subvention dont 63% Etat et 37% Ville de Lyon) → Sur les quartiers de Balmont et de la Sauvegarde, l'offre de proximité est satisfaisante. → Au Château, l'offre commerciale s'est appauvrie (2 commerces restants) et le faible potentiel commercial rend incertain tout développement. 	<ul style="list-style-type: none"> → Conforter la centralité et l'attractivité commerciale du Plateau au travers d'une offre accessible, qualitative, équilibrée et diversifiée → Assurer la présence d'une offre de proximité accessible aux habitants de tous les autres secteurs de La Duchère en fonction du potentiel de chaque secteur → Imaginer des formes de commerces innovantes, adaptées aux besoins des habitants
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Terminer la commercialisation des rez-de-chaussée commerciaux du Plateau en accueillant des commerces et services complémentaires à l'offre existante. → Accompagner les commerces existants dans leur fonctionnement et leur développement → Maintenir à court terme et conforter à moyen terme une offre commerciale de proximité sur le quartier de la Sauvegarde dans le contexte du relogement et du nouveau Programme de Renouvellement Urbain - NPRU → Imaginer une offre commerciale au Château permettant d'offrir un service de proximité aux habitants → Conforter la présence et la qualité du commerce non sédentaire (marchés de Balmont, du Plateau et de la Sauvegarde) 	<ul style="list-style-type: none"> → Prospection de nouveaux commerces et services pour les rez-de-chaussée commerciaux du Plateau et validation dans le cadre du comité d'agrément (Mission Duchère, aménageur SERL, Société d'Economie Mixte Patrimoniale du Grand Lyon - SEMPAT, Ville de Lyon et chambres consulaires). → Suivi des commerces existants dans le cadre du comité d'agrément → Accompagnement des commerçants de la Sauvegarde durant les chantiers du nouveau Programme de Renouvellement Urbain et réflexion sur la réimplantation de ces commerces à l'issue des travaux → Réflexion autour de l'implantation d'un commerce non sédentaire au Château pour assurer l'offre de proximité aux habitants → Suivi du fonctionnement des marchés en lien avec la Ville de Lyon

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Accompagnement des commerçants par la Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat de la Ville de Lyon 	<ul style="list-style-type: none"> → Occupation des cellules commerciales → Niveau de satisfaction des habitants (source Enquête Ecoute Habitants)
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon, Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat → Mission Lyon La Duchère, en lien avec la Métropole de Lyon (Direction de l'Aménagement) → Comité d'agrément et de suivi des commerces 	<ul style="list-style-type: none"> → Métropole de Lyon - Délégation Développement Economique Emploi et Savoirs → Etat - FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) → SERL Aménageur → Futur aménageur Sauvegarde → SEMPAT → Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, → Bailleurs : Lyon Métropole Habitat, Grand Lyon Habitat, SACVL, → Ville de Lyon - Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat, → Chambres consulaires
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Créer un effet « centre commercial » (fil conducteur, avantage commercial, carte de fidélité...) → Sponsoriser et développer une association de commerçants active → Encourager la réinstallation de producteurs locaux (et paniers AMAP) sur le marché du mardi lorsqu'il y aura une demande suffisante de la clientèle 	
+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	

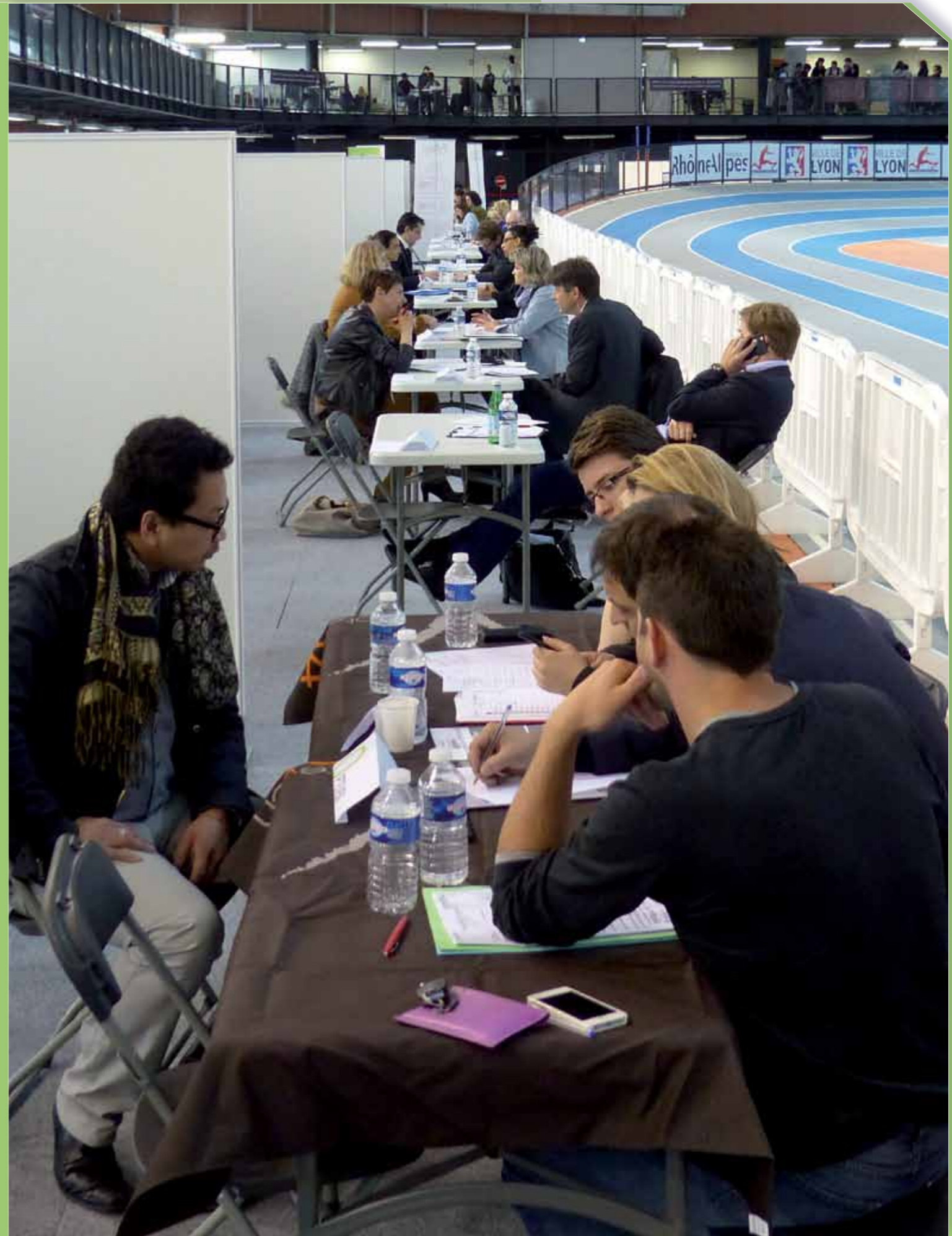
ENJEU

FAVORISER LA CRÉATION D'ENTREPRISES ET D'ACTIVITÉS

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Sur le territoire de La Duchère sont présentes trois structures d'accompagnement à la création d'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> • la Maison de la Création d'Entreprise - MCE • la Coopérative d'activités et d'emploi Talents 9, portée par CAP Services • la plateforme de financement local de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique - ADIE → Maison de la Création d'Entreprise : 628 porteurs de projets accueillis au cours des trois dernières années (36% issus d'un Quartier en Politique de la Ville) et 200 créateurs accompagnés. → Coopérative d'activités Talents 9 : en moyenne 45 entrepreneurs accompagnés par an (environ 25% issus d'un Quartier en Politique de la Ville) 	<ul style="list-style-type: none"> → Encourager l'esprit d'entreprise sur le quartier → Offrir la possibilité à un large public de se lancer dans un processus de création d'entreprise ou d'activité → Accompagner les créateurs dans les premières années de vie de leur entreprise pour pérenniser leur activité → Attirer sur le territoire des entreprises nouvellement créées en offrant les conditions de développement adéquates à la jeune entreprise → Accompagner l'émergence de nouvelles formes d'activités et d'entreprises
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Organiser sur le territoire la fonction de « porte d'entrée » pour les porteurs de projets de création → Offrir un accompagnement ante et post création renforcé → Renforcer l'accès au financement des créateurs d'entreprises → Offrir des conditions d'accueil adaptées et attractives (notamment immobilières) pour les créateurs d'entreprise du quartier mais plus largement à l'échelle de l'ouest lyonnais → Promouvoir l'offre globale du quartier (accompagnement ante et post-crédation, financement, immobilier) → Développer la détection et l'accompagnement des projets innovants notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> → Création d'un pôle entrepreneurial qui proposera un hébergement adapté et un accompagnement post-crédation, accueillera l'ensemble des partenaires de la création (notamment accompagnement ante-crédation) et offrira un parcours résidentiel de la jeune entreprise (locaux post-pépinière) → Poursuite du soutien aux structures d'accompagnement et de financement de la création d'entreprise (MCE, Talents 9, ADIE, ...) → Développement de solutions d'hébergement alternatives pour accueillir des projets innovants notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire → Organisation d'un partenariat avec des structures d'accompagnement des entrepreneurs sociaux (sensibilisation, appel à projet, ...) pour identifier et pérenniser ces projets sur le territoire → Mise en place d'un « Comité Création Duchère » (structures, Mission Duchère, partenaires) pour mieux accompagner les créateurs d'entreprise

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Pôle entrepreneurial Duchère – Ouest lyonnais → Réseau Lyon Ville de l'Entrepreneuriat, d'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises porté par la Métropole de Lyon et ses partenaires → Financements des structures de l'Economie Sociale et Solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre de projets accompagnés → Nombre de créations et d'implantations de jeunes entreprises → Pérennité des entreprises créées sur le territoire
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Mission Lyon La Duchère, en lien avec la Métropole de Lyon (Délégation Développement Economique Emploi et Savoirs, Direction de l'Innovation et de l'Action Economique) → Comité Création Duchère (à mettre en place) 	<ul style="list-style-type: none"> → Etat, Caisse des Dépôts et Consignations, → Structures d'accompagnement (MCE, Talents 9, Association pour le Droit à l'Initiative Economique, ...), → Maison De l'Emploi et de la Formation de Lyon → Incubateurs sociaux (Ronapia, Alterincub), → Bailleurs (Lyon Métropole Habitat, Grand Lyon Habitat, SACVL),
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Souhait d'une dynamisation des outils présents à la Duchère et d'une communication plus active + PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS 	

Volet EMPLOI ET INSERTION



ENJEU 1 FACILITER L'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI ET À L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES HABITANTS DEMANDEURS D'EMPLOI

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → 5.245 visites de l'antenne Duchère de la Maison de l'Emploi en 2015 correspondant à 1.560 personnes réparties comme suit : • 710 personnes accompagnées par des conseillers de l'antenne (Pôle emploi, Mission Locale, Insertion, Maison de la Création) • 400 personnes utilisatrices de la Cyber Base Emploi • 450 personnes ayant participé à au moins 1 atelier ou 1 permanence → 979 demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C inscrits à Pôle Emploi au 3è trimestre 2015 (données sur le nouveau périmètre « Quartier Politique de la Ville » Duchère) → 75 % de ces demandeurs d'emploi sont peu ou pas qualifiés (sans diplôme ou niveau CAP/BEP) 	<ul style="list-style-type: none"> → Assurer le déploiement de l'offre de droit commun en proximité dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV), en particulier sur la Duchère → Renforcer l'accessibilité du Service Public de l'Emploi et l'impact des politiques de droit commun sur les publics prioritaires (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, ...)
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Maintenir l'antenne de proximité Duchère de la Maison de l'Emploi et de la Formation intégrant l'offre de service de la Mission Locale et de Pôle Emploi → Soutenir les Structures d'Insertion par l'Activité Economique – SIAE du territoire Lyon 9^e : AIDEN, REED, MIRLY Solidarités, IDEO, Amicale du Nid, Tremplin Bâtiment, ... → Faciliter l'accès des publics les plus en difficultés de la Duchère aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique – SIAE de Lyon 9^eme. → Mettre en cohérence l'offre de services en direction des publics bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active – RSA et du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi - PLIE 	<ul style="list-style-type: none"> → Mutualisation de l'antenne de proximité Duchère de la Maison de l'Emploi avec l'antenne Mission Locale Lyon 5^e-9^e au sein d'une future maison des services publics avec la mairie annexe du 9^e, la Mission Duchère et les services sociaux de la Métropole de Lyon. Horizon fin 2017 → Développement de l'offre du Service Public de l'Emploi et des partenaires associatifs (PIMM'S, Pôle linguistique de proximité,...) au sein de l'antenne de proximité Duchère de la Maison de l'Emploi → Intégration des chargés d'accompagnement des bénéficiaires du RSA des Structures d'Insertion par l'Activité Economique de Lyon 9^eme au sein de l'antenne Duchère de la Maison de l'Emploi : les associer aux actions d'accès à l'emploi mises en œuvre à l'antenne → Expérimentation de nouvelles formes d'accompagnement à l'emploi, rapprochant les demandeurs d'emploi des entreprises

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Présence de Pôle Emploi, de la Mission Locale, des acteurs en charge de l'accompagnement des publics PLIE et RSA, au sein de l'antenne de proximité de la Maison de l'Emploi → Mobilisation des mesures nationales d'aide à l'emploi (contrats aidés) au profit des habitants résidant en Quartier Politique de la Ville → Pôle Emploi : Accompagnement global (accompagnement professionnel et accompagnement social), en partenariat avec les services sociaux de la Métropole, des demandeurs d'emploi les plus en difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre, part et typologie des publics bénéficiaires (dont personnes résidant dans le QPV Duchère) → Nombre, part et typologie de personnes accompagnées par type d'accompagnement → Nombre de mises en situation de travail → Nombre de solutions emploi/formation/création → Part des publics cibles dont personnes résidant dans le QPV Duchère
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, animatrice du volet Emploi – Insertion du Projet de Territoire, en lien avec la Mission Lyon La Duchère → Animation régulière d'une Commission d'Insertion d'Arrondissement → Mobilisation régulière des opérateurs du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi sur le territoire, en favorisant les échanges de pratique et le partage des bonnes pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> → ETAT – Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Auvergne – Rhône-Alpes → POLE EMPLOI → MISSION LOCALE → Associations d'insertion → Structures d'Insertion par l'Activité Economique → Entreprises
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Rendre plus visible l'offre d'accueil et d'accompagnement existante sur le quartier de la Duchère à destination des demandeurs d'emploi et des entreprises → Renforcer la coopération entre les structures d'insertion par l'activité économique et éventuellement les regrouper afin de développer leur offre d'accompagnement → Casser les codes, innover pour rapprocher les entreprises des demandeurs d'emploi <p>+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	

ENJEU
**2 MOBILISER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE
AU PROFIT DES DEMANDEURS D'EMPLOI**

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Du 31/12/2008 au 31/12/2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C est passé de 742 à 1100 (données Pôle Emploi sur le périmètre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale - CUCS), soit une augmentation de 48% en 5 ans. → Le taux de chômage s'établissait selon les données INSEE 2011 (collectes partielles des années 2009 à 2013) à 25,5% de la population active. → La progression s'est poursuivie entre le 3ème trimestre 2014 et le 3ème trimestre 2015 : le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C passant de 917 à 979 (données Pôle Emploi sur le nouveau périmètre Quartier Politique de la Ville - QPV), soit une nouvelle augmentation de presque 7%. 	<ul style="list-style-type: none"> → Faire appel à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) afin qu'elles s'engagent sur leur territoire → Développer le lien entre les entreprises du territoire et les demandeurs d'emploi de la Duchère ainsi que sur les autres quartiers prioritaires du 9^e → Mobiliser les entreprises bénéficiaires du dispositif de Zone Franche Urbaine (ZFU) - Territoire Entrepreneur mais aussi les entreprises signataires de la charte des « 300 pour l'emploi »
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Mobiliser les entreprises pour l'emploi, mais aussi la découverte des métiers, l'immersion en entreprise, l'accueil de stagiaires et d'apprentis : engagements de la charte « 300 pour l'emploi » → Accompagner et sensibiliser les entreprises installées sur le quartier de la Duchère ou sur Greenopolis dans le cadre de la Zone Franche Urbaine - Territoire Entrepreneur → Soutenir la création d'emplois dans le cadre de la Zone Franche Urbaine, en particulier d'emplois en rapport avec le profil des demandeurs d'emploi du territoire (pas ou faiblement qualifiés) → S'appuyer sur tous les réseaux existants : Charte des 300 entreprises partenaires pour l'emploi fédérées par la Maison de l'Emploi et de la Formation ; Clubs et groupements d'entreprises (Association CE9, Union Professionnelle Artisanale,...) ; entreprises partenaires de Sport dans la Ville et de l'AS Duchère, ... 	<ul style="list-style-type: none"> → Multiplication des opportunités de rencontres des publics en recherche d'emploi avec les entreprises au cours du parcours d'insertion : immersion, parrainage, simulation d'entretien de recrutement, découverte des métiers, alternance,... (Ex : action parrainage association CE9 - sas préapprentissage pour les jeunes avec UPA) → Maintien du poste d'animation de la ZFU - Territoire Entrepreneur pour favoriser l'implantation des entreprises et la création d'emplois sur le territoire → Repérage des opportunités des marchés publics dans les projets de renouvellement urbain afin d'activer l'insertion à partir des clauses sociales. Favoriser l'accès des demandeurs d'emploi aux entreprises du territoire par des actions de mobilisation (visites chantier, rencontre des entreprises, préparation à la prise de poste,...) → Soutien à l'activité des Structures d'Insertion par l'Activité Economique du territoire par la création de liens avec les entreprises en mobilisant leur Responsabilité Sociale (partenariats et mécénats) → Maintien de l'offre intégrée d'accompagnement à la création réunie par la Maison de la Création d'Entreprise (Association pour le Droit à l'Initiative Economique, coopérative d'activités Talents 9, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Métropole de Lyon, Direction de l'Innovation et de l'Action Economique et Direction de l'Insertion et de l'Emploi : projet de mise en place de « chargés de liaisons entreprise - emploi » pour répondre aux demandes des entreprises, rapprocher leurs besoins des offres d'insertion et accompagner les recrutements → Pôle Emploi 	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre, part et typologie des publics bénéficiaires (dont personnes résidant dans le QPV Duchère) → Nombre de bénéficiaires des clauses sociales, notamment ANRU. → Nombre d'entreprises sensibilisées et accompagnées → Nombre d'entreprises signataires de la charte d'engagement → Taux de réalisation des engagements pris
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, en lien avec la Mission Lyon La Duchère 	<ul style="list-style-type: none"> → ETAT - Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Auvergne - Rhône-Alpes → Métropole de Lyon - Délégation Développement Economique Emploi et Savoirs, Direction de l'Insertion et de l'Emploi → Mairie du 9^e → Groupements d'entreprises du 9^e : CE9 - UPA, CGPME,... → Entreprises signataires de la Charte des « 300 pour l'emploi » → Pôle Emploi, agence de Vaise, Service entreprises

IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

→ **Une remarque sur le périmètre d'intervention :**

- **La recherche d'une réponse aux besoins d'emploi ne doit pas être circonscrite uniquement au périmètre de la Duchère qui ne pourra jamais fournir seul tous les emplois nécessaires à sa population**
- **Il faut étendre le périmètre d'intervention à l'échelle du bassin d'emploi Lyon 9^e + ouest Lyonnais, en particulier en tissant des liens avec TECHLID « pôle économique ouest du Grand Lyon »**

+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ENJEU **3** **DÉVELOPPER LA FORMATION ET LA QUALIFICATION DES PUBLICS**

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → 75 % des demandeurs d'emploi résidents à la Duchère sont peu ou pas qualifiés : <ul style="list-style-type: none"> • 30 % sont sans aucun diplôme • 45 % ont seulement le niveau CAP / BEP (données Maison de l'Emploi au 1er janvier 2015) → Parmi les 540 jeunes 15-25 ans non scolarisés recensés par l'INSEE sur la période 2009-2013 à la Duchère : 230 ont un emploi, 240 sont au chômage, et 70 sont inactifs. Parmi ces 540 jeunes 15-25 ans non scolarisés, 210 n'ont aucun diplôme → Selon le recensement INSEE 2011, la part de la population âgée de 15 à 64 ans non scolarisée sans aucun diplôme s'élève de 34 % (ilot IRIS Château) à 48 % (ilot IRIS Sauvegarde) → Ces taux extrêmement bas de qualification des jeunes comme des adultes sont en très fort décalage avec les besoins en recrutement des entreprises et représentent un frein très élevé à l'accès à l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> → Favoriser l'accès à la formation qualifiante des jeunes 16/25 ans et des adultes peu ou pas qualifiés
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Améliorer l'accès à la formation → Développer l'accès au programme « Compétences premières » pour les habitants des quartiers prioritaires, développer l'apprentissage, travailler la mobilité des publics pour renforcer l'accès à l'offre de formation → Dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Lyon, développer des actions de formation de courte durée complémentaires au droit commun → Au-delà de l'offre de formation existante, expérimenter la mise en place d'actions de formation spécifiques, innovantes et adaptées au public prioritaire 	<ul style="list-style-type: none"> → Mobilisation des dispositifs renforcés proposés par Pôle Emploi → Organisation de rencontres métiers pour une meilleure connaissance des métiers et formations existantes - y compris les métiers moins connus - et favoriser la mixité dans les métiers, → Amélioration de la lisibilité et de l'accessibilité de l'offre de formation et d'orientation aux publics et aux prescripteurs; appui à l'accès aux formations courtes du droit commun et du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Lyon (PLIE) → Appui à l'accès aux formations de la Région, notamment les compétences 1ères, en travaillant la mobilisation et la mobilité des publics, en renforçant l'information et l'accès à la prescription des conseillers d'insertion du territoire → Expérimentation d'actions de formation innovantes et spécifiques adaptées aux besoins des publics du territoire → Actions de préparation des jeunes à l'alternance

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Formations Région → Pôle Emploi et Mission Locale → CAP Emploi → Déploiement du Compte Personnel de Formation (CPF) : droit à la formation qualifiante gratuite pour les demandeurs d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre de jeunes et adultes entrés en formation → Part des résidents du QPV Duchère au sein des actions de formation
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon 	<ul style="list-style-type: none"> → ETAT - Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Auvergne - Rhône-Alpes → Région Auvergne Rhône-Alpes → Métropole de Lyon - Délégation Développement Economique Emploi et Savoirs, Direction de l'Insertion et de l'Emploi → POLE EMPLOI → Mission Locale → Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - CIDFF → CAP Emploi → Organismes de Formation
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Rendre plus visible et mieux communiquer sur l'offre d'accompagnement pour l'accès à la formation, proposée sur le quartier de la Duchère → Faire intervenir les entrepreneurs dans les collèges pour expliquer les métiers → Favoriser l'implantation de grands centres de formation ou de centres d'apprentissage + PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS 	

ENJEU

4 AGIR SUR LES DIFFICULTÉS « PÉRIPHÉRIQUES » QUI FREINENT L'ACCÈS À L'EMPLOI

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Les demandeurs d'emploi rencontrent des difficultés « périphériques à l'emploi », qui doivent être traitées pour permettre leur accès ou leur retour à l'emploi. → Les principaux freins sont la non maîtrise de la langue française orale et écrite, la faible mobilité, la non maîtrise des techniques de recherche d'emploi, en particulier les nouvelles technologies de l'information, les problèmes de santé, le logement. 	<ul style="list-style-type: none"> → Lever les freins périphériques à l'emploi (non maîtrise du français, santé, logement, garde d'enfants, fracture numérique, mobilité, accès à la culture...)
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Pérenniser la « cyber base emploi » et développer son offre au sein de l'antenne de proximité Duchère de la Maison de l'Emploi et de la Formation → Animer le Pôle linguistique de Proximité à l'échelle de Lyon 9^e → Mettre en œuvre de nouvelles actions d'aide à la mobilité : travailler sur les freins culturels et psychologiques → Promouvoir l'accès aux actions culturelles : poursuite des médiations de la Mission Insertion Culture → Faire le lien avec le droit commun : Caisse Primaire d'Assurance Maladie - CPAM, services sociaux de la Métropole,... 	<ul style="list-style-type: none"> → Actions visant à rendre lisibles et accessibles l'offre de services existante (plateforme linguistique, agenda des manifestations, offre de formations de la Région,...), au travers du site internet de la MDEF le site internet de la Mairie du 9^e (Newsletter - plaquette Emploi-Insertion du 9^e), le site internet de la Mission Duchère... → Evolution de l'offre de services de la CyberBase Emploi vers un apprentissage des techniques de recherche d'emploi en ligne (évolution de Pôle Emploi), et développement des services d'auto formation (Code de la route- mobilité - apprentissage du français,...) → Développement des diagnostics linguistiques via le Pôle linguistique et faciliter l'orientation des publics vers les formations linguistiques existantes. → Soutien aux actions d'aide à la mobilité en relayant l'offre de la métropole : permanence de la Plateforme Mobilité - ateliers mobilité - aides au permis de conduire → Poursuite des actions « médiation culture » et culture pour tous → Poursuite des actions en direction des femmes : Femme mère, le choix de l'emploi, Diagnostic Vie Familiale Vie Personnelle, Femmes Initiatives Emploi, micro crèche,... → Renforcement des liens avec les services sociaux de la Métropole → Lien avec les actions d'accès aux droits de santé via la mission santé de la Ville

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Etat : formation linguistiques primo arrivants → Région : Formation et Contrat Territorial Emploi Formation → Pôle Emploi → Métropole de Lyon, services sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre et nature des actions proposées → Nombre de partenaires mobilisés et engagés → Nombre et typologie des personnes bénéficiaires → Part des personnes résidant dans le QPV Duchère
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, animatrice du volet Emploi - Insertion du Projet de Territoire, en lien avec la Mission Lyon La Duchère → Comité de suivi du Pôle Linguistique Lyon 9^e (Mission Lyon La Duchère) → Comité de pilotage de la Mission Insertion Culture 	<ul style="list-style-type: none"> → Préfecture du Rhône, Direction de la citoyenneté, de l'immigration et de l'intégration → Métropole de Lyon - Délégation Développement Economique Emploi et Savoirs, Direction de l'Insertion et de l'Emploi → Région, Contrat Territorial Emploi Formation (Compétences premières) → Ville de Lyon, Mission Santé → Ville de Lyon, Direction de l'Enfance → Maison de l'Emploi, Mission Insertion Culture → MIRLY Solidarités (café culture) → REED - CIDFF (actions femmes) → AFI (Pôle linguistique du 9^e) → Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées - AGEFIPH
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Deux idées supplémentaires : <ul style="list-style-type: none"> • Développer le suivi personnalisé très en amont par des parrains bénévoles • Etendre les actions d'aide à l'aspect vestimentaire des demandeurs d'emploi déjà développées par certaines associations 	
+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	

ENJEU

PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR LES JEUNES 16-25 ANS EN DIFFICULTÉ

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Bilan : Expérience positive de la coordination 16-25 ans Duchère de 2007 à 2012 qui a permis d'apporter une cohérence de discours et d'intervention des adultes intervenant auprès de ces publics et de multiplier les projets et les actions concrètes (chantiers d'insertion, permis de conduire, actions culturelles, sportives...) → A partir de fin 2012, la mise en place d'une instance de suivi de situations nominatives dans le cadre de la Zone de Sécurité Prioritaire et l'installation de la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs a nécessité la clarification du fonctionnement de la coordination 16-25 ans. → Diagnostic : Parmi les 1390 jeunes 15-25 ans recensés sur la période 2009-2013 à la Duchère : 850 sont scolarisés, 540 ne sont plus scolarisés. → Parmi ces 540 jeunes 15-25 ans non scolarisés, 230 ont un emploi, 240 sont au chômage et 70 sont inactifs. Parmi les 540 jeunes 15-25 ans non scolarisés, 210 n'ont aucun diplôme. 	<ul style="list-style-type: none"> → Amener des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale et professionnelle à s'installer de façon autonome dans la vie active → Assurer une veille active et des propositions de parcours pour certains des jeunes NEET (ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé, ni étudiant) → Raccrocher en parcours de formation ou d'insertion les jeunes sortis prématurément du système éducatif → Prévenir le décrochage des jeunes en lycée professionnel et en lycée général
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Coordonner tous les acteurs intervenant auprès des jeunes 16-25 ans en difficulté → Mettre en place un nouveau plan d'actions pour les jeunes 16-25 ans les plus en difficulté → Mettre en œuvre la Garantie Jeunes → Proposer des solutions de raccrochage à destination de jeunes identifiés par la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) afin de réduire le temps d'inactivité du jeune entre sa sortie du système et son entrée en parcours d'insertion sociale et professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuite de la coordination 16-25 ans : animation régulière d'un comité technique 16-25 ans et d'un groupe de pairs : suivi de situations individuelles bloquées et montage de projets collectifs (citoyenneté, sport, santé, culture,...) → Programme « Nouveau Départ » piloté par la Mission Locale de Lyon : coaching renforcé d'une trentaine de jeunes NEET intégrant des séances de travail collectives et individuelles dans les domaines de l'emploi et de l'accompagnement social → Intégration avant 2017 de 40 jeunes Duchérois dans le dispositif « Garantie Jeunes » d'accès à une première expérience professionnelle de 4 mois en 1 an et garantie de ressources de 460 € / mois modulable en fonction des ressources → Vérification 2 fois par an des listes identifiées par les établissements scolaires, travail de mobilisation des jeunes et de construction de parcours avec les partenaires ; élaboration de projets territoriaux de raccrochage

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → CIO : Droit au retour en formation initiale (dispositif « Reviens te former ») → Etat - DIRECCTE : Garantie Jeunes, à partir de septembre 2016 → Etat - DIRECCTE : Parcours Réussite Apprentissage → Ouverture de l'Ecole de la 2ème Chance (E2C) en septembre 2016 à Gorge de Loup (Région, Etat, Métropole et Ville de Lyon) 	<ul style="list-style-type: none"> → Part de jeunes Duchérois sortants du système éducatif sans aucun diplôme → Nombre de jeunes Duchérois accompagnés dans le cadre de la Garantie Jeunes → Nombre de jeunes Duchérois pris en charge au sein de l'Ecole de la 2ème Chance → Nombre de jeunes Duchérois accompagnés dans le cadre de la coordination « 16-25 ans »
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Mission Locale de Lyon (Nouveau Départ, Garantie Jeunes, groupe de pairs 16-25 ans) → CIO et Mission Locale de Lyon (Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs) → Mission Lyon La Duchère (COPIIL et Comité Technique 16-25 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> → Etat – Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) d'Auvergne Rhône-Alpes → Etat - Centre d'Information et d'Orientation (CIO) → Etat - Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) → Pôle Emploi → Métropole de Lyon – Délégation Développement Solidaire et Habitat / Educateurs de prévention spécialisée → Centre Médico Psychologique (CMP) → 2 Centres sociaux, MJC → Associations Sport dans la Ville, AS Duchère, → Association Cités d'Or

IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

- **Développer un réseau d'associations en lien avec la Métropole et la Région permettant de répondre aux demandes de service civique**
- **Prévoir une liste d'entreprises et de structures sociales et associatives permettant d'effectuer des stages en s'appuyant sur le réseau de la Métropole : pour les élèves en lycée professionnel et pour les élèves de 3^e**
- **Valoriser les structures et initiatives qui privilégient à travers le sport ou la culture, une relation de confiance, qui facilitent l'expression des besoins et des projets initiés par les jeunes, qui contribuent au développement de l'estime de soi, à une socialisation élargie, une meilleure connaissance du monde de l'entreprise, de leurs droits, permettant un accès moins difficile à la formation, l'emploi et le logement**
- **Poursuivre et renforcer la coordination 16-25 ans : élargissement des partenariats, connaissance fine du terrain, repérage des angles morts, renforcement des coopérations et travail en « réseaux solidaires » entre acteurs**

+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Pilier 3

COHÉSION SOCIALE



Volet LIEN SOCIAL



ENJEU

1 FAIRE VIVRE LA MIXITÉ ET CULTIVER LE VIVRE ENSEMBLE

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → De nouveaux habitants dans des programmes de logements neufs (1194) diversifiés (accession, locatif libre, intermédiaire, sociaux, étudiants..) → Une baisse des indicateurs de précarité sur le secteur du Plateau depuis 2009 contrastant avec une stabilité ou une aggravation de ces derniers dans les secteurs concernés par le NPRU (Sauvegarde, Château) sur la même période → De nouveaux lieux de rencontre, de brassage des publics, de convivialité et de fête au sein du quartier : commerces attractifs et nouveaux espaces publics (place centrale Abbé Pierre, square Averroès, Parc du Vallon...), nouveaux équipements éducatifs, sportifs et culturels (écoles, gymnase, halle d'athlétisme, bibliothèque municipale...) → Une multiculturalité très présente avec près de 55 langues parlées recensées à la Duchère. → Un dialogue interreligieux historique (30 ans du groupe Abraham) reconnu au-delà du quartier mais le constat de l'augmentation du repli communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> → Favoriser la rencontre entre anciens et nouveaux habitants de La Duchère → Permettre la reconnaissance de l'autre dans sa différence → Faire de l'espace public un lieu convivial et appropriable pour chacun en tout temps
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Accompagner les équipements socio-éducatifs, sportifs et culturels du quartier afin qu'ils développent des stratégies proactives pour faire adhérer de nouveaux résidents dans les activités qu'ils proposent → Créer et renforcer les événements fédérateurs dans le quartier qui favorisent le croisement des publics et l'ouverture du quartier → Développer une approche genrée des politiques publiques en matière d'aménagement d'espaces publics et d'offre socioéducative → Valoriser la diversité culturelle et culturelle de la Duchère à travers des événements festifs. 	<ul style="list-style-type: none"> → Développement d'une stratégie de communication attractive dans les centres sociaux pour les nouveaux résidents → Valorisation et adaptation de l'offre de la ludothèque afin qu'elle touche davantage les classes moyennes du quartier → Renforcement de la visibilité de la MJC pour les habitants de Vaise et de l'ouest lyonnais → Soutien et valorisation des événements suscitant le croisement des publics : événements sportifs d'envergure, événements émanant du groupe Abraham, Festival D'art et D'air... → Mise en œuvre des préconisations du rapport du Groupe de Recherche en Psychologie Sociale - GREPS sur les discriminations multifactorielles à l'égard des femmes (marches exploratoires...) et poursuite de la collaboration avec ce laboratoire

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Financiers : <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Lyon : Direction du Développement Territorial, Mission Développement Social Local • Ville de Lyon, Mission Egalité • Ville de Lyon, Direction des Affaires Culturelles → Dispositifs : <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Lyon, conventions de Développement Social Local avec les structures d'éducation populaire • Ville de Lyon : Plan d'action pour l'Egalité des Femmes et des Hommes dans la vie locale • Ville de Lyon, Charte de coopération culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> → Part de nouveaux habitants adhérents des structures socio-éducatives → Part de nouveaux habitants membres des conseils d'administration des structures socio-éducatives → Nombre d'événements fédérateurs croisant les publics et favorisant l'ouverture du quartier → Nombre de projets sollicitant l'expertise du GREPS en matière d'approche genrée des politiques publiques
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon, Direction du Développement Territorial, Mission Développement Social Local, Direction des Affaires Culturelles, Mission de Coopération Culturelle et Direction Générale des Services, Mission Egalité, en lien avec la Mission Duchère → Conseil inter-équipements animé par la Mission Lyon La Duchère → Dialogues de Gestion réguliers avec les 4 structures d'éducation populaire du territoire (2 Centres sociaux, MJC et Maison de l'Enfance) animés par la Mission Développement Social Local → Comités de pilotage thématiques ou par projet, animés par la Mission Lyon la Duchère 	<ul style="list-style-type: none"> → Etat, Direction Départementale à la Cohésion Sociale, Délégué du Préfet → CAF → Equipements socio-éducatifs → Associations sportives et culturelles → Acteurs sociaux de la Duchère, → Groupe de Recherche en Psychologie Sociale - GREPS
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Valoriser l'image des centres sociaux auprès de tous les habitants (y compris les familles plus à l'aise financièrement) → Souhait d'un café ouvert à tous le dimanche 	
+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	

ENJEU

RACCROCHER LES SECTEURS SAUVEGARDE ET CHÂTEAU À LA DYNAMIQUE DU PROJET DE TERRITOIRE DUCHÈRE

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Décrochage des secteurs Sauvegarde et Château : tous les indicateurs de précarité et/ou de fragilité sociale connaissent une évolution défavorable sur la période 2009-2013 tandis qu'ils s'améliorent au Plateau sur la même période → Le secteur Sauvegarde constitue à ce jour l'îlot IRIS le plus pauvre de Lyon et le secteur Château s'est fortement paupérisé. → Alerte émise par les acteurs sociaux de la Duchère et le collège habitants du Comité de Suivi Participatif dès 2009 sur un risque d'isolement et de relégation des habitants de la Sauvegarde et du Château. Ce sentiment, conforté par les données de l'Enquête Ecoute Habitants pour le Château, est exacerbé par le contraste avec la grande qualité notamment des espaces publics et du bâti sur le secteur renouvelé du Plateau. → Explosion des demandes en direction des écrivains publics du Foyer protestant alors qu'en 2012 la sécurité sociale (centre d'examen social, service médical et antenne administrative) quittait le quartier de la Duchère pour Rillieux et Vaise. Augmentation des bénéficiaires des Restos du cœur, forte demande d'apprentissage de la langue française. 	<ul style="list-style-type: none"> → Favoriser la cohésion territoriale à l'échelle de la Duchère → Faciliter l'accès aux droits et aux équipements pour les personnes qui en sont le plus éloignées → Permettre aux habitants des secteurs Sauvegarde et Château de vivre au mieux le nouveau Projet de Renouvellement Urbain
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Suivre l'étude préalable d'aide à la décision pour la réhabilitation des équipements du Château (Ecole des Fougères, maison de l'Enfance et MJC) → Prioriser les crédits spécifiques politique de la ville sur les secteurs Sauvegarde et Château → Lutter contre le non recours aux droits et services de droit commun et permettre l'activation des droits des citoyens qui en sont le plus éloignés → Encourager l'appropriation du square des 400 à la Sauvegarde et de l'esplanade du Château par un plus grand nombre d'habitants de tous âges ou origines par l'organisation d'évènements → Favoriser l'apprentissage de la langue française par des personnes qui en ont besoin dans une logique de socialisation et d'insertion professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> → Lancement d'un groupe de travail partenarial « Château » travaillant aux conditions de mise en service d'un local à usages partagés → Permanences d'accès aux droits : écrivains publics, permanences juridiques et de médiation, médiation santé, permanence sur le droit des étrangers, association FIL (femmes victimes de violences conjugales), permanences d'Agir pour l'Egalité → Poursuite de la ludothèque de rue au Château, développement d'actions festives ponctuelles sur l'esplanade du château et le square des 400 (ciné plein air, fête des voisins, vélo école etc. ...) → Poursuite des Ateliers Socio-linguistiques et articulation avec le Pôle Linguistique de Proximité

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Financiers : <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Lyon, Direction du Développement Territorial, Mission Développement Social Local • Etat : Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et de l'Intégration - DCII → Humains : <ul style="list-style-type: none"> • Métropole : travailleurs sociaux • CAF (permanence hebdomadaire d'une demi-journée au CS Plateau) 	<ul style="list-style-type: none"> → Part prépondérante des crédits spécifiques de la Politique de la Ville affectés aux secteurs Sauvegarde et Château → Nombre de projets et d'actions organisés à la Sauvegarde (en priorité square des 400) et au Château (en priorité sur l'esplanade) → Part des participants aux Ateliers Socio-linguistiques rentrant en parcours d'insertion professionnelle
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Mission Lyon la Duchère, en lien avec la Direction du Développement Territorial, Mission Développement Social Local → Groupe de travail partenarial « Château » (à mettre en place) 	<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon, Mission Développement Social Local, Direction Sécurité et Prévention → Métropole de Lyon, Equipe de Prévention Spécialisée → Equipements socio-éducatifs de Développement Social Local → Foyer Protestant, Agir pour l'Egalité, FIL, CIMADE → Agence Lyon Tranquillité Médiation - ALTM → AMELY-Boutique du Droit
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Familiariser les parents qui en ont besoin à l'usage de l'informatique. 	
+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	

ENJEU



DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Une augmentation des projets Fonds d'Initiative Locale (FIL) et Fonds Associatif Local (FAL) portés par les habitants → Des initiatives de collectifs d'habitants soutenues par les partenaires (forums habitants sur le développement durable ou le vivre ensemble, voyage d'étude à Fribourg organisé par le GTI, installation d'un compost citoyen dans le bois de Balmont...) → Un lieu ressources pour les personnes âgées (Espace Seniors) né de la volonté des habitants (initiative du GTI), concrétisé grâce à la mobilisation des partenaires. Un projet exemplaire en matière de démarche participative. → Deux formations sur le développement du pouvoir d'agir proposées aux bénévoles et aux salariés des équipements socioculturels, habitants impliqués dans la vie associative en présence de l'équipe de la Mission Duchère → Des conférences-débats ouvertes à tous (habitants, élus, techniciens) pour partager une culture commune avant d'entrer en concertation (art urbain, ville durable) → Une base de participants aux concertations et au dialogue du Grand Projet de Ville qui s'élargit, mais un constat de difficulté persistante à mobiliser des jeunes et des personnes en situation de précarité. 	<ul style="list-style-type: none"> → Faire évoluer les postures et/ou missions des professionnels pour créer les conditions favorables au pouvoir d'agir des habitants → Rendre lisibles les ressources existantes et développer les ressources nécessaires aux habitants pour agir → Favoriser les coopérations entre habitants, acteurs associatifs et institutions pour agir collectivement
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Proposer un panel d'outils de participation citoyenne permettant un parcours d'engagement citoyen dans le quartier (dispositifs Fonds d'Initiatives Locales et Fonds Associatif Local) et au sein des structures socioéducatives (échelles d'engagement depuis l'adhésion jusqu'à la participation au Conseil d'Administration) → Rendre plus lisibles les politiques publiques et les processus décisionnels, grâce à l'observatoire des données cartographiées de la Ville de Lyon (open data de la Ville de Lyon) et d'autres outils d'analyse → Former les professionnels et les habitants et développer une culture commune autour des questions de participation et de pouvoir d'agir. 	<ul style="list-style-type: none"> → De nouvelles commissions FIL et FAL avec un processus d'arbitrage et d'entraide plus horizontal → Pérennisation, développement et valorisation des actions où les habitants participent à la gouvernance : Espace Seniors, D'art et D'air, Collectif Santé Duchère... → De nouvelles formations ou conférences-débat en fonction des attentes exprimées par les habitants, notamment via le comité de suivi participatif → De nouvelles formations à destination des professionnels qui interviennent sur le champ du développement social local

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Observatoire des données de la Ville de Lyon → Métropole de Lyon, Direction de la Prospective et Dialogue Public → Service démocratie participative Ville de Lyon 	<ul style="list-style-type: none"> → Part de jeunes ou de personnes en situation de précarité participant aux différentes instances citoyennes du quartier (en particulier les conseils d'administration des équipements socio-éducatifs et le Conseil citoyen) → Nombre de comités techniques ou thématiques ouverts aux habitants → Nombre d'actions de formation des professionnels et des habitants sur la participation et le pouvoir d'agir
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Mission Lyon la Duchère, en lien avec la Direction du Développement Territorial, Mission Développement Social Local → Commissions FIL et FAL 	<ul style="list-style-type: none"> → Structures socioéducatives
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Permettre au Conseil Citoyen de participer à des instances de pilotage thématiques, réunions techniques, groupes de travail liés à la vie et au développement du quartier 	
+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	

Volet CULTURE



ENJEU

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER PAR L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL DU PROJET URBAIN EN PRIORITÉ SUR LES SECTEURS SAUVEGARDE ET CHÂTEAU

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Ouverture en 2011 de la bibliothèque Annie Schwartz (800 m²) installée place Abbé Pierre → Résidences artistiques (2011-2014) : <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de la rénovation urbaine par l'Association à la Recherche d'un Folklore Imaginaire (ARFI) et le Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes (CMTRA) • Accompagnement sensible du relogement des locataires de la barre 230 et accompagnement culturel de la démolition par la compagnie Le Fanal. • Bilan positif de ces résidences. → Charte de Coopération Culturelle : par exemple partenariat avec le Service Archéologique sur la démolition, avec le Théâtre des Célestins sur le relogement, entre le Conservatoire, la Bibliothèque et les compagnies artistiques en résidence → Expérimentations d'événements culturels à la Sauvegarde et au Château par la Compagnie Le Fanal, l'ARFI-CMTRA, le Lien Théâtre, Ciné Duchère et la MJC → Implantation d'une œuvre d'art pérenne dans le parc du Vallon en coproduction avec les habitants → Animation régulière de 2 à 3 commissions culture par an et de Comités techniques et de pilotage des résidences artistiques 	<ul style="list-style-type: none"> → Apporter un regard, artistique, sur les transformations urbaines et sociales en cours → Raccrocher la Sauvegarde et le Château à la dynamique du Projet de Territoire Duchère → Dynamiser la vie culturelle du quartier, participer à sa transformation et à son ouverture sur la ville → Accompagner les habitants de la Sauvegarde et du Château dans les changements liés au nouveau Projet de Renouvellement Urbain
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Prioriser les crédits du volet culture de la politique de la ville sur la Sauvegarde et le Château (sans oublier pour autant les autres secteurs et le lien avec l'ensemble du quartier) → Intégrer une démarche patrimoniale et artistique dans les aménagements d'espaces publics lorsque cela est possible → Accompagner autant que possible de manière sensible les habitants dans les transformations prévues (chantiers de la ZAC sur Plateau ouest et Sauvegarde sud jusqu'en 2018, relogements, futures démolitions à la Sauvegarde...) → Encourager des résidences artistiques, afin que la culture soit présente à chaque étape du projet urbain (définition, lancement des projets, phase opérationnelle des chantiers, après la fin des travaux) dans la mesure des moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> → Actions culturelles et artistiques au Château et à la Sauvegarde (exemple : projet fresque au Château) → Poursuite des actions de type Lien Théâtre « Dis-moi les maux de ton silence » visant à aller vers les jeunes dans l'espace public → Etude du 1% artistique dans les opérations de renouvellement urbain et de la possibilité d'intégrer un volet culturel dans la future convention ANRU (2017). Le cas échéant, sous réserve des moyens, lancement d'un nouvel appel à projets résidences pour accompagner le nouveau Projet de Renouvellement Urbain

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon : <ul style="list-style-type: none"> • Engagement des institutions culturelles suivantes à la Duchère dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle 2012-2015 (réécriture en cours pour 2016-2020) : Bibliothèque municipale, Conservatoire, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Fête des Lumières/Tout l'monde dehors, Musée d'Art Contemporain, Musées Gadagne, Service Archéologique, Théâtre des Célestins, Théâtre Nouvelle Génération. • Direction des Affaires Culturelles ; Direction des Événements • Entre 2010 et 2014, les crédits de droit commun ont représenté 34% des financements dans le cadre du volet culture du CUCS à la Duchère. → Co-financeurs : DRAC ; Région Auvergne Rhône-Alpes 	<ul style="list-style-type: none"> → Meilleure répartition des crédits du volet culture de la Duchère pour des actions prenant en compte la Sauvegarde et le Château → Augmentation du nombre d'actions culturelles à la Sauvegarde et au Château → Taux de participation des acteurs culturels aux actions partenariales à la Sauvegarde et au Château → Nombre d'actions culturelles intégrant la dimension d'accompagnement des transformations urbaines
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon, Mission de Coopération Culturelle en lien avec la Mission Lyon La Duchère → Commissions Culture, animées par la Mission de Coopération Culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> → Institutions culturelles signataires de la Charte de Coopération Culturelle, → Equipements culturels, → Compagnies artistiques, Acteurs sociaux de la Duchère (MJC, Centres sociaux, Foyer Protestant,...).

IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

- **Travailler sur les liens entre art et développement durable, pris ici au sens environnemental : cheminements piétons et verts, végétalisation. Travailler la signalétique des cheminements, pourquoi pas accompagnée d'un petit guide. Intégrer une dimension artistique au développement des liaisons et cheminements.**
- **Utiliser le 1% artistique dans les opérations de renouvellement urbain et intégrer des processus participatifs culturels et artistiques dans la prochaine convention de renouvellement urbain. Réfléchir à des « mètres carrés » pour la création artistique.**
- **Valoriser le patrimoine, l'architecture de la Duchère.**
- **Investir l'espace public, les espaces communs mais aussi les rez-de-chaussées et en particulier les commerces.**

+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ENJEU IN ACCOMPAGNER LA MIXITÉ SOCIALE ET CULTURELLE

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Evénements favorisant l'ouverture et le rayonnement du quartier : festival D'art et D'air, compagnies artistiques en résidences, balades urbaines des Musées Gadagne, grands événements d'agglomération (Journées Européennes du Patrimoine, Biennales, Festival Lumière, Festival Télérama, Fête des Lumières,...) → Equipements culturels de qualité, CinéDuchère (labellisé Arts et Essai, Jeune Public), Bibliothèque → Accompagnement de la dimension interreligieuse par les Musées Gadagne → Valorisation de la diversité culturelle par exemple par les arTpentours ou l'équipe ARFI-CMTRA → Rencontre anciens-nouveaux habitants dans les lieux de relogement (Compagnie Le Fanal) ; → Education : Pôle Territorial d'Education Artistique et Culturel : Festival Moments Rares, Festival des Enfants, classes orchestres,... → Jeunesse : projet Musée d'Art Contemporain et AS Duchère, Lien Théâtre, soirées j'M le cinéma, Passeurs d'Images (CinéDuchère), ateliers Muzik (Bibliothèque et Conservatoire) ; Jeunes et religions « Sacrées Paroles » → Insertion : « Passeurs de culture », café culture, sorties culturelles ; Egalité Femmes-Hommes (MJC, Lien Théâtre, Théâtre du Grabuge) ; → Animation régulière de 2 à 3 commissions culture par an 	<ul style="list-style-type: none"> → Favoriser la reconnaissance de l'autre dans sa différence, notamment via l'interculturalité et la valorisation de la diversité culturelle, y compris dans l'espace public → Permettre le croisement et la rencontre entre anciens et nouveaux habitants → Porter une attention particulière aux publics les plus éloignés, en priorité les jeunes → Allier rayonnement du territoire, ouverture et proximité
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Continuer à accueillir des nouveaux habitants dans les équipements culturels du quartier → Favoriser l'organisation d'événements fédérateurs, festifs, interculturels à l'échelle du quartier → Participer aux événements culturels de la Ville de Lyon et de l'agglomération → Aller-vers les publics les plus éloignés : jeunes, personnes en insertion → Encourager leur mobilité vers le reste de la ville via les actions culturelles → Travailler les liens avec l'éducation dans une perspective de mixité dans les écoles → Mobiliser les ressources culturelles sur des projets du quartier visant la mixité des publics et travaillant l'égalité Femmes - Hommes 	<ul style="list-style-type: none"> → Suivi des études sur la réhabilitation de la MJC (salle de spectacle) et recherche d'un élargissement de son aire d'influence → Soutien aux équipements culturels du quartier, en particulier Ciné Duchère → Soutien aux événements fédérateurs type Festival D'art et D'air → Poursuite des Balades urbaines (Office du Tourisme, Musées Gadagne, partenaires locaux) → Participation à la Biennale de la Danse et aux Journées Européennes du Patrimoine → Poursuite des actions culturelles en direction des jeunes (bibliothèque, conservatoire, opérateurs type Lien Théâtre) → Poursuite des actions Insertion Culture → Poursuite des actions valorisant la diversité culturelle et l'interculturalité (ex : les langues) → Croisements avec le volet éducation

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon • Engagement des institutions culturelles suivantes dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle 2012-2015 (réécriture en cours pour 2016-2020) : Bibliothèque municipale, Conservatoire, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Fête des Lumières/Tout le monde dehors, Musée d'Art Contemporain, Musées Gadagne, Service Archéologique, Théâtre des Célestins, Théâtre Nouvelle Génération. • Direction des Affaires Culturelles ; Direction des Evénements ; Direction de l'Education ; Mission Egalité. • Entre 2010 et 2014, les crédits de droit commun ont représenté 34% des financements dans le cadre du volet culture du CUCS à La Duchère → Co-financeurs : DRAC ; Région Rhône-Alpes 	<ul style="list-style-type: none"> → Bilans qualitatif et quantitatif des événements type Festival D'art et D'air ; → Bilan des équipements culturels structurants (public de Ciné Duchère notamment) ; → Bilan des principaux événements d'agglomération (Biennales, Journées Européennes du Patrimoine) le cas échéant ; → Bilan des actions dédiées aux publics éloignés notamment jeunes et insertion.
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon, Mission de Coopération Culturelle en lien avec la Mission Lyon la Duchère, la Mission Insertion Culture et la Direction de l'Education → Commissions Culture, animées par la Mission de Coopération Culturelle → Comité de Pilotage du festival d'Art et d'Air → Comités de Pilotage du Pôle Territorial d'Education Artistique et Culturelle (Etat) 	<ul style="list-style-type: none"> → Institutions culturelles signataires de la Charte de Coopération Culturelle, → Equipements culturels, → Compagnies artistiques, → Acteurs sociaux de la Duchère (MJC, Centres sociaux, Foyer Protestant,...), → MIRLY Solidarité
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Lutter contre les apriori toujours vivaces sur le quartier et ses habitants et simultanément progresser dans le changement de mentalité, s'accueillir dans la diversité → Travailler « l'exo quartier » : les échanges inter-quartiers, la mobilité des Duchérois vers le reste de la ville → Etre très attentifs à la réussite éducative dès le plus jeune âge, y compris via des supports culturels : Respect de la double culture à l'école, notamment à travers les langues (ateliers de contacts avec les langues étrangères à travers les contes, la calligraphie, la poésie) ; Intégrer la culture dans les démarches éducatives ; --> cf. volet éducation 	
<p>+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	

ENJEU 3 FAVORISER L'EXPRESSION DES HABITANTS PAR LE LEVIER CULTUREL

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Entre 2012 et 2014, 18% des financements du volet culture à la Duchère fléchés sur l'axe « Pouvoir d'agir » du Projet Culturel de Territoire ; → Implantation d'une œuvre d'art parc du Vallon à la demande et avec un groupe d'habitants. Montée en compétence collective (art urbain, accompagnement du Musée d'Art Contemporain) ; → Accompagnement de projets d'habitants par la MJC en utilisant le levier culturel ; → Participation d'acteurs culturels à la formation menée avec Aequitaz sur le pouvoir d'agir ; → Augmentation des projets Fonds d'Initiative Locale (FIL) et Fonds Associatif Local (FAL) portés par les habitants, dont certains intègrent une dimension culturelle ; → Mise en place de l'Ecole du Spectateur par la MJC avec le soutien du TNG pour impliquer des habitants dans la programmation du festival D'art et D'air ; → Accompagnement culturel des locataires dans le cadre du relogement de la barre 230 (Le Fanal) ; → 2 à 3 commissions culture partenariales par an, avec parfois la présence de quelques habitants et bénévoles de structures. → Un constat de difficulté persistante à mobiliser des jeunes et des personnes en situation de précarité 	<ul style="list-style-type: none"> → Favoriser l'expression et les pratiques culturelles des habitants, en plus de l'accès à l'offre culturelle (démocratie culturelle, droits culturels) → Encourager l'expression par les habitants de leurs enjeux et le développement de leurs propres projets grâce au levier culturel → Favoriser les coopérations entre habitants, acteurs associatifs et institutions pour agir collectivement
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Prendre en compte et appuyer les pratiques culturelles des habitants ; → Mobiliser les ressources culturelles pour accompagner les habitants sur leurs propres projets ; Co-accompagner les projets FIL culture ; → Intégrer davantage d'habitants dans les groupes de travail culture qui concourent à faire avancer les enjeux du volet culture, ainsi que dans la gouvernance des actions culturelles du territoire ; → Mobiliser les acteurs culturels pour aller vers les habitants les plus éloignés, afin de permettre leurs expression et participation ; → Intégrer les professionnels de la culture dans les formations territoriales visant à développer une culture commune autour des questions de participation et de pouvoir d'agir ; → Mobiliser les ressources culturelles pour appuyer les enjeux identifiés par le Conseil Citoyen (y compris hors champ culturel) et projets du Conseil Citoyen le cas échéant 	<ul style="list-style-type: none"> → Intégration des représentants du Conseil Citoyen à la commission culture tout en continuant à y inviter des habitants non organisés ; → Pérennisation, développement et valorisation des actions impliquant les habitants dans la gouvernance : ex. Ecole du Spectateur du festival D'art et D'air ; → Poursuite du travail avec une habitante sur l'œuvre d'art de Serge Boyer (place Compas-Raison) ; → Poursuite des actions identifiées en appui aux enjeux travaillés par le Conseil Citoyen (par ex. le Lien Théâtre sur l'enjeu jeunesse) ; → Poursuite des actions partant des pratiques culturelles des habitants (par ex. le Conservatoire / Bibliothèque / CRA-P sur les musiques urbaines et électroniques avec les jeunes) ; → Appui aux projets d'habitants : par ex. la Fresque sur la barre 110.

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon • Engagement des institutions culturelles suivantes à la Duchère dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle 2012-2015 (réécriture en cours pour 2016-2020) : Bibliothèque municipale, Conservatoire, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Fête des Lumières/Tout l'monde dehors, Musée d'Art Contemporain, Musées Gadagne, Service Archéologique, Théâtre des Célestins, Théâtre Nouvelle Génération. • Direction des Affaires Culturelles ; • Entre 2010 et 2014, les crédits de droit commun ont représenté 34% des financements dans le cadre du volet culture du CUCS. → Co-financeurs : DRAC ; Région Rhône-Alpes 	<ul style="list-style-type: none"> → Présence d'habitants et représentants du Conseil Citoyen en commission culture (feuilles de présence) → Nombre d'actions co-construites avec des habitants ou à leur initiative → Présence de professionnels de la culture dans les formations territoriales sur le pouvoir d'agir → Nombres d'actions valorisant des pratiques culturelles d'habitants.
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Mission de Coopération Culturelle en lien avec la Mission Lyon la Duchère, la Mission Insertion Culture → Commissions Culture, animées par la Mission de Coopération Culturelle → Comité de Pilotage du festival d'Art et d'Air 	<ul style="list-style-type: none"> → Institutions culturelles signataires de la Charte de Coopération Culturelle → Equipements culturels → Compagnies artistiques → Acteurs sociaux de la Duchère (MJC, Centres sociaux, Foyer Protestant,...)

IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

- Souhait de participer aux différents comités de pilotage ou certaines réunions techniques de suivi des projets, disponibilité pour participer à des réunions d'acteurs.
- Soutenir l'apprentissage de la lecture, donner le goût de lire et valoriser le rapport au livre en crèche et en maternelle, développer des lectures dans les aires de jeux, réaliser des livres, organiser des soirées de lecture
- Favoriser l'accès aux loisirs (chèques sport, culture)
- Accompagner les pratiques culturelles des habitants

+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Volet SANTÉ



ENJEU

1 ACCOMPAGNER LES HABITANTS À ÊTRE ACTEURS DE LEUR SANTÉ

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>→ Bilan</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place en 2009 et développement du groupe ressource COLLECTIF SANTE DUCHERE: 16 structures (institutionnelles, associatives, de proximité, ressources en santé, hospitalières, libérales et réseau de santé) Structuration de l'identité du Collectif via un guide du réseau à destination des partenaires locaux « Nutrition et activité physique », identifiant des interlocuteurs référents Mutualisation des compétences en vue de la mise en place d'actions, réalisation d'un outil ad hoc « Livret des connaissances et des compétences » Montée en compétence du Collectif Santé sur la thématique nutrition (alimentation, activité physique, rythme de vie) Co-élaboration, co-animation et suivi des actions menées : 1 100 habitants concernés par les actions en 2014 et 2015 (tous âges) <p>→ Diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux important d'Affections de Longue Durée/ALD (16.5% à la Duchère / 13.7% pour ville de Lyon) qui atteste d'un état de santé dégradé, malgré la relative jeunesse de la population Taux particulièrement élevé de traitement contre le diabète (5.3% à la Duchère / 3.1% pour ville de Lyon) Les grandes campagnes nationales de promotion de la santé (PNNS/Plans Nationaux Nutrition Santé) impactent peu les habitants des quartiers populaires 	<p>→ Apporter une réponse aux enjeux de santé publique liés à l'obésité, au surpoids et au diabète, surreprésentés dans le quartier</p> <p>→ Construire localement des actions de prévention et agir simultanément sur les déterminants de santé</p> <p>→ Associer les habitants à la totalité de la démarche</p>
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<p>→ Coordonner la mise en place d'actions de promotion de la santé « de proximité », dans la durée, répondant aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Basées sur des messages positifs Sur les thèmes : de l'alimentation, de l'activité physique et du bien-être Touchant toutes les tranches d'âge Sur différents lieux et moments de vie Menées par des acteurs des champs sanitaires, médico-sociaux, sociaux, socio-éducatifs, des milieux associatifs, institutionnels et libéraux Avec les habitants 	<p>→ Poursuite de la démarche du Collectif Santé Duchère</p> <p>→ Poursuite du développement du réseau, notamment avec les libéraux (Médicentre)</p> <p>→ Finalisation des projets d'adaptation de l'offre d'activité physique (Centres sociaux, MJC, Lieu Echanges Parents du collège Schoelcher, Comité Départementale d'Athlétisme,...)</p>

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>→ Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ville de Lyon : Mission santé ARS Auvergne Rhône-Alpes : financement d'associations et mobilisation d'Appels à Projets par les membres du Collectif Santé <p>→ Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ville de Lyon : Mission santé, Direction des Sports, Direction de l'Enfance, Direction de l'Education Métropole de Lyon : service de Protection Médicale et Infantile Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité en Pédiatrie (REPPPOP 69) Clinique de la Sauvegarde Education Nationale : service médico-social du Collège Schœlcher 	<p>→ Nombre d'actions mises en œuvre tout au long de l'année</p> <p>→ Progression annuelle du nombre d'actions construites avec les habitants</p> <p>→ Fréquentation par les habitants concernés des actions mises en place</p>
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>→ Ville de Lyon, Coordinatrice santé (Mission santé / Mission Lyon La Duchère)</p>	<p>→ Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes</p> <p>→ Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale</p> <p>→ Centres sociaux Sauvegarde et Plateau</p> <p>→ MJC Duchère,</p> <p>→ Lieu Echanges Parents du Collège Schœlcher,</p> <p>→ Association Départementale d'Education pour la Santé - ADES</p> <p>→ Lyon Duchère AS,</p> <p>→ Comité Départemental et Lyon Athlétisme</p> <p>→ ALS</p> <p>→ Une diététicienne bénévole retraitée</p> <p>→ Association des Parents d'Elèves de l'école des Bleuets</p> <p>→ Grande pharmacie du Plateau</p>
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<p>→ La santé reste une thématique essentielle car elle contribue à la lutte contre les inégalités, à l'inclusion des personnes les plus en difficulté</p> <p>+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	

ENJEU **IN** **RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES
DANS L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ**

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>→ Bilan</p> <p>« Espace Seniors » / centre social Duchère Plateau, basé sur une démarche participative (30 bénévoles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 colloques santé annuels qui réunissent en moyenne 70 personnes sur divers thèmes : les aides au maintien à domicile, la prévention des chutes... • Des ateliers hebdomadaires ou bimensuels qui réunissent en moyenne 12 personnes, sur la prévention des chutes, la mémoire... <p>→ Diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 fois plus de bénéficiaires de la CMUC/Couverture Maladie Universelle Complémentaire (25% à la Duchère / 9.3 sur Ville de Lyon) • Les duchérois mobilisent moins que les habitants de la Métropole les dispositifs de dépistages organisés, notamment cancer du sein (46.9 % des duchéroises concernées / 49.2% pour la Métropole) 	<p>→ Favoriser l'accès à la prévention, aux dépistages, aux droits et aux soins par des actions de médiation</p> <p>→ Maintenir une attention toute particulière aux jeunes et aux personnes âgées</p>
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<p>→ Mettre en place des actions de médiation pour rapprocher les offres de droit commun des publics éloignés</p> <p>→ Sensibiliser les jeunes au bien-être et à la santé</p> <p>→ Favoriser l'accès à la santé / personnes âgées dans le cadre d'une démarche participative en santé</p>	<p>→ Médiation santé (ALS) : permanences individuelles sans rendez-vous, actions collectives de promotion de la santé à la Duchère mais aussi au Vergoin, et à Gorge de Loup</p> <p>→ Espace Seniors (Centre social Duchère Plateau): poursuite des colloques et des ateliers réguliers</p> <p>→ Mammographie, « laissez-vous guider » par l'ADEMAS 69 (Ademas 69) : sensibilisation des femmes et de leur entourage à l'importance du dépistage sur divers lieux du quartier</p> <p>→ Actions de promotion de la santé dans le cadre de la coordination 16-25</p>

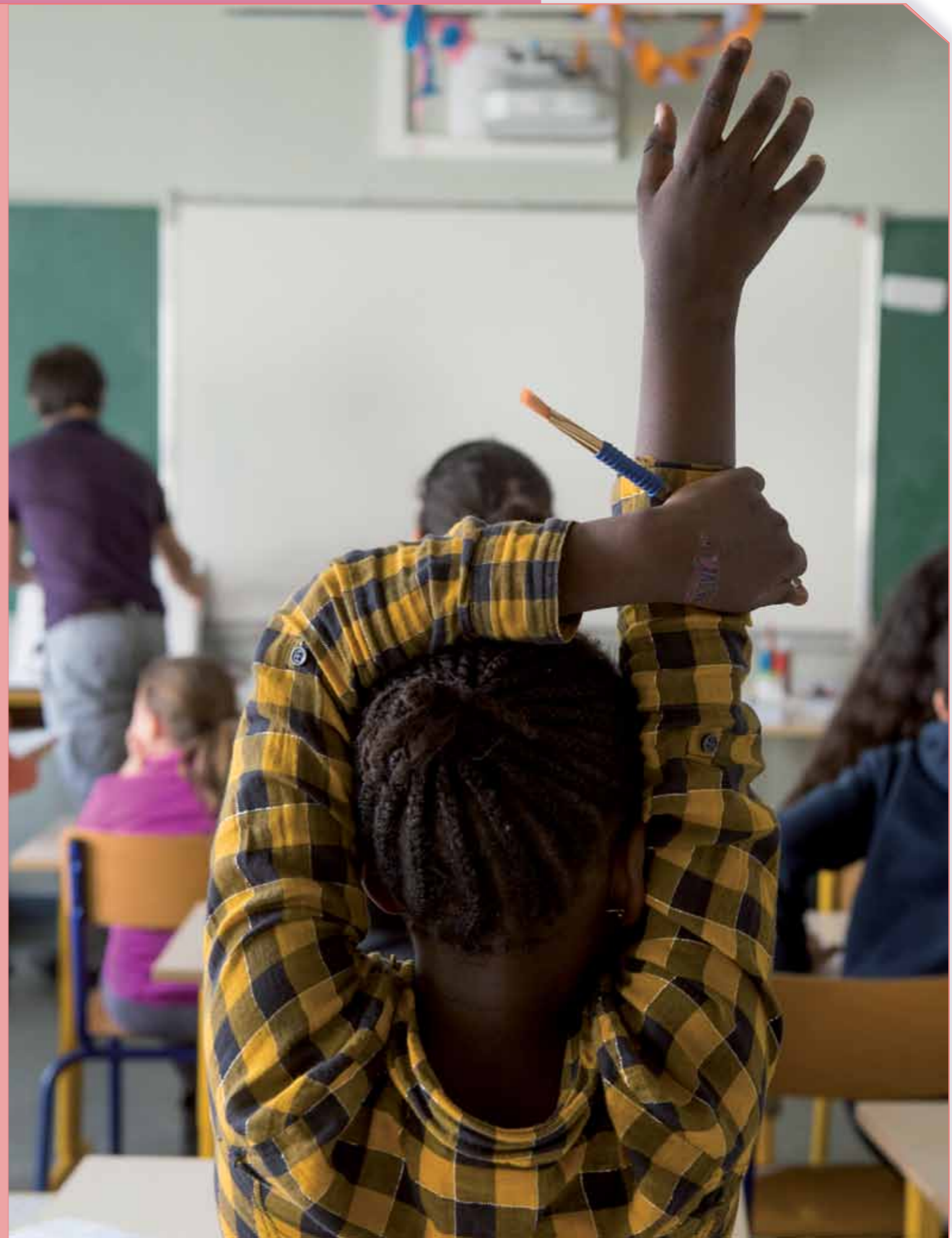
MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>→ Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes / CARSAT (Caisse d'assurance Retraite ou de la Santé au travail) <p>→ Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Lyon : Direction du Développement Territorial, Mission santé, Mission Développement Social local, Direction de l'Education, Mairie de Lyon 9ème, CCAS Lyon 9ème • Caisse Primaire d'Assurance Maladie • Maison du Rhône / Métropole de Lyon 	<p>→ Nombre d'actions mises en œuvre tout au long de l'année</p> <p>→ Progression annuelle du nombre d'actions construites avec les habitants</p> <p>→ Fréquentation par les habitants concernés des actions mises en place</p>
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>→ Ville de Lyon, Coordinatrice santé (Mission santé / Mission Lyon La Duchère)</p>	<p>→ ADEMAS 69</p> <p>→ ALS</p> <p>→ Centres sociaux</p> <p>→ Club du 3ème âge</p> <p>→ Coordination 16-25</p> <p>→ Demain ensemble</p> <p>→ Direction Départementale de la Cohésion sociale</p> <p>→ Foyer protestant</p> <p>→ MJC</p> <p>→ Préfecture du Rhône</p>
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<p>→ La prise en charge des personnes âgées dépendantes reste un enjeu prioritaire à travailler</p> <p>+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	

ENJEU **U** **POUR SUIVRE UNE APPROCHE GLOBALE DES QUESTIONS DE SANTÉ MENTALE**

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>→ Bilan</p> <ul style="list-style-type: none"> • Regroupement à la Duchère des différentes antennes du Centre Médico Psychologique (enfants, adolescents et adultes). • Poursuite de l'action de l'équipe « Interface 9 » : En 2014, l'équipe pluri professionnelle intervenant en binôme médicosocial a : <ul style="list-style-type: none"> - accompagné 95 usagers - soutenu 62 professionnels - mené 130 entretiens avec les professionnels du secteur social - tenu 91 rencontres infirmières / professionnels du social / usager - est intervenu auprès de 46 collectifs d'habitants • Conseil Local de Santé Mentale de Lyon 9ème (CLSM): <ul style="list-style-type: none"> - 3 réunions annuelles du Comité de Pilotage où chaque groupe de travail présente l'avancée de ses travaux, et organisation d'une rencontre annuelle pour faire connaître le CLSM dans le Cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (environ 60 personnes) - Exemples d'actions : <ul style="list-style-type: none"> o réflexion sur la transition entre la crèche et l'école maternelle, o réalisation d'un guide présentant les dispositifs de soins et d'accès aux soins psychiques pour les adolescents et les jeunes adultes, diffusé auprès des professionnels de l'arrondissement en charge de ce public, o organisation d'une journée à la bibliothèque de la Duchère dans le cadre de la journée nationale sur la santé mentale <p>→ Diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fort recours à la psychiatrie publique • Consommation de psychotropes plus élevée que sur la ville de Lyon (7.6 % à la Duchère / 6.6 % pour ville de Lyon) 	<p>→ Prendre en compte les problématiques de santé mentale dans toutes leurs composantes par une approche partenariale pilotée au niveau de l'arrondissement (niveau pertinent de l'action)</p> <p>→ Favoriser la prise en compte de la souffrance psychique sur les lieux de l'action sociale</p> <p>→ Améliorer la prise en charge des personnes en souffrance psychique et leur vie dans la cité</p>
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<p>→ Mettre en place des actions de prévention en santé mentale auprès des habitants</p> <p>→ Accompagner/soutenir les professionnels du champ social confrontés à des problématiques de santé mentale</p> <p>→ Participer à la lutte contre la stigmatisation et promouvoir la santé mentale</p> <p>→ Faciliter l'accès et le maintien dans leur logement des personnes en souffrance psychique</p>	<p>→ Interface 9, dispositif de prévention en santé mentale (Association ALYNEA)</p> <p>→ Conseil local de Santé Mentale (CLSM) de Lyon 9ème. Six commissions : périnatalité, petite enfance, intégration scolaire, adolescents-jeunes adultes, accès aux soins, est-ce pathologique ou culturel</p> <p>→ Instance Santé psychique et logement</p> <p>Tous les acteurs de l'arrondissement qui le souhaitent peuvent s'engager dans le CLSM de Lyon 9ème</p>

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>→ Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement Interface 9 par la Ville de Lyon (droit commun), l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon <p>→ Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Lyon : Mission santé, Mairie de Lyon 9ème, Direction de l'Education, direction de l'Enfance, de l'Ecologie Urbaine, Sécurité Prévention, CCAS Lyon 9ème • Centre Hospitalier Saint Cyr (Psychiatrie publique) • Maison du Rhône / Métropole de Lyon • Education Nationale, enseignants et directeurs d'écoles élémentaires, service médicosocial scolaire • Bailleurs sociaux 	<p>→ CLSM : développement du réseau et du nombre d'actions menées auprès du public</p> <p>→ Implication des habitants dans les actions</p>
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>→ Association Alynéa pour Interface 9</p> <p>→ CLSM 9 : comité de pilotage animé par l'élue à la santé de la Mairie de Lyon 9ème et la coordinatrice santé de la ville de Lyon (Mission santé/mission Lyon la Duchère)</p>	<p>→ Crèches associatives les Chrysalides, les petits baluchons</p> <p>→ Relai d'Assistants Maternelle (RAM) Babilou,</p> <p>→ Interface 9,</p> <p>→ Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Alliage, SACVL,</p> <p>→ Association des parents et Amis de personnes handicapées mentale (ADAPEI 69),</p> <p>→ Association Grim,</p> <p>→ Œuvres Saint Léonard,</p> <p>→ Association Départementale d'Education pour la Santé (ADES 69)</p> <p>→ Bibliothèque de la Duchère</p> <p>→ Agence Lyon Tranquillité Médiation</p> <p>Tous les partenaires institutionnels, associatifs, représentants d'habitants ou d'usagers concernés par la santé mentale dans Lyon 9ème</p>
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<p>→ Avoir une attention particulière à toutes les actions éducatives et culturelles contribuant au développement psychique des enfants</p> <p>+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	

Volet ÉDUCATION



ENJEU



ENCOURAGER LA MIXITÉ À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Part importante d'enfants dont les revenus imposables des parents sont faibles ou très faibles (quotients familiaux 1 et 2 établis pour la restauration scolaire) dans les écoles de La Duchère et principalement au Château et à la Sauvegarde (Fougères et Géraniums) → Phénomènes d'évitement scolaire observés : <ul style="list-style-type: none"> • perte équivalente à environ une classe lors du passage de la maternelle à l'élémentaire à l'échelle des écoles de la Duchère • perte équivalente à environ une classe lors du passage de l'élémentaire au collège → Pour le collège Schœlcher, cela se traduit par une très forte présence d'élèves boursiers à 70 % en 2015/2016 contre une moyenne académique de 27 %. 	<ul style="list-style-type: none"> → Permettre une plus grande diversité sociale au sein des établissements scolaires, reflet de la mixité sociale dans l'habitat → Valoriser l'offre scolaire et périscolaire de la Duchère → Réduire l'évitement scolaire sur le quartier
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Informer et accompagner les parents/futurs parents d'élèves dans leur choix d'inscription scolaire pour leur enfant → Encourager les inscriptions des nouveaux habitants dans les établissements scolaires du quartier → Revaloriser l'image des établissements scolaires de La Duchère auprès des Duchérois et des Lyonnais → Revoir la carte scolaire en tenant compte de la localisation des constructions neuves 	<ul style="list-style-type: none"> → Adaptation des périmètres scolaires à l'évolution de l'habitat sur le territoire → Etablissement d'un état des lieux de l'évitement, de la maternelle au collège, avec un diagnostic écrit → Mise en place d'un dispositif de veille et d'un accompagnement des nouveaux habitants, au regard de l'inscription scolaire de leur(s) enfant(s) → Proposition, en lien avec les établissements scolaires, d'actions de communication auprès des Duchérois (et notamment des nouveaux habitants) destinées à faire connaître les atouts des écoles, et du collège de leur secteur (brochure de présentation, journées portes ouvertes...) → Encouragement à l'établissement de filières et de parcours spécifiques (classe orchestre, projets danse...) pour renforcer l'attrait de ces établissements scolaires → Proposition d'une offre diversifiée d'activités périscolaires et renforcement de la continuité éducative en articulant au mieux les temps scolaires et périscolaires / Mise en œuvre des préconisations de l'étude socioéducative pour renforcer la fréquentation de l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole des Géraniums

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Education Nationale → Ville de Lyon, Projet Educatif de Territoire (PEDT) → Métropole de Lyon, Direction de l'Education 	<ul style="list-style-type: none"> → Diminution du phénomène d'évitement scolaire à l'entrée en élémentaire et au collège → Mise en place de la charte des locaux et du code de vie commun dans les écoles et adoption par les différents intervenants → Maintien des filières dites spécifiques et diversification de l'offre d'activité en périscolaire → Nombre de réunions, rencontres ou évènements entre écoles et nouveaux habitants
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon, Direction de l'Education, Coordinatrice PEDT, en lien avec la Mission Lyon la Duchère 	<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon, Direction des Sports, Direction des Affaires Culturelles → Métropole de Lyon, Direction de l'Education → Education Nationale (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale - DASEN, Inspecteur de l'Education Nationale, Coordinateurs REP, Directrices/directeurs d'écoles et chefs d'établissements) → Associations (Centres sociaux Sauvegarde et Plateau, MJC Duchère, Maison de l'Enfance Duchère)
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Valoriser l'offre éducative : les atouts des établissements scolaires, les formations spécifiques, les réussites de jeunes... → Ouvrir les expositions des écoles à tous les Duchérois → Renforcer les partenariats avec l'Education Nationale afin de mieux coordonner l'élaboration de la carte scolaire et le projet de Territoire 	
<p>+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	

ENJEU **IN** **SOUTENIR LES PARENTS
DANS LEUR FONCTION PARENTALE**

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Existence de Lieux Accueil Parents au sein de chacune des écoles de la Duchère. Cependant, constat d'un essoufflement des actions « parentalité » dans certaines écoles → Nombreuses initiatives associatives de participation enfants/parents mais non coordonnées et peu reprises au sein des écoles → Les relations parents/enfants : une des difficultés principales relevées par les équipes de réussite éducative (ERE) 	<ul style="list-style-type: none"> → Soutenir l'implication et la participation des parents sur tous les « temps de l'enfant » → Encourager les interactions parents-enfants dans l'école → Valoriser et soutenir les initiatives parentales → Générer du lien entre parents, entre parents et professionnels de l'École
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Permettre aux parents d'échanger sur leurs pratiques éducatives et de s'organiser autour d'actions collectives → Contribuer à une meilleure connaissance de la vie de l'école (sur tous les temps) ; échanger sur les attentes et besoins respectifs et favoriser des actions communes entre parents et professionnels de l'École → Favoriser la communication entre parents et enfants et valoriser les compétences des parents et des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> → Renouvellement des actions parentalité cofinancées sur le territoire → Poursuite du Lieu Echange Parents au sein du Collège Victor Schœlcher → Constitution et animation d'un réseau parentalité à l'échelle de la Duchère, associant le Lieu Echange Parents du collège et les Lieux Accueil Parents des écoles afin de proposer un espace d'échange sur les questions de parentalité à l'échelle du quartier, par des conférences, formations et toute autre forme d'échange. → Formalisation d'un groupe de travail de professionnels du territoire (associations, Education Nationale, Ville de Lyon) autour des places et rôles des parents (et y associer des parents)

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Education Nationale → Ville de Lyon, Projet Educatif de Territoire (PEDT) → Métropole de Lyon, Direction de l'Education 	<ul style="list-style-type: none"> → Ouverture des appels à projets et diversification des projets proposés et soutenus → Nombre de temps d'échanges proposés aux parents du territoire, nombre de participants → Nombre de réunions et comptes rendus du groupe de travail, projets qui en découlent
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon, Direction de l'Education, Coordonnatrice PEDT, en lien avec la Mission Lyon la Duchère 	<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon, Direction de l'Education → Métropole de Lyon, Direction de l'Education → Education Nationale (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale - DASEN, Inspecteur de l'Education Nationale - IEN) → Directrices/directeurs et chefs d'établissements, enseignants → Associations (Directeur d'Accueil de Loisirs et animateurs enfance et jeunesse) → CAF → Etat, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Jeunesse et Sports

IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

- **Proposer un accompagnement à la mise en place d'un contrôle parental de l'usage des téléphones portables, d'Internet, des jeux vidéo et au repérage des phénomènes de radicalisation (règles à partager collectivement)**
 - **Faciliter l'intégration, dans une relation de confiance, de tous les parents dans l'école et au collège, avec une attention particulière pour les plus éloignés des institutions**
 - **Aller dans le sens de la « coéducation » enseignants – parents et organiser plus généralement des temps de qualification mutuelle « parents - acteurs »**
 - **Inciter le collège et les établissements scolaires à être plus exigeants à l'égard des élèves et à en informer les parents**
 - **Développer en complément de ce qui existe des formules collectives, associatives d'aide aux devoirs du type de celle expérimentée par « Educ-réseau » qui associe parents et enseignants.**
 - **Renforcer les actions de sensibilisation à l'usage de l'informatique des parents qui en ont besoin.**
 - **Associer davantage les pères à l'éducation des enfants en sollicitant leur présence dans les écoles, au collège, dans les centres sociaux lors des sorties notamment.**
- + PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

ENJEU
FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>→ Le Projet de Réussite Educative (PRE) : une démarche installée à la Duchère depuis 2005 ; ce territoire bénéficie de deux instances (Equipes de Réussite Educative dans les établissements scolaires et une commission Veille Educative à l'échelle du 9^e arrondissement).</p> <p>186 parcours de réussite éducative en 2014-2015, 162 enfants inscrits en parcours de réussite éducative par les Equipes de Réussite Educative (ERE) et 24 en veille éducative (principalement en accompagnement du passage CM2 à la 6^{ème}), dont 70 filles et 116 garçons, principalement en moyenne section, grande section et CM1, pour un effectif global de 1400 élèves sur le territoire en PRE de la Duchère (maternelle et élémentaire)</p> <p>→ Principales difficultés justifiant l'entrée en parcours de réussite éducative : scolaires (apprentissages) et socio-éducatives (relation parents / enfants)</p>	<p>→ Mobiliser tous les intervenants du territoire autour des enfants fragilisés / en difficulté afin de mettre en place, avec leurs parents, les conditions de leur réussite (Projet de Réussite Educative)</p> <p>→ Rechercher ensemble, à partir des difficultés existantes, des facteurs de réussite de l'enfant et de sa famille (Veille Educative)</p>
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<p>→ Inscrire les projets dans les objectifs généraux du PRE à l'échelle de la Ville</p> <p>→ Généraliser l'utilisation de l'outil de suivi des parcours de réussite éducative par toutes les équipes de réussite éducative des établissements scolaires</p> <p>→ Renforcer le dispositif au collège V. Schœlcher, favoriser le recours au parcours pour les élèves présentant des difficultés et encourager la continuité éducative</p> <p>→ Proposer des actions en lien avec les difficultés principales rencontrées par les enfants et les jeunes</p>	<p>→ Accompagnement des professionnels à l'utilisation de l'outil de suivi, en particulier au collège par la mise en œuvre de la démarche PRE</p> <p>→ Poursuite des actions complémentaires dans le cadre du PRE en fonction des besoins repérés sur le territoire de la Duchère</p> <p>→ Mobilisation de l'équipe d'animation territoriale du PRE (Conseillère technique sociale, Coordinatrice PEDT) au service des professionnels du territoire dans leur adhésion à la démarche</p>

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>→ Education Nationale</p> <p>→ Ville de Lyon, Projet Educatif de Territoire (PEDT)</p> <p>→ Métropole de Lyon, Direction de l'Education</p>	<p>→ Rendu des outils de suivi par toutes les Equipes de Réussite Educative) de la Duchère en fin d'année scolaire</p> <p>→ Augmentation du nombre de jeunes inscrits en parcours au Collège</p>
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>→ Ville de Lyon, Direction de l'Education, Coordinatrice PEDT et Conseillère technique PRE, en lien avec la Mission Lyon La Duchère</p> <p>→ Instances locales de pilotage du Projet de Réussite Educative</p>	<p>→ Ville de Lyon, Direction de l'Education (Mission éducative et médico-sociale, équipes médico-sociales membres des Equipes de Réussite Educative)</p> <p>→ Métropole de Lyon, Direction de l'Education Education Nationale (Inspecteur de l'Education Nationale - IEN), Directrices/directeurs et chefs d'établissements, enseignants, membres des Equipes de Réussite Educative)</p> <p>→ Associations partenaires du territoire (Centre Social Duchère Plateau, Maison de l'Enfance, Centre Social Sauvegarde)</p> <p>→ CAF du Rhône</p> <p>→ Etat, Direction Départementale de la Cohésion Sociale</p>
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<p>→ Porter une attention particulière aux enfants fragilisés dans leur parcours éducatif.</p> <p>→ Associer en amont de manière plus étroite les parents à la prise de décision concernant l'orientation de leur enfant en tenant compte de leur situation, de l'expression de leurs difficultés et de leurs désirs, en évitant simplement d'imposer le choix fait par un professionnel.</p> <p>→ Aider et valoriser les jeunes qui réussissent dans leur parcours scolaire, soutenir les orientations post-bac vers des filières prometteuses et la formation en alternance</p>	
<p>+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	

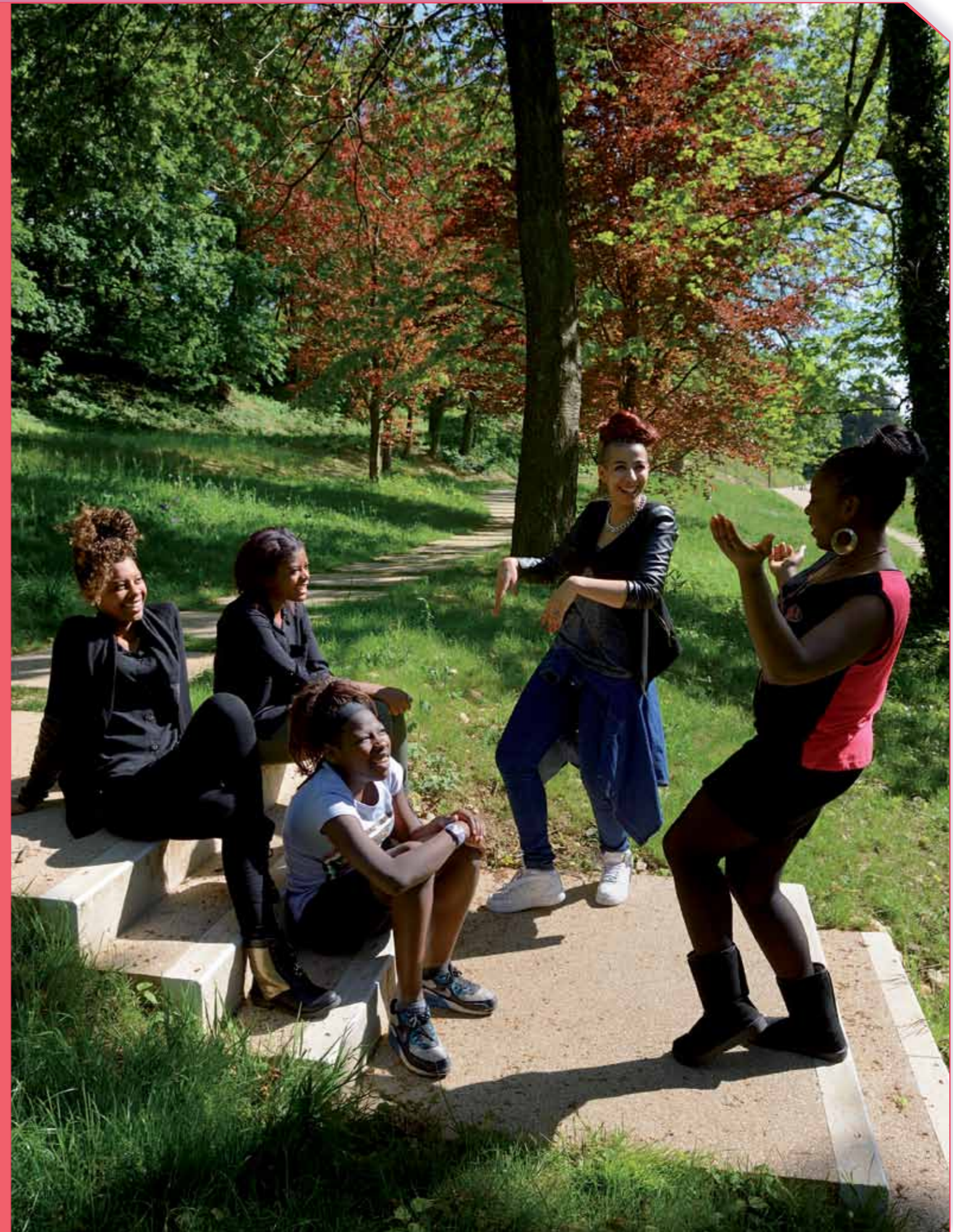
ENJEU
14 **PROMOUVOIR LE VIVRE ENSEMBLE ET LA CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE**

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → En 2014-2105 deux groupes techniques rassemblant les acteurs socio-éducatifs du territoire font le constat d'un accroissement des actes et discours intolérants chez les enfants et les jeunes, de l'école primaire au collège → Un constat partagé par les professionnels fait état de l'accroissement des comportements de repli et de formes de radicalisation au sein des établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> → Lutter contre les discriminations et l'intolérance dans le cadre scolaire, périscolaire et extrascolaire → Permettre la reconnaissance de l'autre et le respect des différences → Prévenir la violence entre élèves et envers les professionnels de l'éducation
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Renforcer les liens entre les différents acteurs de l'école (parents, enfants, professionnels) → Accompagner et former les « éducateurs » (animateurs, agents Ville de Lyon, enseignants..) dans leurs fonction et posture pour promouvoir le vivre ensemble → Sensibiliser les enfants et adolescents à la lutte contre les discriminations et à la citoyenneté 	<ul style="list-style-type: none"> → Initiation, accompagnement et mise en place de projets communs entre les professionnels intervenant auprès des enfants et adolescents → Proposition de différentes formations correspondant aux besoins formulés par les professionnels (Ex. Formation sur les postures éducatives pour prévenir le risque de radicalisation réalisée en avril 2016) → Intégration dans le réseau partenarial associatif intervenant en milieu scolaire d'associations de lutte contre le racisme et de promotion du vivre ensemble et de la citoyenneté.

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Education Nationale → Ville de Lyon, Projet Educatif de Territoire (PEDT) → Métropole de Lyon, Direction de l'Éducation 	<ul style="list-style-type: none"> → Projets communs mis en œuvre par les différents professionnels → Nombre de participants aux formations proposées → Interventions dans les établissements scolaires en lien avec les acteurs associatifs spécialisés.
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon, Direction de l'Éducation, Coordinatrice PEDT, en lien avec la Mission Lyon La Duchère → Instances locales de pilotage du Projet de Réussite Educative 	<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon (Direction de l'Éducation - Agents des écoles, Mission Egalité, Direction des Affaires Culturelles) → Métropole de Lyon, Direction de l'Éducation, Direction Protection de l'Enfance (éducateurs de prévention) → Education Nationale (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale - DASEN, Inspecteurs de l'Éducation Nationale, Coordinateurs REP, Directrices/directeurs d'écoles et chefs d'établissements) → Associations conventionnées et intervenants extérieurs
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Valoriser le bilinguisme et la double-culture, par des ateliers de contact avec les langues étrangères (y compris l'arabe). → Multiplier les actions favorisant la concentration des enfants (yoga, PNL, ...) et proposer des ateliers philosophiques (verbalisation, écoute, argumentation, apprentissage de la citoyenneté) par exemple dans le cadre des Accueils de Loisirs Associés à l'École (créés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires). → Proposer dès le primaire, au collège et dans les structures de quartier, des actions de prévention contre la violence et les discriminations (liées à l'origine, au sexe, au quartier...). → Le projet de territoire et les projets d'établissement devraient nécessairement s'articuler dans un souci de cohérence éducative et d'efficacité. <p>+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	

Volet

SECURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



ENJEU

1 POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Le quartier de la Duchère est classé en Zone de Sécurité Prioritaire depuis septembre 2012. → Les violences urbaines et les faits de délinquance sur la voie publique connaissent une baisse significative depuis cette date. Les moyens déployés sur le quartier pour améliorer la tranquillité publique restent importants. → Cependant, certains secteurs du quartier restent concernés par des rassemblements dans certains espaces publics et/ou privés qui génèrent des nuisances et perturbent la tranquillité des habitants. Ces occupations sont souvent constatées sur le patrimoine des bailleurs sociaux (halls d'immeubles, parkings, ...). Ils augmentent le sentiment d'insécurité dans un secteur qui reste marqué par des trafics de stupéfiants et des rodéos lors de certains week-ends. 	<ul style="list-style-type: none"> → Lutter contre les occupations abusives des espaces publics et privés → Favoriser la résolution des conflits par la médiation → Réduire le sentiment d'insécurité dans les secteurs les plus exposés à la délinquance → Maintenir un dispositif de sécurité renforcé afin de prévenir les faits de délinquance (Zone de Sécurité Prioritaire)
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Encourager les structures de proximité à faire remonter les problématiques rencontrées sur le terrain à la Direction Sécurité et Prévention, → Prévenir les comportements pré-délinquants en adaptant l'offre socio-éducative pour les jeunes (Cf Fiche-Action 2), → Développer les rappels au bail et les rappels à l'ordre auprès des perturbateurs identifiés, → Mobiliser la prévention situationnelle sur les problématiques d'insécurité identifiées sur le secteur, → Consolider la médiation sociale sur les secteurs les plus exposés aux faits de délinquance et aux conflits d'usage des espaces, → Faciliter les échanges d'informations nominatives entre les différents partenaires : Polices Nationale et Municipale et Bailleurs notamment → S'appuyer sur le dispositif de vidéoprotection pour l'élucidation de certains faits 	<ul style="list-style-type: none"> → En collaboration avec le Direction de l'Education : Etude de prévention situationnelle à prévoir sur les écoles de la Duchère qui subissent, pour certaines, des incivilités et des occupations des espaces extérieurs hors temps scolaires → Mise en place d'un groupe de travail à destination des Directeurs de structures de proximité afin d'échanger sur les principales problématiques de terrain en matière de sécurité et de prévention et sur les modalités d'actions → Poursuite de l'intervention de l'Agence Lyon Tranquillité Médiation sur le Plateau, la Sauvegarde et le Château ; renforcement des moyens d'intervention au Château (adulte relais) → Animation régulière par la Direction Sécurité et Prévention du Groupe de Travail Police / Bailleurs dans le cadre de la Zone de Sécurité Prioritaire

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Police Nationale, → Police Municipale → Ville de Lyon, Direction de la Supervision Globale 	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre de médiations réussies → Nombre d'interpellations et d'arrestations sur le secteur → Nombre de rappels au bail et impacts constatés → Nombre de rappels à l'ordre et impacts constatés → Nombre de rencontres partenariales avec les équipements socio-éducatifs de proximité et de stratégies coordonnées
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon, Direction Sécurité et Prévention, en lien avec la Mission Lyon La Duchère → Instances de pilotage de la Zone de Sécurité Prioritaire 	<ul style="list-style-type: none"> → Etat, Direction Départementale de la Sécurité Publique – DDSP → Police Nationale → Police Municipale → Bailleurs sociaux → Syndics de copropriétés → Métropole de Lyon, Services sociaux, Prévention spécialisée → Agence Lyon Tranquillité Médiation - ALTM → Associations d'habitants → Commerçants
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Reprendre un véritable gardiennage, avec des agents de site en capacité de veiller au bien vivre ensemble + PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS 	

ENJEU **IN** **PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE DES JEUNES 11-25 ANS**

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>→ Malgré la présence de nombreuses structures socio-éducatives sur le secteur, de nombreux jeunes sont exposés à la délinquance : décrochage scolaire, désœuvrement, difficultés d'insertion socioprofessionnelle sont autant de facteurs concourant à la commission d'un premier acte délinquant chez les jeunes âgés de 11 à 25 ans</p>	<p>→ Organiser la prise en charge socio-éducative des jeunes 11-25 ans afin de prévenir le désœuvrement notamment pendant les vacances scolaires</p> <p>→ Coordonner les différents acteurs intervenant sur le champ de la jeunesse et de la prévention afin de proposer des actions ciblées en faveur des 11-25 ans</p> <p>→ Identifier et favoriser le suivi éducatif, social et l'insertion des jeunes repérés par les professionnels, afin de prévenir des comportements délinquants ou récidivistes.</p>
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<p>→ Faciliter la prise en charge des jeunes par les acteurs de proximité à travers des projets et actions ciblés bénéficiant de subventions spécifiques (Ville Vie Vacances, Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance)</p> <p>→ Organiser des temps d'échanges inter-partenariaux pour identifier les principales problématiques rencontrées par les acteurs de terrain et proposer des réponses adaptées</p> <p>→ Renforcer les actions partenariales visant à « aller vers » des enfants, des adolescents et des jeunes éloignés des institutions sur les secteurs prioritaires du Château et de la Sauvegarde afin qu'ils bénéficient de l'offre socio-éducative de droit commun</p> <p>→ Renforcer l'accompagnement des jeunes repérés par les professionnels qui présentent des comportements prédélinquants</p> <p>→ Favoriser l'implication des parents dans la prise en charge des jeunes les plus exposés à la délinquance</p>	<p>→ Poursuite du dispositif Ville Vie Vacances (+ chantiers jeunes)</p> <p>→ Animation régulière d'une coordination 11-17 ans : groupe de pairs, réunion de directeurs, ...</p> <p>→ Développement d'une animation de proximité conjointe Maison de l'Enfance-Centre Social Sauvegarde à destination des pré-adolescents présents sur le square des 400</p> <p>→ Liens à établir avec la coordination 16-25 ans : comité technique 16-25 ans et d'un groupe de pairs : suivi de situations individuelles bloquées et montage de projets collectifs (citoyenneté, sport, santé, culture,...)</p> <p>→ Développement d'actions visant à « aller vers » les jeunes adultes du Château</p> <p>→ Réunions régulières du Groupe de traitement des situations individuelles (GTSI)</p>

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>→ Equipements de proximité : structures socio-éducatives, Maison de l'enfance, Mission Locale</p> <p>→ Métropole de Lyon, Services sociaux</p> <p>→ Education Nationale : Collège / lycée</p>	<p>→ Nombre de jeunes Duchérois fréquentant les structures socio-éducatives</p> <p>→ Nombre de projets VW (dont chantiers) pilotés par les structures + nombre de jeunes concernés</p> <p>→ Nombre de jeunes dont les situations sont évoquées au sein de GTSI / nombre de situations sorties du GTSI</p> <p>→ Nombre de réunions partenariales / Nombre de partenaires présents</p>
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>→ Ville de Lyon, Direction Sécurité Prévention, en lien avec la Mission Lyon La Duchère</p> <p>→ Comité technique et groupe de pairs 11-17 ans, animés par la Direction Sécurité Prévention</p> <p>→ Groupes de traitement des situations individuelles animés par la Direction Sécurité Prévention</p>	<p>→ Métropole de Lyon, Direction Protection de l'Enfance, Prévention spécialisée</p> <p>→ Mission Locale de Lyon</p> <p>→ Education nationale</p> <p>→ Protection Judiciaire de la Jeunesse - PJJ</p> <p>→ Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - SPIP</p> <p>→ Agence Lyon Tranquillité Médiation - ALTM</p>

IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

- **Comment aller à la rencontre des ados et des jeunes qui ne fréquentent aucune structure d'accueil ?**
- **Il semble que les éducateurs de rue soient en nombre insuffisants, et qu'ils devraient être plus souvent présents et visibles dans la rue à la rencontre des jeunes et des parents.**
- **Souhait que la cible de tranche d'âge soit abaissée à 11 ans, car la coupure à 16 ans paraît préjudiciable à la cohérence. Les ados n'ont pas seulement besoin de loisirs mais aussi de devenir plus autonomes et de se sentir utiles**
- **Valoriser les structures et initiatives qui privilégient à travers le sport ou la culture, une relation de confiance, qui facilitent l'expression des besoins et des projets initiés par les jeunes, qui contribuent au développement de l'estime de soi et à une socialisation élargie**
- **Rien ne se fera sans tisser des liens et se battre pour la constitution d'un réseau solidaire**

+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ENJEU



PRÉVENIR LA RADICALISATION

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Face au basculement de plusieurs centaines de personnes dans l'engagement radical sur l'ensemble du territoire national, le Gouvernement a arrêté un plan de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes présenté par le Ministre de l'intérieur en Conseil des ministres le 23 avril 2014. → Si le phénomène de radicalisation n'est pas particulièrement préoccupant à La Duchère, il est important de maintenir une vigilance et de prévenir la radicalisation, qui relève d'un processus pouvant conduire à l'extrémisme et au terrorisme. → L'action préventive reste essentielle. Elle a vocation à se situer en amont afin de repérer les situations, d'anticiper et d'éviter les recrutements et le passage à des actes violents. 	<ul style="list-style-type: none"> → Encourager la formation et la sensibilisation aux phénomènes de radicalisation auprès des jeunes, des professionnels et des habitants → Lutter contre les extrémismes pouvant conduire à des passages à l'acte violents → Lutter contre les discours propagandistes, principalement auprès des jeunes
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Encourager la formation des professionnels de terrain, et plus spécifiquement les professionnels en lien avec des jeunes → Sensibiliser les jeunes au phénomène de radicalisation et apprendre à déconstruire les messages de propagande → Accompagner les professionnels de terrain, qui travaillent avec les jeunes adultes, dans leurs fonctions éducatives et les outiller pour promouvoir le vivre ensemble → Repérer les situations et les profils à risque → Promouvoir le numéro vert national « Stop Djihadisme » (0 800 00 56 96) auprès des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> → Mise en œuvre d'un programme annuel de formation à destination des « éducateurs » (au sens large) travaillant auprès des jeunes (développer les postures éducatives pour lutter contre les discriminations, contre la montée des intolérances et de la radicalisation etc.) → Autres actions, à construire avec les partenaires du secteur Duchère

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Cellule Stop Djihadisme (Préfecture) → Police Nationale → Métropole de Lyon, Services Sociaux → Centre Jean Bergeret 	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre de Duchérois accompagnés qui présentaient un profil à risque → Nombre de formations à destination des professionnels / Nombre de professionnels formés → Nombre de jeunes sensibilisés
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon, Direction Sécurité Prévention, en lien avec la Mission Lyon La Duchère 	<ul style="list-style-type: none"> → Etat, Direction Départementale de la Sécurité Publique – DDSP → Education Nationale → Métropole de Lyon, Direction Protection de l'Enfance, Prévention Spécialisée → Agence Lyon Tranquillité Médiation - ALTM → Structures socio-éducatives de proximité → Associations sportives et culturelles → Habitants
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Développer la coordination entre médiateurs, animateurs et éducateurs de prévention, auprès des jeunes qui ne fréquentent aucune structure, être attentifs à toutes les formes d'éloignement, y compris les risques de radicalisation → Accompagner les parents à la mise en place d'un contrôle parental (portables internet, jeux vidéo) et au repérage des phénomènes de radicalisation 	
<p>+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	

Pilier 4

PARTAGER LE PROJET ET FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE



Volet

GOUVERNANCE DU PROJET DE TERRITOIRE



ENJEU

INSTANCES DE PILOTAGE

PILOTAGE GLOBAL DU PROJET	COMITÉ DE SUIVI PARTICIPATIF
<p>→ Le Comité de Pilotage du Projet de Territoire Lyon La Duchère (ex Comité de Pilotage Financier) aura pour rôle de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valider les orientations prioritaires pour le développement du territoire • Etre garant du suivi des engagements des différents partenaires • Suivre l'évaluation des différentes actions et opérations engagées sur l'ensemble des piliers (urbain, économique et social) avec une priorité importante sur les engagements des politiques de droit commun <p>→ GPV restreint : point mensuel sur l'avancement du projet entre l'équipe de direction de la Mission Duchère, l'adjoint au maire de Lyon en charge de la Politique de la ville, Habitat et Urbanisme et l'adjoint au maire de Lyon en charge de la Démocratie participative ainsi que le maire du 9^e arrdt et ses principaux adjoints du 9^e arrondissement</p>	<p>→ Le Comité de Suivi Participatif est une instance tripartite de dialogue régulière entre les élus, les techniciens et les représentants de la société civile organisée, et intègre des membres du Conseil Citoyen. Il se réunit trois ou quatre fois par an pour faire le point sur l'avancée du Projet, définir et évaluer les démarches de concertation et faire remonter les préoccupations des habitants.</p>
GOUVERNANCE DU PILIER CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN	GOUVERNANCE DU PILIER DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI
<p>→ Volet Renouveau Urbain :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de Pilotage du Projet de Renouveau Urbain, animée par la Mission Lyon La Duchère • Comité Technique Opérationnel de la Zone d'Aménagement Concertée, animé par la Direction de l'Aménagement de la Métropole • Comité Technique NPNRU Sauvegarde et Château (à mettre en place) <p>→ Volet Habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité Stratégique Habitat, animé par la Mission Lyon La Duchère • Groupe Trimestriel Relogement, animé par l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage relogement <p>→ Volet Gestion Sociale et Urbaine de Proximité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de Travail trimestriel GSUP (à mettre en place) • Réunion de programmation GSUP annuelle, animée par la Métropole de Lyon • Commission Développement Durable du Festival d'Art et d'Air, co-animée par les acteurs du territoire 	<p>→ Volet Développement Economique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité Technique Opérationnel de la Zone d'Aménagement Concertée, animée par la Direction de l'Aménagement de la Métropole • Comité d'agrément des commerces, animé par la Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat de la Ville de Lyon • Comité création Duchère (à mettre en place) <p>→ Volet emploi insertion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission Insertion du 9^e arrondissement, animée par l'adjoint à l'emploi et à l'insertion du 9^e et la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon (antenne mutualisée Mission Locale - Maison de l'Emploi) • Comité de Pilotage et Comité Technique de la Coordination 16-25 ans, animés par la Mission Lyon La Duchère • Groupe de pairs 16-25 ans, animé par la Mission Locale • Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs, co-animée par la Mission Locale et le CIO

GOUVERNANCE DU PILIER COHÉSION SOCIALE	GOUVERNANCE DU PILIER COHÉSION SOCIALE
<p>→ Volet Lien social :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil inter-équipements, regroupant les directions des 4 équipements socio-éducatifs du territoire (Centre social Sauvegarde, Centre social du Plateau, MJC et Maison de l'Enfance) conventionnés avec la Ville de Lyon: animé par la Mission Lyon La Duchère • Comité technique du Pôle linguistique de proximité Lyon 9^eme, animé par l'Association Formation et Ingénierie - AFI • Comité technique de l'Espace Seniors, animé par le Centre social du Plateau, et Comité de Pilotage animé par la Mission Lyon La Duchère • Commission Fonds d'Initiatives Locales et Fonds Associatif Local, animée par la Mission Lyon Duchère • Groupe de travail partenarial « Château » (à mettre en place) <p>→ Volet Culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission culture, animée par la Mission de Coopération Culturelle • Comité de pilotage du Festival d'Art et d'Air, animé par la MJC Duchère 	<p>→ Volet Education</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de Pilotage du Projet Educatif de Territoire • Groupes techniques du Projet Educatif de Territoire • Instance territoriale 11-16 ans : animation de l'instance reprise provisoirement par le service Prévention de la Délinquance • Conseils d'Ecole • Conseils de Vie Périscolaire <p>→ Volet Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collectif santé Duchère • Comité de Pilotage du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) animé par l'élue à la santé de la Mairie de Lyon 9^e et la coordinatrice santé • Groupe de suivi de la médiation santé de Lyon 9^e • Commission Santé Lyon 9^e, une fois tous les 2 ans • Groupe de travail sur l'offre sportive intermédiaire, animé par la Mission Lyon La Duchère <p>→ Volet Sécurité et prévention de la délinquance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du 9^e arrondissement • Comité technique de coordination 11-17 ans, animé par le service Prévention de la Délinquance (Direction Sécurité Prévention)
PARTICIPATION DU CONSEIL CITOYEN	ENJEUX FORMATIFS
<p>→ Intégrer des membres du Conseil Citoyen dans les différents comités de pilotage du projet de territoire</p> <p>→ Intégrer davantage d'habitants dans les groupes de travail partenariaux qui concourent à faire avancer les différents enjeux du projet de territoire</p> <p>→ Organiser des passerelles entre les collectifs et associations de locataires et le Conseil Citoyen</p>	<p>→ Former les professionnels et les habitants et développer une culture commune autour des questions de participation et de pouvoir d'agir</p> <p>→ Poursuivre la formation des acteurs autour des enjeux de l'égalité Femmes - Hommes dans l'aménagement des espaces publics et l'organisation de l'offre de loisirs</p> <p>→ Proposer des formations aux professionnels du territoire sur les postures à adopter face aux phénomènes d'intolérance pouvant amener à la radicalisation</p>

ENJEU **IN** **ÉQUIPE PROJET TERRITORIALE**

<p>MISSION TERRITORIALE LYON LA DUCHÈRE</p>	<p>ANIMATION DES VOLETS SANTÉ, ÉDUCATION, CULTURE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE</p>
<p>→ Composée d'agents de la Métropole et de la Ville de Lyon (10,2 TP), la Mission Lyon La Duchère est une équipe pluridisciplinaire en charge de mettre en œuvre le Projet de Territoire</p> <p>→ La Mission Territoriale est composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un poste de directeur(trice) et un poste de directeur(trice) adjoint(e), affectés par la Métropole de Lyon, rattachés à la Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie • quatre postes de chargé(e)s de mission affectés par la Ville de Lyon, rattachés à la Direction du Développement Territorial : un poste de chargé(e) de développement social, un poste de chargé(e) de développement habitat, un poste de chargé(e) de développement GSUP et un poste de développeur(se) économique • deux postes de chargé(e)s de communication – concertation affectés par la Ville de Lyon, (Direction du Développement Territorial) • deux postes d'assistant(e)s de direction et un(e) agent d'accueil, affectés par la Métropole de Lyon (Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie) <p>→ Les postes des 6 chargé(e)s de mission sont placés sous l'autorité hiérarchique du directeur(riche) adjoint(e) de la DDT et sous la responsabilité opérationnelle du directeur (riche) et du directeur(riche) adjoint(e) de la Mission Territoriale</p>	<p>→ En complément de l'équipe projet territoriale, plusieurs services ou missions thématiques de la Ville de Lyon contribuent à la mise en œuvre du Projet de Territoire</p> <p>→ 2 chargé(e)s de mission sont intégré(e)s et exercent (pour la part de leur mission dédiée à la Duchère) au sein de la Mission Territoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mission Santé, rattachée à la Direction du Développement Territorial avec un poste de chargé(e) de mission Santé pour les territoires prioritaires du 5^e et du 9^e dont La Duchère • Territoire 1 de la Direction de l'Éducation, avec un poste de coordonnateur(trice) éducatif territorial sur les territoires 4^e et 9^e dont la Duchère <p>→ 2 autres chargé(e)s de mission de la Ville de Lyon participent à la mise en œuvre du Projet de Territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mission de Coopération Culturelle, rattachée à la Direction des Affaires Culturelles, avec un poste de chargé(e) de développement culturel pour les territoires 3^e -7^e, 5^e et 9^e dont la Duchère • Service Prévention de la Délinquance, rattaché à la Direction Sécurité Prévention, avec un poste de chargé(e) de mission sécurité sur les territoires 5^e et 9^e dont la Duchère
<p>RÔLES DE L'ÉQUIPE</p>	<p>ANIMATION DU VOLET EMPLOI ET INSERTION</p>
<p>→ Le(la) directeur(riche) et le(la) directeur(riche) adjoint(e) ont pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • manager la mission territoriale • piloter l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet de territoire, en lien avec les différents services ou partenaires concernés <p>→ Les chargé(e)s de mission territoriaux ont la charge de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • manager leur volet thématique au sein du projet de territoire • animer et développer des réseaux professionnels et coordonner les acteurs • apporter une aide à la décision auprès des élus • organiser la programmation financière de leurs actions 	<p>→ La Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon est chargée de l'animation du volet emploi insertion du Projet de Territoire.</p> <p>→ Cette animation est confiée au poste de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsable de l'antenne de proximité Duchère de la Maison de l'Emploi et de la Formation • Directeur adjoint de l'antenne Lyon 5^e et 9^e de la Mission locale

<p>ANIMATION DU VOLET AMÉNAGEMENT URBAIN</p>	<p>MISSION DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL</p>
<p>→ Le pilotage des procédures d'aménagement urbain est assuré par un(e) chef de projet rattaché(e) à la Direction de l'Aménagement au sein de la Métropole de Lyon, Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie.</p> <p>→ Concernant le Projet de Renouvellement Urbain en cours, la SERL est concessionnaire de la Métropole de Lyon pour la Zone d'Aménagement Concertée et mobilise à ce titre une équipe complète composée d'un poste de directeur(trice) de projet et de différents postes de chefs de projet et chargé(e)s d'étude mobilisés selon les thématiques</p> <p>→ La Ville de Lyon met également à disposition un poste de coordonnateur(trice) urbain.</p>	<p>→ La Mission Développement Social Local, rattachée à la Direction du Développement Territorial a pour rôle d'accompagner les structures associatives conventionnées (centres sociaux, MJC et Maison de l'Enfance) dans la mise en œuvre de leurs projets, en lien avec les enjeux du territoire.</p> <p>→ Un poste de chargé(e) de mission, en binôme avec le poste de chargé(e) de développement social de la Mission Lyon La Duchère, assure le suivi des quatre équipements conventionnés sur la Duchère</p>
<p>ANIMATION DU VOLET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES</p>	<p>FONCTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES</p>
<p>→ La Mission Égalité, rattachée à la Direction Générale des services de la Ville de Lyon, est notamment composée d'un poste de chargé(e) de mission en charge du volet Prévention et Lutte contre les Discriminations et Égalité Femmes-Hommes pour l'ensemble des Projets de Territoire</p>	<p>→ Les équipes projets n'ont pas de fonction administrative et financière, qui est assurée par le pôle finances – comptabilité de la Direction du Développement Territorial de la Ville de Lyon, et la Direction des Ressources de la Délégation Développement Solidaire et Habitat et Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie de la Métropole de Lyon</p>

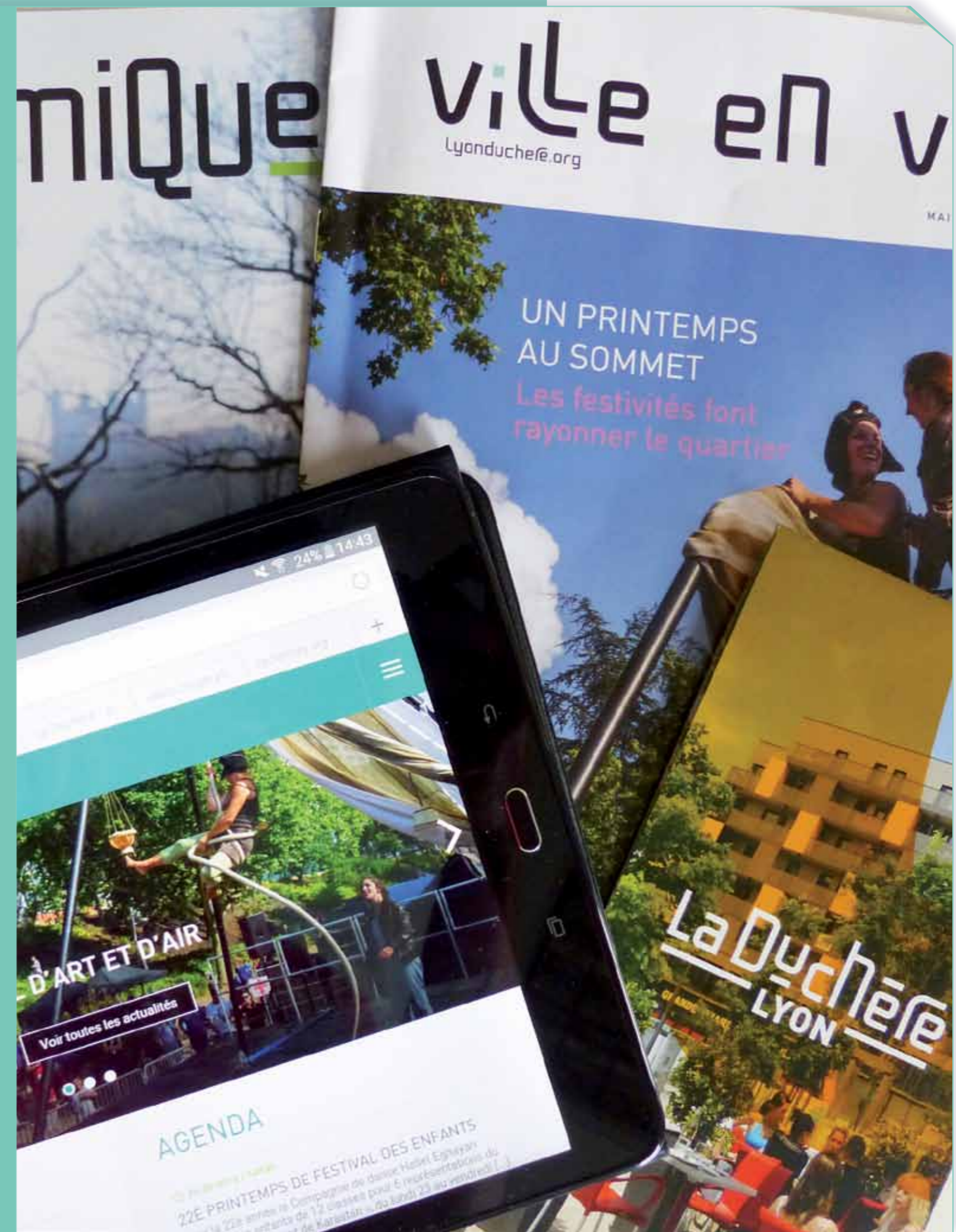
ENJEU **RENFORCER LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU PROJET**

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Les habitants associés à la gouvernance du Projet grâce à un comité de suivi participatif opérationnel depuis 2005 → Depuis 2003, des opérations de concertation sur les principales opérations d'aménagements d'espaces publics, sur le cadre de vie, sur des thématiques particulières à la demande des habitants (ex : art urbain, culture, développement durable...) → Des méthodologies de concertation adaptées pour aller vers les publics dans leur diversité → Des dispositifs de concertation à différentes étapes sur le projet de territoire (2004-2005, 2011-2012, 2015-2016) → L'émergence d'un Conseil Citoyen en 2015 et 2016 et sa contribution à l'écriture du Projet de territoire → Une concertation en amont du NPRU Sauvegarde-Château en 2015 → Des outils d'évaluation quantitatifs de la perception du quartier et du projet par les habitants (Enquête Ecoute Habitants annuelle) 	<ul style="list-style-type: none"> → Rechercher un dialogue avec les habitants dans leur diversité → Reconnaitre et valoriser l'expertise d'usage des habitants pour enrichir les projets → Associer les habitants et acteurs locaux à la gouvernance du Projet → Encourager l'expression du Conseil Citoyen et ses initiatives autour du Projet → Développer la co-construction des projets
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre les réunions du Comité de Suivi Participatif, instance de dialogue régulière entre les élus, les techniciens et les représentants de la société civile organisée (Conseil citoyen notamment) → Offrir des moyens et un accompagnement au conseil citoyen pour consolider sa structuration et pérenniser son action → Favoriser la participation de membres du Conseil Citoyen au copil du Projet et à certaines instances de travail (commissions culture, collectif santé, coordination 16-25 ans...) → Encourager la représentation de la société civile dans sa diversité au comité de suivi participatif et renforcer le dialogue au sein de cette instance → Mettre en place des dispositifs de concertation sur les principales opérations d'aménagement mais aussi sur les enjeux sociaux, culturels, économiques ou éducatifs du Projet de Territoire → Associer les habitants aux différentes des étapes d'élaboration du projet urbain Sauvegarde-Château → Poursuivre les actions visant à aller-vers les publics éloignés des instances de concertation 	<ul style="list-style-type: none"> → Proposition d'au minimum 3 réunions du comité de suivi participatif par an → Validation et évaluation des méthodes et dispositifs de concertation en comité de suivi participatif → Inscription dans les cahiers des charges des projets d'aménagement de la concertation comme étape obligatoire d'élaboration des projets → Encouragement des focus groupes dans les structures du quartier, l'accueil des enfants pendant certaines réunions de concertation... → Poursuite des actions formatives (conférences-débat, voyages d'études...) pour partager une culture commune entre élus/techniciens et habitants

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Appui méthodologique service démocratie participative Ville de Lyon et DPDP Métropole de Lyon 	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre de participants aux ateliers de concertation → Evaluation « qualitative » par les habitants/les élus et les techniciens des actions en comité de suivi participatif
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Mission Lyon la Duchère → SERL 	<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon → Métropole de Lyon → Bailleurs
IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN	
<ul style="list-style-type: none"> → Valoriser à l'écrit et à l'oral la concrétisation de propositions émanant des habitants → Effectuer avec le Conseil Citoyen un suivi annuel des actions du Projet de Territoire → Intégrer progressivement des représentants du Conseil Citoyen aux instances de travail et de pilotage <p>+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	

VoLeT

LA COMMUNICATION AU SERVICE DU PROJET ET DU TERRITOIRE



ENJEU 1 POURSUIVRE LA PÉDAGOGIE DU PROJET ET L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Des moyens humains dédiés à l'information et à la communication du projet → Un journal trimestriel distribué dans toutes les boîtes aux lettres depuis 2003, → une maison du projet ouverte sur le quartier 5j/7 depuis 2003, 60 groupes et délégations accueillis chaque année → Une info chantier régulière (tracts, affiches, mailings...) → Une information en ligne (site web et réseaux sociaux) → Des rencontres régulières entre les habitants et les élus 	<ul style="list-style-type: none"> → Proposer une information régulière, accessible et non discriminante aux habitants sur l'avancée du projet dans toutes ses dimensions → Offrir une information plus « technique » et pointue sur les projets, les dispositifs et leurs résultats concrets dans un souci de transparence → Garantir la notoriété du projet pour un soutien au bon niveau
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Maintenir la présence d'une Maison du projet ouverte au public → Poursuivre les actions visant à aller à la rencontre des habitants → Multiplier les canaux et outils d'information (face à face, papier, video et web) → Encourager une information régulière sur le projet dans les médias et les outils de communication des partenaires du projet 	<ul style="list-style-type: none"> → Maison du projet ouverte 5j/7 → Balades quartier, accueil de groupes et délégations → Journal d'information périodique → Dossiers thématiques : programme de reconstruction, Développement durable, bilans... → Site internet dédié → Réseaux sociaux dédiés (facebook, twitter, youtube) → Tracts info chantier en fonction des besoins → Relations presse régulières → Permanences d'information lors d'événements de quartier ou dans des structures → Participation de l'équipe Projet à des rencontres et colloques professionnels

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Mobilisation des outils de communication de la Ville de Lyon, de la Métropole de Lyon, des bailleurs, de l'ANRU... 	<ul style="list-style-type: none"> → Taux de satisfaction vis-à-vis de l'information sur le projet (Enquête Ecoute Habitants) → Retour qualitatif sur les outils et actions d'information en Comité de Suivi Participatif
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Mission Lyon la Duchère → SERL 	<ul style="list-style-type: none"> → Ville de Lyon → Métropole de Lyon → Bailleurs → ANRU

IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

- **Rendre plus visibles et lisible le « qui décide de quoi ? » dans le Projet La Duchère Lyon (rôles des acteurs, organisations et processus décisionnels...)**
- **Mieux relayer et adapter l'information sur ce qui existe ou se fait à La Duchère (offre d'activités, événements sportifs...) auprès des publics dans leur diversité**
- **Améliorer l'information sur la thématique de l'emploi (en direction des employeurs et des demandeurs d'emploi)**

+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ENJEU
IN PROMOUVOIR LA DESTINATION
« LA DUCHÈRE - LYON »

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> → Une stratégie de marketing territorial et une charte graphique retravaillées en 2013 → Un discours cohérent sur le territoire porté par les différents partenaires (élus, promoteurs, bailleurs...) → Des outils adaptés de présentation des atouts de la destination duchéroise (brochures, sites web...) → Une politique événementielle intégrée à la stratégie → Une stratégie de relations presse 	<ul style="list-style-type: none"> → Lutter contre la mauvaise image du quartier dont pâtissent les habitants et acteurs locaux (discrimination à l'adresse...) → Attirer de nouveaux habitants à La Duchère → Attirer de nouvelles entreprises/commerces et nouveaux acteurs économiques → Encourager les Lyonnais à redécouvrir et fréquenter La Duchère, « banaliser la destination »
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> → Conforter un traitement positif de La Duchère par les médias → Partager des éléments de discours avec les partenaires (élus et techniciens), promoteurs et bailleurs sociaux → Développer des outils de communication (on et off line) destinés à faire connaître les richesses du quartier au grand public → Inscrire La Duchère dans un maximum d'événements d'agglomération et développer les événements à La Duchère qui attirent un public exogène au quartier → Faire connaître les événements qui se tiennent à La Duchère → En matière d'attractivité économique, développer des outils de communication et événements dédiés → Poursuivre l'accueil de groupes et délégations français et étrangers et assurer une valorisation du projet dans les réseaux et événements professionnels → Valoriser les atouts de La Duchère auprès des habitants pour en faire des ambassadeurs du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> → Développement d'une Politique de relations presse adaptée → Organisation de rencontres régulières avec les promoteurs et bailleurs et partage des outils de communication → Réalisation de campagnes photographiques régulières → Valorisation de la destination La Duchère Lyon sur le web et les réseaux sociaux → Diffusion des outils de communication auprès des relais d'opinion → Poursuite de l'organisation d'événements destinés à faire découvrir La Duchère aux Lyonnais et Grand Lyonnais (type balades de quartier), soutien en matière de communication aux événements du quartier qui attirent un public extérieur au quartier (type festival D'art et D'air, événements sportifs à la halle Diagana notamment...), souhait d'inscription de La Duchère dans les grands événements d'agglomération (journées du patrimoine, biennales, Urban Trail, Free VTT...) → Réponse favorable aux demandes d'accueil de délégations et de présentation du projet dans les événements professionnels

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> → Relais dans les outils de communication des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> → Baisse du pourcentage de Lyonnais ne résidant pas dans un quartier prioritaire qui ont une mauvaise image de la Duchère (Enquête Ecoute Habitants) → Evolution du traitement de La Duchère dans les médias → Nombre d'événements annuels attirant un public exogène au quartier
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Mission Lyon la Duchère (en lien avec la SERL Aménageur pour le PRU) 	<ul style="list-style-type: none"> → Directions de la Communication Métropole et Ville de Lyon → Promoteurs, bailleurs → SERL

IDÉES EN + DU CONSEIL CITOYEN

- **Promouvoir les événements sportifs se déroulant à La Duchère (stade Balmont, halle Diagana...) et valoriser les clubs et les sportifs du quartier**
- **Valoriser l'image des centres sociaux**
- **Valoriser les Duchérois (et notamment les jeunes) qui réussissent**
- **En matière de promotion économique, associer La Duchère à l'image de Techlid, pôle économique ouest du Grand Lyon**
- **Valoriser les lieux de mixité (Vallon, place A Pierre, bibliothèque...)**

+ PARTAGE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Apport du Conseil citoyen de la Duchère au projet de territoire

SOMMAIRE

<i>Introduction</i>	p. 2
Mixité sociale	p. 3
Jeunes, parentalité, éducation	p. 6
Emploi, développement économique	p. 12
Urbanisme	p. 17
Propositions transversales	p. 19
<i>Conclusion</i>	p. 22

INTRODUCTION

1. Qui nous sommes

Le Conseil citoyen de la Duchère se compose d'une cinquantaine de membres. Il a été décidé que cette instance reste ouverte en permanence.

Une première phase de réflexion de l'ensemble du Conseil a permis de dégager **4 thèmes principaux** (en s'appuyant sur les propositions de la concertation « la Duchère, c'est l'affaire de tous » de 2012) :

- EMPLOI / DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- MIXITE SOCIALE
- JEUNESSE EDUCATION/PARENTALITE
- URBAIN

+ Deux groupes, SANTE ET CULTURE, conduits par des professionnels où participent des membres du Conseil Citoyen.

Pour chacun des quatre premiers thèmes, il a été créé un groupe de travail, doté d'au moins deux personnes référentes. Cela représente 25 à 30 personnes actives.

Pour chacun de ces groupes, ont eu lieu plusieurs rencontres avec habitants ou « personnes ressources ». Elles ont permis du lien et de l'ouverture pour ébaucher un diagnostic.

2. Notre vision du fonctionnement du Conseil citoyen

*Il est important et nous tenons à dire que notre conseil citoyen n'est pas fermé, mais au contraire **ouvert** et constamment **évolatif** ...*

Il est ouvert à diverses formes de participation, directe ou indirecte, formelle ou informelle, écrite, orale ou numérique, régulière ou non, (sans exigence sur le degré de participation). Il restera, comme décidé lors des premières rencontres, toujours ouvert à toute nouvelle personne désirant le rejoindre ou établir un contact, y compris pour les personnes les plus éloignées des pratiques de concertation.

Il est également ouvert sur d'autres territoires, à rencontrer ou visiter pour enrichir notre vision et surtout nos propositions.

3. Une démarche de co-construction

Cette contribution du Conseil citoyen s'inscrit dans la démarche de co-construction du projet de territoire initiée début 2016

MIXITE SOCIALE

1. Introduction

Dans ce quartier qui accueille dans sa population un très grand nombre d'habitants issus de 40 nationalités, une relative mixité sociale se vivait.

L'évolution du quartier, les événements nationaux et internationaux provoquent des réflexes de peur qui mettent à mal cette mixité sociale :

- Peur de l'autre : qui n'a pas les mêmes habitudes alimentaires, qui a des rites différents et des rythmes de vie peut être dérangementants (soirées bruyantes...)
- Peur que les enfants soient freinés dans leur progression scolaire...
- Peur de l'insécurité réelle ou parfois fantasmée pour des questions vestimentaires...

Si l'on souhaite plus de mixité sociale dans le quartier de la Duchère, c'est que l'on espère :

- Un brassage suffisant dans les immeubles pour ne pas vivre dans la mono-ethnicité.
- Des écoles où les élèves peuvent côtoyer des cultures diverses.
- Des équipements socioculturels où chacun pourra s'enrichir de la culture des autres.
- Plus de vrais contacts entre tous, en dépassant le communautarisme.

2. Objectifs du GPV et Contrat de Ville

Dossier de présentation du **Grand Projet de Ville d'avril 2000** :

« retrouver une mixité qui a longtemps existé » ... « organiser une diversité résidentielle. »

Le Contrat de Ville du juillet 2015 :

« la cohésion sociale, la mixité sociale et l'amélioration de la qualité de vie » sont parmi les principes qui fondent notre capacité de vivre ensemble dans notre République (p. 146).

« Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) prévoit la restructuration des quartiers classés en zone urbaine sensible (ZUS) dans un objectif de mixité sociale et de développement durable. La finalité du PNRU est de transformer en profondeur ces quartiers en portant les efforts sur les logements, les équipements publics ou les aménagements urbains. » (p.102).

3. Constats et objectifs du groupe mixité

La mixité sociale est l'objectif central du GPV. Un premier pas est fait à partir de la diversité des logements. Il reste à réussir la mixité sociale au niveau du vivre ensemble

Notre travail porte sur trois champs :

- Logement et peuplement
- Ecoles primaires et collège
- Vie sociale

4. Propositions

1 - Logement		
Contrat de Ville 06/2015	Constats	Propositions
<p>« Attirer de nouveaux habitants dans un objectif de renforcement de la mixité sociale et des fonctions et d'un changement d'image » (page 112)</p> <p>« ... en lien avec les « Mesures Pinel pour améliorer la mixité sociale dans le logement », diversification des niveaux de loyer dans les « secteurs favorisés » est (une piste de travail) à l'échelle de l'ensemble de la Métropole » (page 119)</p> <p>La Métropole pourra ainsi, dans le temps du Contrat, se saisir de la question des attributions de logements sociaux avec l'objectif d'œuvrer avec les acteurs compétents pour une politique d'attribution attentive à la situation des quartiers de la Politique de la ville qui concentrent des ménages en difficultés. La convention de mixité sociale sera élaborée dans le cadre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande. (page 25)</p> <p>Afin de rééquilibrer le peuplement dans les ZSP, le Préfet a choisi de déléguer aux bailleurs sociaux, à titre exceptionnel et expérimental, une partie de sa mission de réservataire dans les logements sociaux ... pour une durée de 5 ans. » (page 100)</p>	<p>😊 Diversité de logements réalisés et en cours</p> <p>😊 Dans un même immeuble accès à la propriété et logement sociaux</p> <p>😊 l'architecture ne stigmatise pas le logement social</p> <p>😊 rencontres inter-bailleurs sur la sécurité et le relogement</p> <p>😊 venu d'un cardiologue en bas de l'immeuble Bois d'Argent</p> <p>😞 absence totale de mixité dans les nouveaux logements sociaux (exemple : Natura et Bois d'Argent)</p>	<p>Politique des attributions des logements sociaux : réaffirmer l'obligation de mixité sociale et geler des appartements si nécessaire</p> <p>Surveillance du peuplement par un comité comprenant élus, bailleurs et habitants.</p> <p>Participation d'habitants à l'élaboration de la Convention de Mixité Sociale</p> <p>Reprendre un véritable gardiennage : des agents de site en capacité de veiller sur le bien vivre ensemble</p> <p>Pour le rééquilibrage du peuplement inclure la Duchère dans le dispositif des réservations préfectorales</p> <p>Favoriser les mutations afin de libérer des grands appartements</p>

2 – Ecoles primaires et collèges		
Contrat de Ville 06/2015	Constats	Propositions
<p>« Certaines communes cherchent à favoriser une mixité sociale parmi les élèves et ainsi à lutter contre l'évitement scolaire. » (page 76)</p> <p>« Enclencher avec les services de l'Éducation nationale un travail de réflexion sur la sectorisation des collèges et la mixité sociale des établissements accueillant une part importante d'élèves provenant des quartiers politique de la ville et faisant l'objet d'un évitement scolaire important. » (page 78)</p> <p>« ...cibler dans les contrats de ville quatre enjeux pour traiter la question de la jeunesse : l'accès à l'information des jeunes (pour élargir les choix offerts et promouvoir leur autonomie), la mobilité (rapportée à la mixité sociale, au décroisement des quartiers et à tout type d'ouverture), l'engagement des jeunes et la co-construction de la politique avec les jeunes. (page 134)</p>	<p>😊 l'objectif de mixité sociale est mis en avant dans les écoles primaires mais sans indication de moyens</p> <p>😞 dans certaines écoles absences de mixité sociale (Les Géraniums)</p> <p>😊 une certaine mixité en maternelle, mais un évitement pour les primaires</p> <p>😞 fuite dans le privé de familles de toutes cultures ou origines sociales</p> <p>😞 un collège recevant que les élèves de la Duchère peut produire qu'un entre soi négatif pour l'avenir des élèves.</p>	<p>Assurer une information de tous sur les atouts des écoles de la Duchère et communiquer sur les réussites</p> <p>Ouvrir les expositions d'école à toute la population, pas seulement aux parents d'élèves.</p> <p>Faire que la carte scolaire ne renforce pas l'entre soi autant pour le primaire que pour le collège</p> <p>Favoriser un échange équilibré entre le collège de Duchère, et les communes environnantes</p> <p>Proposer en collège des formations spécifiques pouvant attirer des élèves extérieurs à la Duchère : sport, musique, langue.</p>
3 – Vie sociale		
Contrat de Ville 06/2015	Constats	Propositions
<p>« Une politique culturelle forte et innovante...Le Défilé de la Biennale de la Danse est une occasion de brassage et de mixité sociale extraordinaire, réunissant dans des projets communs des secteurs de l'agglomération très divers géographiquement et socialement. » (page 10)</p>	<p>😊 Le marché du samedi à Balmont connaît une réelle mixité mais pas celui du mardi au Plateau</p> <p>😊 le Parc du Vallon, la place Abbé Pierre, la Bibliothèque, Ciné Duchère, la Halle d'athlétisme... sont des lieux de mixité à valoriser</p>	<p>Sur le marché du mardi faire revenir des producteurs locaux pas seulement des revendeurs. Pourquoi ne pas y situer les ventes de paniers ? (AMAP)</p> <p>Amener les équipements à se poser la question de la mixité dans toutes les activités et à agir en cas de non mixité.</p>

<p>Un exemple d'espaces favorisant la mixité : Le Grand Parc Miribel Jonage représente un outil original de développement social pour la métropole (centre sociaux, centres de loisirs, écoles, travailleurs sociaux, services des communes, etc.) qui favorise le « vivre ensemble », fait baisser les tensions dans les quartiers, ouvre ces populations à d'autres réalités, et contribue à leur épanouissement. (page 92)</p>	<p>😞 mauvaise communication sur les évènements se déroulant dans la Halle d'athlétisme Diagona</p> <p>😊 certaines activités dans les équipements ne sont fréquentées que par une seule catégorie de population (peinture, couture, jeu, sortie familiale)</p> <p>😊 samedi de jeu sur le Plateau organisé par le CS Plateau</p> <p>😊 le festival d'Art et d'air qui permet de réels échanges et rencontres entre tous les différents publics et assure une attraction sur le quartier.</p> <p>😊 image du quartier valorisée par les visites organisées par le musée Gadagne et la Ville et les journées du patrimoine</p> <p>😊 Dans le conseil citoyen une accentuation de la mixité est repérée</p>	<p>Améliorer la communication sur les évènements sportifs et inciter les habitants à aller soutenir les challenges sportifs (AS Duchère, basket, Hand, piscine, bouliste ...)</p> <p>Organiser des moments de rencontres interculturelles</p> <p>« faire quelque chose ensemble » au long de l'année : travaux de recyclage, remise en état de petits mobiliers ...</p> <p>Développer les jardins collectifs et la prise en charge par les habitants des espaces de résidentialisation (bas d'immeuble)</p> <p>Un café du dimanche</p> <p>Favoriser l'accès aux loisirs : chèque sport, chèque culture</p> <p>Compléter les aménagements du Parc du Vallon : parcours santé, bancs...</p> <p>Valoriser l'image des centres sociaux ouverts à tous.</p>
--	--	--

5. Conclusion

La mixité sociale doit être une orientation principale et chaque acteur doit rechercher comment la développer cela ne va pas de soi il faut une réelle volonté politique et une prise de conscience des habitants.

Les acteurs concernés :

- Les élus Ville de Lyon et 9^{ème} et Métropole
- Les bailleurs sociaux
- Les responsables et animateurs d'équipements
- Les dirigeants d'association
- Les responsables au niveau scolaire
- Les habitants

Lutter contre des aprioris toujours vivaces sur le quartier et ses habitants (paroles, regards discriminants). Simultanément progresser dans le changement de mentalité et s'accueillir dans la diversité.

Un risque d'échec du GPV serait dramatique si l'on ne parvient pas à installer une réelle mixité sociale.

JEUNES, PARENTALITE, EDUCATION

" Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village" (proverbe centrafricain)

1. Introduction

Comment favoriser la réussite scolaire des jeunes et lutter contre les inégalités en la matière, prévenir les différentes formes de décrochage, aider à l'inclusion sociale, et ainsi mieux préparer en amont les jeunes à l'insertion professionnelle et à l'emploi, tel a été le fil conducteur du groupe

Le constat est que de nombreuses actions intéressantes sont déjà conduites dans cette perspective à la Duchère, mais qu'il faut les poursuivre, les améliorer et aller plus loin dans l'accompagnement des jeunes, compte tenu des difficultés encore rencontrées par nombre d'entre eux (cf. éléments de diagnostics rappelés par la mission GPV).

Nous insistons sur la dimension collective car les actions concernent une diversité d'acteurs présents à la Duchère (parents, acteurs éducatifs, socio-culturels, économiques...). L'inclusion et la réussite des jeunes sera également favorisée par des actions dans d'autres domaines tels que la culture, le sport, le développement de la mixité sociale (tant dans le quartier qu'au sein des établissements scolaires), qui sont des composantes essentielles du futur projet de territoire

Les premières réflexions du groupe depuis début 2014 ont été alimentées :

- par des rencontres avec des professionnels qui sont en contact direct avec des jeunes et les accompagnent : MJC, Centres sociaux, Lyon-Duchère AS, Mission locale, Mission GPV, Collège, Maison de Rhône (prévention spécialisée), direction du CIO....
- par un premier recueil de témoignages de mamans de jeunes, au sein du groupe et au LEP du collège, que nous souhaitons poursuivre, et compléter par des rencontres avec des jeunes.

Les résultats de ces réflexions sont regroupés en **quatre familles de propositions**, qui sans être exhaustives, font écho aux différentes étapes de l'âge de la vie d'un jeune. Il convient à notre sens de les inscrire dans une vision d'ensemble.

2. Propositions

2.1. Valoriser la place des parents dans les écoles et au collège, reconnaître leur importance, renforcer leur accompagnement.

Une très **forte attente** : faciliter l'intégration de tous les parents (y compris les plus éloignés des institutions) dans les écoles et au collège, leur participation à leur fonctionnement dans une relation de **confiance** et de **respect mutuel** avec le personnel éducatif et l'ALAE.

Assurer / consolider à cette fin le maintien et la formation d'adultes-relais Soutenir/renforcer le rôle du LEP (collège) et des LAP (écoles).

Eviter de juger négativement les parents, les accompagner positivement, comprendre leur situation (ils n'ont pas toujours les « codes », certains se sentent « dépassés », ils peuvent subir des contraintes d'horaires de travail).

Recommandations

* Créer le « **rituel** » (horaires fixes des devoirs quotidiens), développer des formes d'accompagnement collectif, par exemple des ateliers créatifs parents/profs/élèves.

* Aller dans le sens de la « **coéducation** » enseignants – parents.

* Organiser plus généralement des temps de **qualification mutuelle** « parents - acteurs » pour faire évoluer les postures, chacun ayant à apprendre de l'autre.

* D'une première **rencontre avec des mères** de familles au LEP du collège, il ressort un certain nombre d'attentes (pistes à approfondir) telles que :

- Attente que le collège et les établissements scolaires en général soient **plus exigeants** à l'égard des élèves et en informent les parents : rendus des devoirs, lecture de livres, convocation des parents et élèves en cas de non-respect des engagements etc... Pour les parents, pouvoir accéder au « cahier de textes » numérique
- **Aide aux devoirs** : développer en complément de ce qui existe des formules collectives, associatives du type de celle expérimentée par « Educ-réseau » qui associe parents et enseignants.
- Et comment aider ses enfants à devenir plus **autonomes** à la maison (pour faire les devoirs, apprendre les leçons...)
- Proposer un accompagnement à la mise en place d'un **contrôle parental** de l'usage des portables, d'internet, des jeux vidéo et au repérage des phénomènes de radicalisation (règles à partager collectivement)
- Familiariser les parents qui en ont besoin à l'usage de **l'informatique** (il existe un atelier au collège, encore modeste, à renforcer).

* Associer davantage les **pères** à l'éducation des enfants en sollicitant leur présence dans les écoles, au collège, dans les centres sociaux lors des sorties notamment.

2.2. Etre collectivement très attentif à la réussite éducative dès le plus jeune âge

Porter une attention particulière pour les enfants fragilisés dans leur parcours éducatif, se prémunir des risques de décrochage ultérieur ...

Donner toute sa plénitude à la mise en œuvre du **Projet de réussite éducative** (PRE) et du **Projet éducatif de territoire** (PEDT) de la Ville de Lyon.

Poursuivre la politique humaniste **d'actions culturelles**, facteur d'ouverture, d'épanouissement et de valorisation pour tous les enfants quel que soit leur niveau scolaire, pour leurs parents et le quartier.

Dans cette perspective, le groupe met en avant **quelques pistes** à travers des actions à développer en lien avec l'implication des **parents** (évoquée ci-dessus), et en s'appuyant à la fois sur les **établissements**, **l'ALAE** (Accueils de loisirs associés à l'école), et les **acteurs du quartier** déjà en partie impliqués (centre sociaux, MJC, médiathèque, maison de l'enfance, associations...) :

Renforcer l'apprentissage du français, à l'école et au collège : la maîtrise insuffisante de la langue française (manque de vocabulaire) nuit à tous les apprentissages et contribue grandement à l'échec scolaire et à ses manifestations (ennui, agitation, résultats scolaires dévalorisants pour l'estime de soi et l'intégration sociale des enfants et des parents, décrochage scolaire).

Soutenir l'apprentissage de la **lecture**, donner le goût de lire et valoriser le rapport au livre en crèche et en maternelle (bibliothèque, maison de l'enfance, bénévoles), développer des lectures dans les aires de jeux, réaliser des livres (voir Musée de L'Imprimerie), organiser des soirées de la lecture. ALAE, AFEV, centres sociaux, habitants ... pour favoriser l'acquisition du vocabulaire par la lecture (cf certaines expériences déjà conduites).

Valoriser le bilinguisme, le contact dans l'école avec les langues étrangères pour 2 raisons

- le respect de la double culture favorise chez l'enfant le développement de l'estime de soi nécessaire pour investir le monde du dehors, en relation avec les multiples origines culturelles des parents.
- le bilinguisme contribue aussi au développement d'une meilleure conscience linguistique, ce qui favorise l'apprentissage du français indispensable à l'ensemble des acquisitions ultérieures, c'est à dire développer pour tous les enfants des **ateliers de contact** avec les langues étrangères (y compris la langue arabe) : cf association DULALA, les Arpenteurs, parents pendant l'ALAE, calligraphies, géographie, contes, poésies ...

Multiplier les actions valorisant la **concentration des enfants** (ALAE en petits groupes ; yoga, PNL ...), étape favorisant l'apprentissage de la lecture, de l'écoute ...
Organiser à l'école des **ateliers « philosophiques »** propices à la verbalisation, l'écoute, l'argumentation, l'apprentissage de la citoyenneté (ALAE en petits groupes).

Proposer **dès le primaire** à l'école, aussi au collège et dans les structures de quartier, des actions de prévention **contre la violence**, et contre les **discriminations** (liées à l'origine, au sexe, au quartier...).

Agir pour le renforcement de la **mixité scolaire** (cf. la partie mixité sociale),
Valoriser les signes de réussite scolaire dans les établissements, dans le quartier à l'échelle de la métropole.

2.3. Prêadolescence et adolescence, périodes de fragilité : prévenir et lutter contre le décrochage scolaire et développer les leviers favorisant l'inclusion sociale des jeunes

En complément des actions que développe l'Education Nationale (collège, CIO, plateforme 5^e 9^e Ouest lyonnais...), soutenir, accompagner, valoriser les actions développées par les structures de quartier (MJC, Centres sociaux...), par certaines associations (AFEV.), par des bénévoles ...

- Concernant la **prévention du décrochage scolaire**, il convient de soutenir toutes les initiatives prises pour renforcer l'efficacité des actions, d'abord au sein du Collège (dispositif aide aux devoirs, création d'une « salle d'inclusion », valorisation des **qualités personnelles** par un « bulletin Qualités de l'élève » parallèle au Bulletin de notes etc...). Nous préconisons que les actions développées en complémentarité par les structures du quartier s'inscrivent dans un partenariat organisé avec l'ensemble des acteurs.
- Dans le même esprit, renforcer et coordonner les actions visant à accompagner individuellement les **anciens décrocheurs** (plateforme CIO Ouest lyonnais, action "coup de pouce MJC", projet d' « Ecole de la deuxième chance » à la Duchère...)

Valoriser les structures et initiatives qui privilégient une relation de confiance, un accompagnement éducatif, qui facilitent l'expression des besoins et **des projets initiés par les jeunes**, qui contribuent au développement de l'estime de soi, d'une socialisation élargie, de " savoir-être", une meilleure connaissance du monde de l'entreprise, de leurs droits permettant un accès moins difficile à la formation, l'emploi, le logement :

- **à travers des apprentissages par le sport** : cf *Lyon Duchère AS* qui accueille des jeunes en insertion, et pourrait faire davantage encore si il y avait plus de disponibilité d'équipements sportifs (envisager à ce sujet une entente avec les communes voisines : Ecully, Champagne...).

- **à travers la culture** et les pratiques artistiques (cf MJC, le « Lien Théâtre », Compagnie Hallet Eghayan, les Arpenteurs...), les activités de **loisirs**, la conduite de **projets collectifs**, l'apprentissage de la **citoyenneté**, développés par diverses structures.

Point d'alerte :

Comment aller à la rencontre des jeunes qui ne fréquentent aucune structure d'accueil ? Développer la coordination entre médiateurs, animateurs et éducateurs de prévention... Etre attentif à toutes les formes de d'éloignement, y compris les risques de radicalisation

Il nous semble que les **éducateurs de rue** sont en nombre insuffisants, qu'ils devraient être plus souvent présents et visibles dans la rue à la rencontre des jeunes et de leurs parents.
Dans l'accueil des jeunes par les structures il ne devrait pas y avoir pour les adolescents deux formes d'accueil très différencié pour les 11-15 ans et les 16-25 ans. Les animateurs devraient penser ensemble et accompagner le passage de la préadolescence à l'adolescence.

Les jeunes n'ont pas seulement besoin de loisirs mais aussi de devenir plus autonomes et de se sentir utiles dès 13, 14 ans.

L'exemple du Projet Elan jeune

Pour faire face à des difficultés d'intégration de leurs enfants (13-16 ans) dans les structures socioéducatives du quartier, plusieurs mères de familles de la Sauvegarde ont mis en place au printemps 2016, avec l'appui d'Educ Réseau, le projet « Elan Jeune » (projet de Fond d'Initiative Locale en cours). Ce projet vise la socialisation et l'insertion de ces adolescents. Un premier pas a été de les enquêter sur leurs souhaits et leurs rêves. Cette accroche a permis ensuite de les inclure dans le festival D'art et D'air 2016 (en partenariat avec les associations de la Duchère destinées aux jeunes), où ils ont tenu avec succès un stand restauration. Associant les parents, les éducateurs, les associations et les jeunes, cette démarche co-éducative entend être poursuivie.

<https://macitevuedelinterieur.wordpress.com/2016/06/06/le-festival-dart-dair-nos-jeunes/>

Une coordination 11-15 ans s'impose, à relier progressivement à la coordination des 16-25 ans.

Le projet de territoire et les projets d'établissement devraient nécessairement s'articuler dans un souci de cohérence éducative et d'efficacité.

2.4. Améliorer l'orientation, la recherche de stages et la recherche d'emploi, mieux connecter le monde éducatif et le monde de l'entreprise

Associer en amont de manière plus étroite les **parents** à la prise de décision concernant **l'orientation** de leur enfant en tenant compte de leur situation, de l'expression de leurs difficultés et de leurs désirs, en évitant simplement d'imposer le choix fait par un professionnel.

Aider et **valoriser les jeunes qui réussissent** leur parcours scolaire, soutenir les orientations post-bac vers des filières prometteuses et la formation en alternance (aide à la recherche d'une entreprise).

Mieux coordonner les différents acteurs : la Mission Duchère, la Mission locale, le CIO (plate-forme de lutte contre le décrochage), les éducateurs de rue, les animateurs, les médiateurs et l'Armée (recensement lors de la journée d'appel), etc... en cas de décrochage pour les plus de 16 ans afin d'être plus efficaces.

Développer un **accompagnement individualisé** aux décrocheurs de longue date, plusieurs mois de stage et une élaboration de la pratique professionnelle pour les accompagnateurs dans le cadre de la coordination 16-25 ans afin de soutenir une véritable réflexion commune et une authentique dynamique collective à l'échelle du quartier.

Développer un **réseau d'associations** en lien avec la métropole et la région permettant de répondre **aux demandes de service civique**
Prévoir une liste d'entreprises et de structures sociales/associatives permettant d'effectuer **des stages** en s'appuyant sur le réseau de la **Métropole**_
- pour les élèves en lycées professionnels surtout
- et éventuellement pour les élèves de 3ème.

3. Conclusion

* La diversité des acteurs intervenant dans l'accompagnement des jeunes et le besoin de les inscrire dans une vision globale nous conduit à insister sur un enjeu transversal : **l'importance de la coordination et cohérence d'ensemble.**

Le dispositif de « *coordination jeunes 16-25 ans* » vient d'être rétabli au niveau politique et technique dans le 9^e arrondissement. Il y a l'attente qu'une nouvelle étape soit franchie : élargissement des partenariats, connaissance fine du terrain, repérage des angles morts, renforcement des coopérations et du travail en « réseaux solidaires » entre acteurs. Nous exprimons le souhait que la cible de tranche d'âge soit **abaissée à 11ans**, car la coupure à 16 ans nous paraît préjudiciable à la cohérence

* Les menaces pesant sur la société actuellement nous conduisent à soutenir ou proposer des actions visant à donner à tous les parents, à leurs enfants, **à tous les jeunes de ce quartier le sentiment qu'ils y ont leur place, que leur parole est prise en compte**, qu'ils sont capables de contribuer à la construction d'une société plus juste et plus tolérante. Dans "métissage" il y a "tissage". Rien ne se fera sans tisser des liens et se battre pour la construction d'un réseau solidaire.

Ces considérations nous conduisent à proposer qu'un axe « jeunes » soit clairement affiché comme une des priorités du projet de territoire (voir plus loin propositions transversales)

ECONOMIE ET EMPLOI

Dans l'objectif commun à tous les groupes, qui est l'amélioration des conditions de vie à la Duchère, le champ de réflexion du groupe Economie et Emploi doit être étendu au-delà du périmètre défini par le projet de ville dans le mesure où :

- La recherche d'une réponse aux besoins d'emplois ne doit pas être circonscrite uniquement à ce périmètre qui ne pourra jamais fournir seul tous les emplois nécessaires à sa population, et où, par suite,
- les habitants doivent s'ouvrir vers l'extérieur pour trouver un emploi.

En revanche, le périmètre du projet de ville est le cadre pertinent pour la recherche d'implantations d'activités créatrices d'emplois.

Cette dualité de champ d'observation et d'action conduit à distinguer deux démarches successives mais complémentaires :

- la première portera sur la relation entre les habitants de la Duchère et l'accès à l'emploi dans l'ensemble de l'espace raisonnablement accessible depuis leur lieu d'habitation,
- et la seconde sur les actions possibles pour développer l'offre d'emplois dans le périmètre du projet de ville

1. Accès des habitants de la Duchère à l'emploi

Le sujet de l'accès des habitants de la Duchère à l'emploi recouvre deux problématiques différentes :

- l'une concerne l'accès à l'emploi des Duchérois, qui disposent déjà d'une formation suffisante ou d'une expérience qualifiante,
- l'autre concerne les personnes en difficulté face à l'emploi, notamment les jeunes, en raison soit d'un manque de formation professionnelle, soit d'un manque d'expérience professionnelle, soit d'une difficulté relationnelle avec le milieu du travail.

1.1. Accès à l'emploi des Duchérois qualifiés

Il est bien évident que les habitants de la Duchère sont confrontés, comme tous les français, à l'atonie générale de l'économie et à l'étroitesse du marché de l'emploi.

Mais l'action possible et nécessaire dans le cadre du projet de ville est de faire en sorte que le fait d'habiter la Duchère ne soit pas un facteur pénalisant dans la recherche d'emploi.

Dans la poursuite de cet objectif, il convient de distinguer trois aspects :

- l'information des employeurs potentiels, de toutes localisations, sur les possibilités de recrutement à la Duchère,
- l'information des demandeurs d'emploi de la Duchère sur les offres de toutes localisations,
- et, enfin, l'aide au rapprochement entre les demandes et les offres d'emplois, certes par la connexion des informations, mais aussi par un accompagnement complémentaire des demandeurs d'emploi dans la formulation de leurs demandes et leur présentation personnelle aux employeurs potentiels.

1.1.1. Information des employeurs sur les ressources humaines de la Duchère

L'information des employeurs sur les ressources humaines de la Duchère passe nécessairement par la collecte et la diffusion de la liste documentée des demandeurs d'emploi du périmètre.

Le premier travail à réaliser est la collecte des informations déjà disponibles et leur regroupement en un lieu d'accès unique facilement accessible et dont l'existence devra être portée à la connaissance de tout le milieu économique régional.

Ce lieu d'accès prendra nécessairement la forme d'un site internet qui pourra être complété d'un lieu physique de rencontre si cela est possible.

Il devrait présenter de façon méthodique (motivations personnelles, métiers, niveaux d'expérience, mobilité etc....) les informations pertinentes sur les demandeurs.

Sous réserve des recommandations du point 1.1.3 ci-après, la tâche de l'organisme porteur de ce lieu sera la constitution du fonds documentaire et, aussi, sa promotion dans l'ensemble des milieux économiques régionaux.

1.1.2. Information des demandeurs d'emploi de la Duchère sur les offres de toutes localisations

Les sources d'informations sur les offres d'emploi sont multiples, mais il n'est pas exclu qu'en cette matière, comme en beaucoup d'autres, l'excès d'information tue l'information, surtout pour des usagers peu formés à la recherche.

La plaquette spécifique au 9^e arrondissement "où s'adresser" est précieuse, et mérite d'être encore plus largement diffusée. (déjà : Mairie du 9^e, MJC, CCAS, ...).

Si ce n'est déjà fait, il est nécessaire de regrouper en un site électronique unique et largement connu l'accès aux diverses sources d'informations sur les offres d'emplois.

La pertinence du classement des informations ainsi réunies devra être validée et/ou améliorée pour assurer l'efficacité des recherches.

Ce site sera consultable au moins en tous les lieux accueillant les demandeurs d'emploi - permettant le contact et l'assistance humaine.

1.2. Accès à l'emploi des personnes peu ou pas qualifiées

Ces personnes sont de loin les plus nombreuses parmi les demandeurs d'emploi à La Duchère – plus qu'ailleurs encore.

Ce sont elles qui, souvent, restent le plus longtemps éloignées de l'emploi.

D'où la nécessité sur le quartier,

- De lieux offrant un **accueil ouvert**, personnalisé, avec accès aux informations et conseils (ceci vaut d'ailleurs pour les personnes qualifiées !) : ainsi la Maison de l'Emploi du 9^e, les associations d'insertion.
- D'un accompagnement socioprofessionnel régulier, permettant de préciser les **qualités** et potentiels de la personne, ses motivations, de préciser un projet professionnel après en avoir ouvert le champ des possibles (par ex. grâce aux « forums emploi ») et le cas échéant la ou les formations utiles pour ce projet. Et, parallèlement, de lever les freins à l'emploi.
- D'une possibilité, en parallèle, d'une initiation à **la culture** (action « médiation culture » ...) : les statistiques montrent que les personnes volontaires ont une durée d'insertion divisée par 3 !

Certaines personnes – **souvent parmi les jeunes** – ont perdu toute envie, ou ne savent pas où se diriger : **aller vers** ces personnes, ou vers leurs proches, est un des objectifs de la coordination 16/25 réunissant les structures tournées vers les jeunes du quartier et la Maison de l'Emploi du 9^e. Les actions menées sur le terrain doivent impliquer **éducateurs de rue** et

Conseiller(e)s d'insertion professionnelle : leur nombre est à renforcer, leur motivation et leur dynamisme à accompagner par un management exigeant et encourageant.

1.3 Rappels sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi

Nombreux sont les demandeurs d'emploi ayant besoin d'un accompagnement à la fois « social » pour lever les freins périphériques à l'emploi, et « professionnel » pour l'emploi lui-même. Les Conseillers d'Insertion socioprofessionnels aident les demandeurs d'emploi confrontés souvent à un chômage long : « ils ont tous un ou plusieurs freins à l'emploi et c'est notre travail de tout mettre en œuvre pour lever ces freins à l'emploi (ex : permis de conduire, problématiques sociales, méconnaissance du tissu économique local, méconnaissance de l'organisation du travail en France, santé, démotivation etc...).

Ainsi, quant à l'accompagnement professionnel :

Tous les employeurs, tous les Conseillers d'insertion professionnelle le savent : les qualifications scolaires et/ou universitaires, voire même les expériences qualifiantes, ne sont pas toujours suffisantes pour convaincre les employeurs potentiels.

Au moins deux facteurs complémentaires sont pris en considération par ces derniers et doivent donc être compris et gérés par les candidats à l'emploi. Ce sont :

- d'une part, une exigence de fond relative à la motivation pour le poste sollicité et la capacité d'adaptation concrète à l'entreprise et aux circonstances dans lequel la fonction devra être exercée,
- et, d'autre part, la perception superficielle de l'image que le candidat donne de lui-même.

Sur la motivation et la capacité d'adaptation, les demandeurs d'emplois doivent être invités à une sorte d'introspection destinée à faire émerger dans leur propre conscience et dans leur discours les richesses de leur personnalité profonde, en amont de leurs compétences scolaires et/ou techniques. En termes triviaux, ils doivent comprendre que les employeurs ne veulent pas des « bof », ils veulent de la « niaque ».

Sur l'image donnée d'eux-mêmes, il faut laisser de côté le débat sur une hiérarchie qualitative des cultures et des modes, mais il faut faire prévaloir une approche réaliste d'adaptation au milieu qui pourra vous apporter du travail. Il faut donc accepter d'en apprendre et d'en respecter les codes.

Sur ces deux aspects, une assistance, voire une véritable formation est nécessaire.

Pour ce qui est de l'image, une aide à l'aspect vestimentaire des demandeurs d'emplois est déjà développée par certaines associations et il serait utile d'étendre ce genre d'action à la Duchère sachant qu'il est possible, pour cela, de s'appuyer sur des associations lyonnaises qui valorisent les vêtements de seconde main.

1.4 Quant aux personnes en difficulté d'adaptation sociale ou en difficulté « spécifique »

a) Le champ de la réponse locale relève davantage de la prévention sociale qui est ainsi définie :

« La **prévention sociale** va ainsi s'intéresser au développement individuel des personnes, au fait qu'elles réalisent des apprentissages adéquats pour vivre en collectivité et qu'elles respectent les valeurs partagées de cette société » (<http://www.ressources-territoires.com/prevention-et-securite/le-champ/champ-d-action.php>.)

En cela, elle relève, en priorité, du domaine d'investigation du groupe « Jeunes, parentalité, éducation ».

b) Certaines personnes présentent des difficultés spécifiques d'ordre psychique, souvent liées à un passé difficile.

Un **accompagnement personnalisé** par une conseillère psychologue associée à une conseillère socio-professionnelle est très souhaitable.

1.5 Les ressources générales de l'IAE (Insertion par l'activité économique)

Les ressources de l'IAE, tant au plan réglementaire que dans leur manifestations concrètes dans la région lyonnaise, sont nombreuses, et diversifiées (voir le tableau). Les personnes – le plus souvent non qualifiées - y sont orientées par les Conseillers à l'emploi, et sélectionnées avant embauche.

Les structures de l'IAE ont cette grande qualité d'intégrer la personne dans un collectif de travail et de partage, accompagné et encadré – adapté en particulier aux personnes en difficulté d'adaptation sociale ou professionnelle.

Il existe sur la Duchère des organismes très actifs dans le domaine de l'IAE, et efficaces en matière d'insertion professionnelle. Mais les places sont très limitées au regard des besoins. Même si toutes les structures de la Métropole sont ouvertes aux Duchérois, le développement de telles structures sur le quartier ou en proximité (**projet « Village des Solidarités » rue des 2 amants**) serait un vrai « plus » pour la mise à l'emploi.

1.6 L'implication des entreprises et des structures d'insertion

L'implication des entreprises, et la bonne coordination de l'action des structures d'insertion avec elles, sont en évolution positive, et à piloter politiquement et techniquement : dynamique indispensable pour améliorer encore l'insertion des demandeurs d'emploi – en particulier les moins qualifiés.

La proximité d'abord : des relations existent entre les structures locales pour l'emploi (Pôle-Emploi, Maison de l'Emploi du 9^e et Mission Locale, Associations d'insertion) et les entreprises du 9^e arrondissement (membres de CE9, de la CAPEB ; membres de « 300 entreprises pour l'emploi », ...).

Ces relations méritent d'être davantage structurées et coordonnées, afin que les problèmes (« nous ne trouvons personne à embaucher localement », « les offres d'emploi sont trop rigides », « le recrutement pourrait être davantage personnalisé », « les conseillers à l'emploi accompagnent insuffisamment les candidats lors des forums de recrutement ») et les besoins encore insuffisamment couverts (stages en entreprises, connaissance des métiers qui recrutent, participation de professionnels à des rencontres métiers, à des formations aux codes et savoir-être au travail, formations au CV, implication de bénévoles issus des entreprises...) soient mis sur la table et analysés **ensemble**.

Par exemple : comment rendre plus suivies les actions "centrales" menées par la Maison de l'Emploi du 9^e ? Faut-il les décentraliser davantage sur les associations ? De façon tournante ? Comment rationaliser les relations des entreprises avec les structures locales pour l'Emploi ? Etc.

Le rôle d'animation et de structuration de la Maison de l'Emploi – et de l'adjoint "Emploi" du 9^e –, en association avec l'Agence de Pôle-Emploi, est primordial.

(Il est évident que certaines actions mériteront d'être ouvertes à la richesse du réseau métropolitain d'entreprises, par exemple dating emploi).

2. Développement de l'offre d'emplois dans le périmètre du projet de ville

Le développement de l'offre d'emplois dans le périmètre du projet de ville peut avoir, pour l'essentiel, quatre origines :

- L'implantation d'activités nouvelles, entrepreneuriales ou institutionnelles, venant de l'extérieur,
- Le développement des activités de ce type déjà existantes,
- La création et le développement d'activité de proximité destinées au service de la population locale,
- La création et le développement de petites activités agissant sur une zone de chalandise élargie mais fondées sur l'initiative et/ou l'attractivité du périmètre.

Pour le Conseil citoyen, la question est de déterminer comment son action, présente et future, peut avoir une influence sur chacune de ces sources de création d'emplois.

Outre les incitations générales relevant des pouvoirs publics, les facteurs sur lesquels le Conseil citoyens peut avoir une action effective sont l'attractivité du périmètre comme cadre de vie et, donc, de travail et la capacité d'initiative de la population en matière de création d'activités économiques.

2.1. Valeur sociétale des grandes implantations

L'accueil de grandes entreprises ou institutions, ou le renforcement de leurs présences, relève d'une action de promotion quasi commerciale du site qui doit assurément être recherchée auprès des opérateurs qualifiés de la Métropole et/ou des entités déjà implantées qui agiront par attachement affectif à la Duchère et pour l'intérêt que présente pour elles la valorisation de leur lieu d'implantation.

La proximité de TECHLID est un atout, que savent déjà exploiter les entreprises du 9^e – dont celles du quartier – à travers un rapprochement progressif par des actions conjointes, tel le « Dating-Entreprises » faisant se rencontrer les entreprises des deux territoires. A terme valoriser « la marque Ouest Lyonnais » ?

En outre, la prise en considération de plus en plus forte par les entreprises de leur responsabilité sociétale est un facteur très favorable pour valoriser une implantation dans un « quartier prioritaire de la politique de la ville ».

A cette valorisation d'image s'ajoutent les avantages financiers et fiscaux attachés aux implantations dans les « quartiers prioritaires de la politique de la ville ».

2.2. Attractivité du périmètre comme cadre de vie et de travail

L'attractivité du périmètre comme cadre de vie et de travail est totalement en lien avec les thèmes traités par les autres groupes du Conseil citoyen dans la mesure où c'est l'agrément de la vie dans le périmètre du projet de ville qui sera le facteur déterminant pour attirer les personnes capables de créer des emplois.

Outre cet agrément, l'aménagement urbanistique doit également être pensé en considérant les besoins des entreprises.

Une attention spéciale doit être portée aux activités de proximité destinées à répondre aux besoins de la population dont, en particulier le commerce des biens de consommation familiale.

La prospérité de ce commerce de proximité dépend essentiellement du caractère apaisé des relations sociales et de la bonne adaptation des aménagements urbains.

2.3. Création d'activités d'initiative locale

La création et le développement de petites activités agissant sur une zone de chalandise élargie mais fondées sur l'initiative et/ou l'attractivité du périmètre.

1. Introduction

Les habitants sont attachés à ce que la dynamique de transformation urbaine de la Duchère soit poursuivie jusqu'à son terme, avec un niveau d'ambition équivalent et avec la participation active des habitants, et cela sur l'ensemble du territoire. Cela concerne bien sûr les nouveaux quartiers ANRU Sauvegarde et Château mais aussi l'ensemble de la Duchère où des actions restent encore à conduire ou à poursuivre.

Les premières propositions ci-après résultent des échanges au sein du groupe, mais aussi des diverses remontées, rencontres et échanges informels avec des habitants lors de visites de quartier ou rencontres associatives. Elles s'appuient également sur la mémoire des concertations antérieures. Ces réflexions sont à poursuivre et à approfondir, dans le dialogue, en fonction notamment de l'avancement des études d'urbanisme.

2. Propositions

2.1. Le territoire d'ensemble de la Duchère

- **Toutes liaisons**

Chemins piétons : restauration et promotion de l'existant, créations de nouvelles liaisons, y compris pour désenclaver, prise en compte des personnes à mobilité réduite, amélioration de la signalétique, panneaux informatifs, ... sans oublier la dimension artistique.

- **Espaces publics**

- Espaces verts à maintenir et remettre en valeur, privilégier des petits espaces « de proximité » sur certaines parties du territoire. Améliorer le fleurissement, les jardins en pieds de barres, le mobilier urbain, etc...
- Eclairages
- Grandes trottoirs, avec bancs, espaces de rencontre, à l'image de l'Avenue du Plateau et en continuité avec le traitement des espaces déjà créés.
- Les habitants sont attentifs à être bien associés aux futurs aménagements (à l'exemple du projet d'espace public à créer au pied de la tour panoramique).

- **Développement durable**

Pour l'ensemble du quartier, les habitants souhaitent que la dimension écologique soit renforcée : performance énergétique, capteurs énergétiques dont panneaux solaires, toitures végétalisées, programmes d'économie d'eau, jardins partagés, circuits courts sur les marchés, recyclage ...

- **Gestion sociale et de proximité**

Demande insistante des habitants d'être informés et davantage associés aux actions GSUP.

- **Stationnement** : préoccupation récurrente, aucun commentaire !

- **Balmont**

- Le groupe d'habitants attire l'attention sur un risque de décrochage social et urbain sur ce quartier malgré la réhabilitation de la barre 320.
- Importance de l'accompagnement pour la réhabilitation des copropriétés de la Duchère en particulier sur Balmont.

2.2. Nouveaux quartiers ANRU

Ces propositions s'appuient sur des éléments de diagnostic issus des rencontres avec des habitants, de visites des quartiers Sauvegarde et Château, et sur la reprise des 87 propositions issues de la concertation de 2012.

Sauvegarde

Les habitants aiment leur quartier et trouvent que l'on pourrait y faire beaucoup de choses, « il y a un gros potentiel » :

- La Sauvegarde est à valoriser sur le modèle d'une **cité jardin** : conserver, protéger et requalifier tous les espaces verts. Renforcer la végétalisation et redéfinir la continuité des cheminements piétons à l'intérieur de la Sauvegarde et en connexion avec les autres territoires de la Duchère, avec le concours des habitants. Eviter les risques de « cloisonnement » pour préserver le grand paysage (vigilance sur les projets de « résidentialisation »).
- Revoir la trame viaire interne (9 impasses recensées),
- Les **nouvelles constructions** , comme la trame viaire et d'espaces publics, devront s'inscrire dans ce modèle de cité jardin
- Démolitions et relogement : bien expliquer ce qui justifie les choix, et être très attentif à la qualité de l'accompagnement (y compris individuel) des personnes à reloger.
- Au côté des démolitions, poursuivre activement **les réhabilitations** , particulièrement pour les barres qui le justifient le plus, en concertation avec les locataires. Veiller au même niveau de qualité architecturale pour les nouveaux et anciens immeubles.
- **L'ouverture du quartier** à d'autres fonctions urbaines doit s'accompagner d'une forte exigence sur le traitement apaisé de l'avenue Ben Gourion. Eviter une pénétration automobile accrue dans le quartier.
- Prévoir des locaux dédiés à des **activités diversifiées** : artisanat, commerces, petites entreprises innovantes, pas seulement des bureaux.
- Créer un **espace de respiration** à l'entrée de l'école des Géraniums, une place ouverte à tous les publics.
- Créer des **équipements sportifs extérieurs** pour les jeunes (étirements, etc ...).

Château

Bien qu'une ZAC ne soit pas prévue il est essentiel **d'engager une réflexion urbaine aussi ambitieuse que sur la Sauvegarde et les autres quartiers** . Cela implique une vision d'ensemble, une qualité d'aménagement axée fortement sur le désenclavement de ce

territoire et sa meilleure insertion dans l'ensemble de la Duchère, et la mobilisation de concepteurs (urbaniste, paysagiste...) portant cette vision.

- Dans un site géographiquement difficile et complexe en raison de sa topographie, il est impératif de concevoir des **liaisons attractives et pratiques** en direction du Plateau, de Vaise et d'Ecully. Concernant le Plateau il est essentiel de relier de manière très lisible les espaces du Château avec les équipements comme la MJC, Centre Social du Plateau, l'école des Anémones et le cœur du quartier de la Duchère. Créer une continuité paysagère entre le Parc du Vallon, le Château et le Plateau
- En outre il y a un **traitement intérieur au quartier du Château à imaginer** pour mieux ouvrir les différents équipements et composants de ce quartier sur l'ensemble de l'espace (Ecoles des Fougères, crèche IMC, Maison de l'enfance, Lyon Ouest, la barre 110...) afin de constituer un vrai cœur de quartier.
- Dans cette perspective avoir une attention particulière au **transport en commun** (navette à envisager...) pour ce quartier le plus enclavé de la Duchère.

Quelques suggestions plus détaillées venant des habitants du Château

- ✓ Réaménager les parkings et aires poubelles de la barre 110
- ✓ Réhabilitation des façades des tours Alliage (101-104) et copropriété (120-124)
- ✓ Réhabilitation de l'esplanade, éclairage à revoir, aménagement des pieds d'immeuble
- ✓ Entretien des espaces publics, aires de jeux (tours ALLIADE), qui sont un très important lieu de rencontre
- ✓ Commerces – au moins une annexe boulangerie – (triangle derrière l'arrêt du bus)
- ✓ Pourquoi pas un parking entre l'ancienne école et le cul de sac pied de barre, avec montée en pente douce et caméras de surveillance
- ✓ Comment utiliser le bâtiment ancien logement des professeurs, (des locaux associatifs ?)
- ✓ Cheminements essentiels pour désenclaver, signalétique.

PROPOSITIONS TRANSVERSALES

En complément de la prise en compte des apports des 4 groupes thématiques, les débats du Conseil citoyen ont fait apparaître quelques préoccupations transversales énoncées ci-après :

1. Les jeunes, un axe prioritaire.

Le Conseil citoyen préconise que la question des jeunes soit un des axes prioritaires du projet de territoire, en raison de l'importance de l'enjeu et de la diversité des champs d'action concernés.

Le Conseil citoyen insiste notamment sur l'importance du fonctionnement efficace de la chaîne :

Education > orientation réussie > inclusion sociale > insertion / formation / accès à l'emploi
L'accompagnement des jeunes concerne aussi plusieurs dimensions de l'action territoriale comme la culture, le sport, la mixité sociale et la mixité scolaire.

2. Des thématiques essentielles : la culture, le sport, le dialogue interculturel, la santé...

Elles sont aux yeux du Conseil citoyen des thématiques essentielles. Elles contribuent particulièrement à la Duchère au lien social, au métissage des cultures, à la lutte contre les inégalités, à l'inclusion des personnes les plus en difficultés.

Dans le contexte actuel, le Conseil citoyen alerte notamment sur le risque d'affaiblissement de certains moyens alloués, au détriment des objectifs de cohésion sociale.

3. Des avancées attendues en matière d'information / communication / coordination

De nombreuses activités sont développées sur le quartier par une diversité d'acteurs

Nous souhaitons une diffusion plus efficace de l'**information** sur ce qui existe ou ce qui se fait déjà à la Duchère (informations sur les activités culturelles, éducatives, les sessions de formation, l'accompagnement des jeunes, l'accompagnement des parents, les événements sportifs ...). Celle-ci devrait être mieux relayée et adaptée à la diversité des publics.

De même le besoin d'une **coordination** renforcée entre les diverses structures intervenant à la Duchère est ressorti, notamment dans le domaine de l'accompagnement des jeunes et dans le domaine de l'emploi.

4. Soutien au bénévolat et aux ressources citoyennes

- Valoriser les ressources et le pouvoir d'agir des habitants
- S'appuyer sur les forces vives du quartier et les initiatives citoyennes notamment celles des entreprises.

5. Poursuivre la valorisation de l'image de la Duchère vis-à-vis de l'extérieur

Le projet de territoire doit aussi contribuer à améliorer l'image du quartier : un quartier qui donne envie d'habiter, à des entreprises de s'installer, un quartier créatif et animé, ouvert sur l'extérieur.

La réussite de la rénovation urbaine est un des ingrédients forts de cette image (qualité architecturale, mixité, nature dans la ville, commerces et équipements...). Mais pas seulement, c'est aussi tout ce qui concerne la vie dans le quartier.

6. Développement durable

Le territoire de la Duchère réputé exemplaire dans son projet social et urbain doit poursuivre une ambition de même ampleur dans sa dimension écologique notamment sur le volet énergétique (très important pour les personnes à bas revenus).

CONCLUSION Consolider les démarches participatives

- Favoriser une participation active des habitants par **une meilleure visibilité** des niveaux de décisions : qui décide de quoi ?

Le Conseil citoyen demande à mieux connaître les diverses organisations qui conduisent aux décisions.

- Favoriser une participation active des habitants par **une réelle "co-construction"**
Nous souhaitons que soient prévus des temps partagés et des rendez-vous réguliers entre les élus, les instances de pilotage et le Conseil citoyen pour dépasser le seul stade de la "concertation".

Nous demandons **de participer** selon des modalités à définir :

- aux comités de pilotage du projet de territoire, instances de pilotage thématiques... et aussi à certaines réunions techniques de préparation du projet (exemple le travail avec la culture).
- aux divers groupes de travail liés à la vie et au développement du quartier pour relayer la parole des habitants.
- aux démarches de suivi, évaluation et bilan des réalisations de projets post concertation.

Nous demandons que lorsque des propositions venant des habitants sont actées et réalisées, cela soit reconnu et valorisé, à l'oral comme à l'écrit. Exemple le bilan mi-parcours en 2008, ou les 87 propositions de 2012.

Nous souhaitons que cette contribution soit prise en compte dans le projet à venir, et que cela fasse l'objet d'un réel suivi, avec évaluation des résultats.

- **Consolider le conseil citoyen tout en étant attentif**

- à son ouverture et à sa capacité d'écoute de l'ensemble des habitants,
- à sa composition diversifiée et évolutive,
- à la qualité de sa structuration,
- à la qualité de l'ingénierie qui l'accompagne,
- à l'importance des rencontres et du dialogue avec les élus, la mission GPV, les acteurs socio-culturels du quartier, les bailleurs et les partenaires économiques

REMERCIEMENTS

Merci à toute l'équipe de la Mission Lyon LA DUCHERE pour son très important soutien logistique et documentaire, nous lui en sommes très reconnaissants. Nous avons pu apprécier la discrétion et l'efficacité de son aide ainsi que sa capacité à respecter notre désir d'autonomie tout en maintenant une situation de dialogue constant.

Réalisé en juin 2016.

Conception : Unité Mobile. Réalisation : Mission Lyon La Duchère

Crédits photos : © Laurence Danière ; © Mission Lyon La Duchère

La Duchère LYON

CONTACT

Mission La Duchère Lyon
227, avenue du Plateau
69009 Lyon

–
04 37 49 73 90
mduchere@grandlyon.com

–
www.lyonduchere.org



AUVERGNE – Rhône-Alpes

GRANDLYON
la métropole



SERL
aménagement



GRANDLYON
HABITAT

alliade
habitat

SACVL
Construire Une ville
équilibrée

